REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée plénière du jeudi 16 juillet 2020
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 16 juillet 2020 à 14 heures, sous la présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

En raison de l'épidémie du COVID-19 et de l'état d'urgence sanitaire, et avec l'avis favorable de la Conférence des Présidents de groupe, l'Assemblée Plénière de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'est réunie en formation restreinte à la majorité absolue de ses membres en exercice - soit 80 représentants des groupes politiques composant l'Assemblée - chacun détenant au plus une procuration – auxquels se sont ajoutés 6 membres non-inscrits). Ainsi, chaque groupe a désigné en son sein les membres présents sur site.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ASSAF, Madame BAKIRI, Monsieur BARTHÈS, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BRUTUS, Monsieur CABROLIER, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Madame COURRIERE-CALMON, Monsieur CROS, Madame D'ETTORE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Madame GARRIGUES, Madame GAZEL, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Madame GIRAL, Monsieur GUILHAUMON, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame MADER, Madame MARTIN, Madame MERCIER, Madame MONESTIER-CHARRIE, Monsieur MONTEIL, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur PAGNOUX, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PIQUÉ, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRATO, Madame PUJOL, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUÉ, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur SAINT-PIERRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(s), ont donné procuration :

Monsieur ALARY a donné procuration à Madame BONS
Madame ANAHORY a donné procuration à Madame MONESTIER-CHARRIE
Monsieur ARCANGELI a donné procuration à Madame VINET
Monsieur ARDINAT a donné procuration à Monsieur BAUDRY
Monsieur AUDRIN a donné procuration à Monsieur ROSSIGNOL
Madame AZEMAR a donné procuration à Monsieur MORENO
Monsieur BADENAS a donné procuration à Madame ROQUÉ
Madame BARDOU a donné procuration à Madame BLANC
Madame BARTHET a donné procuration à Monsieur PAGNOUX
Monsieur BERARD a donné procuration à Monsieur CHIBLI
Monsieur BOLZAN a donné procuration à Monsieur DUPONT
Madame BOURGUET a donné procuration à Madame ADDA
Monsieur BOUSSATON a donné procuration à Madame MADER
Monsieur BRIANÇON a donné procuration à Madame LUCAZEAU
Monsieur BRIAND a donné procuration à Monsieur DUBRAC
Madame BULTEL-HERMENT a donné procuration à Madame BAKIRI

Monsieur CARAYON a donné procuration à Monsieur SAINT-PIERRE
Monsieur CARETTE a donné procuration à Monsieur CABROLIER
Madame COLLARD a donné procuration à Madame CARSALADE
Monsieur COSSANGE a donné procuration à Madame SATGÉ
Madame COURTOIS-PÉRISSÉ a donné procuration à Madame GARONZI
Monsieur CRESTA a donné procuration à Madame FLOUTTARD
Madame DAHINE a donné procuration à Madame D'ETTORE
Monsieur DAUBET a donné procuration à Madame LASFARGUES
Monsieur DELAHAYE a donné procuration à Madame SALOMON
Monsieur DENAT a donné procuration à Madame FRONTANAU
Monsieur DEVILLE a donné procuration à Monsieur FONS
Madame DOUNOT-SOBRAQUES a donné procuration à Madame PAROLIN
Monsieur DUPRAZ a donné procuration à Monsieur CROS
Monsieur ESCLOPÉ a donné procuration à Madame BRUTUS
Madame GARDET a donné procuration à Monsieur YELMA
Monsieur GARRIGUES a donné procuration à Monsieur LABARTHE
Monsieur GAUBERT a donné procuration à Monsieur DONADA
Madame GENOLHER a donné procuration à Madame WERSINGER
Monsieur GILLET a donné procuration à Monsieur BARTHÈS
Monsieur GONDRAN a donné procuration à Monsieur LAMOTTE
Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI a donné procuration à Madame PERALDI
Madame GUINLE a donné procuration à Monsieur CASES
Monsieur HOANG-NGOC a donné procuration à Madame MARTIN
Madame JAMET a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Monsieur JAOUL a donné procuration à Monsieur LUBRANO
Madame JARYCKI a donné procuration à Madame EYSSERIC
Monsieur KELLER a donné procuration à Madame GARRIGUES
Monsieur LOPEZ a donné procuration à Madame PIQUÉ
Madame LUMEAU-PRECEPTIS a donné procuration à Monsieur GILABERT
Madame MAILLOLS a donné procuration à Monsieur CAZAUBON
Monsieur MAURIN a donné procuration à Madame COSTA-FESENBECK
Monsieur MEIZONNET a donné procuration à Madame DOMBES
Madame MEUNIER-POLGE a donné procuration à Monsieur BERGEON
Monsieur MONTHUBERT a donné procuration à Monsieur ANDRIEU
Madame NEGRIER a donné procuration à Madame MERCIER
Monsieur ORCIBAL a donné procuration à Monsieur GAREL
Monsieur PALACIN a donné procuration à Monsieur GUILHAUMON
Madame PHILIPPE a donné procuration à Monsieur MONTEIL
Monsieur PILOZ a donné procuration à Monsieur MORIO
Madame PINEL a donné procuration à Monsieur CODORNIOU
Madame PINOL a donné procuration à Madame FITA
Monsieur PLA a donné procuration à Madame COURRIERE-CALMON
Madame PLANE a donné procuration à Monsieur PRATO
Monsieur PY a donné procuration à Monsieur RIVENQ
Monsieur REGOURD a donné procuration à Monsieur GIBELIN
Madame ROQUES a donné procuration à Monsieur LEONARDELLI
Monsieur ROUX a donné procuration à Monsieur ONESTA
Madame ROZIÈRE a donné procuration à Madame NOVARETTI
Monsieur SUAUD a donné procuration à Monsieur PLANO
Madame TEMPESTA a donné procuration à Madame GIRAL
Monsieur TERRAIL-NOVES a donné procuration à Madame RIVIERE
Madame TEZENAS DU MONTCEL a donné procuration à Madame TROISE
Monsieur TOUZELLIER a donné procuration à Madame BOURGADE
Monsieur TRÉMÈGE a donné procuration à Monsieur FRANCIS
Monsieur VERDIER a donné procuration à Monsieur COTELLE

Absent(s) :
Madame BAGUR, Monsieur CRENNE, Madame MINA

LISTE DES RAPPORTS

Module 1 - Plan de relance pour l'emploi 21
2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi 21
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 1 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 62
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 2 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 62
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 3 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 63

2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 4 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 63
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 5 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 64
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 6 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi 64
2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 7 (Groupe RN) - Plan de relance pour l'emploi 65
2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi (+ correctif) - Soutien au Pôle Formation UIMM Occitanie de Beauzelle (Haute-Garonne) 65
2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi (+ correctif) - élargissement de la gratuité de l'offre de transport aux réfugiés et aux demandeurs d'asile 66
2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi - Article 8 66
2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi - Autres 66
Module 2 : Plan de transformation et de développement - Green New Deal : acte I 67
2020/AP-JUILLET/02 - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : acte I 67
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 8 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 99
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 9 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 99
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 10 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 100
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 11 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 100
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 12 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 100
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 13 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 101
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 14 amendé (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 101
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 15 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 102
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 16 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 102
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 17 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 103
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 18 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 103
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 19 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 103
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 20 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 104
2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 21 (groupe RN) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I 104
Module 3 - Finances 105
2020/AP-JUILL/03 - Approbation du compte administratif 105
2020/AP-JUILL/04 - Approbation du compte de gestion 2019 et conformité du compte de gestion avec le compte administratif 105
2020/ AP-JUILL/05 - Affectation de résultat du compte administratif 2019 105
2020/ AP-JUILL/06 - Décision modification n° 1 du budget 2020 106
Actualité régionale - Temps d'information de la Présidente aux élus 129
Point d'actualité n° 1 - Groupe NM - Sur la situation d'Airbus et le Plan social annoncé 130
Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur la réalisation de la ligne LGV Montpellier-Perpignan 132
Point d'actualité n° 3 : Groupe RN - Sur la collaboration de la Région avec les nouveaux exécutifs municipaux 134
2020/AP-JUILL/07 - Contrats d'obligation de service public relatifs à la gestion et l'exploitation du réseau liO - Société publique locale - Avenant n° 10 136
2020/AP-JUILL/08 - Programme de soutien aux langues et cultures catalanes et occitanes - Convention pour l'enseignement de l'Occitan dans l'académie de Montpellier 137
2020/AP-JUILL/09 - Rapport annuel sur la politique d'information et de communication de la région Occitanie 2019 . 137
2020/AP-JUILL/10 - Tableau des emplois 141

2020/AP-JUILL/11 - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région pour les exercices 2014 & suivants 142
2020/AP-JUILL/12 - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle de la Région portant sur l'exercice de la compétence « transports express régionaux » 142
2020/AP-JUILL/13 - Procès-verbal de l'Assemblée plénière du 5 mars 2020 142
2020/AP-JUILL/14 - Représentation de la Région dans les organismes 142
Vœu n° 2 déposé par Myriam MARTIN : projet d'installation d'une scierie à Lannemezan 146
Vœu n° 3 déposé par Guilhem SERIEYS : Face au Plan de la direction d'Airbus : boulier social et planification écologique 148
Vœu n° 4 déposé par le groupe RN : pour le respect du calendrier électoral et le maintien, aux échéances prévues, des élections départementales et régionales 150
Vœu n° 5 déposé par le groupe RN : Pour l'organisation territoriale de la République autour de son triptyque originel : Commune-Département-Nation 152
Question orale n° 1 déposée par Véronique VINET : Fonds de soutien régional pour la culture 154
Question orale n° 2 déposée par le groupe RN : sur les conséquences de la généralisation du télétravail durant l'épidémie Covid-19 157

———

La séance est ouverte à 14 h 10, sous la présidence de Madame Carole DELGA

LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous.

Merci de bien vouloir prendre place. J'ouvre la séance de notre Assemblée plénière du 16 juillet.

Je rappelle que nous nous réunissons aujourd'hui dans des circonstances particulières. L'état d'urgence sanitaire a pris fin il y a seulement six jours et le virus circule encore dans notre région et dans notre pays.

Par conséquent, et afin de garantir la sécurité de tous, la Conférence des Présidents, que j'ai souhaité consulter dès le 22 juin dernier, a adopté des modalités de réunion exceptionnelles :

- présence des élus restreinte au quorum nécessaire : majorité absolue de ses membres en exercice, soit 80 membres présents (détenant au plus une procuration), hors membres non inscrits ;
- comme vous pouvez le constater, la distanciation d'un mètre minimum entre vous est respectée ; les masques doivent être portés et le gel hydroalcoolique est à votre disposition ; quand vous interviendrez, vous pourrez devant le micro enlever les masques, mais quand vous serez à votre place, merci de porter les masques ;

- nous nous réunissons donc sans public, mais nos débats sont, comme d'habitude, diffusés en direct sur le site Internet de la Région.
- la présence de l'administration, du Cabinet et de la presse est limitée au nécessaire et seuls les Secrétaires généraux des groupes sont présents dans la salle ;
- le rafraîchissement et le renouvellement de l'air se font par des équipements qui puisent de l'air neuf à l'extérieur pour le diffuser dans les espaces intérieurs ;
- entre chaque orateur, les bonnettes des micros seront changées et les pupitres désinfectés.

Je vous demande de bien vouloir porter un masque durant toute notre Assemblée.
Je demande maintenant au secrétaire de séance, Monsieur Gérard ONESTA, de bien vouloir procéder à l'appel des élus présents.

M. ONESTA

Merci, Madame la Présidente.
On nous a installés sur des chaises fort basses, vous risquez de ne voir que mon crâne.
(*Il est procédé à l'appel).*
Nous en avons terminé, Madame la Présidente, et le quorum est visiblement atteint.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Mesdames et Messieurs, chers collègues, quatre mois se sont écoulés depuis notre dernière Assemblée plénière le 5 mars dernier et le format exceptionnel de notre réunion ce jour, avec les masques sur nos visages et notre nécessaire distanciation physique, témoigne toujours de la gravité du moment.
Oui, ces quatre derniers mois ont fait basculer notre monde dans l'angoisse, la peur parfois et, disons-le, dans l'inconnu, car jamais depuis un siècle nos sociétés n'avaient été confrontées à une pandémie d'une telle ampleur.
Quatre mois durant lesquels nos certitudes intimes et collectives ont été sérieusement ébranlées, quatre mois durant lesquels les valeurs qui soudent notre communauté humaine ont été mises à rude épreuve et certaines, heureusement, ont montré toute leur vigueur.
J'ai souvent dit devant cette Assemblée que derrière les statistiques et derrière les chiffres, il y avait des femmes et des hommes ; c'est encore plus vrai aujourd'hui.
Je pense d'abord à celles et à ceux qui ont perdu leur vie dans notre région - ils sont plus de 500 à ce jour - et qui n'ont pu recevoir, au moment de leurs derniers instants, l'affection et l'amour de la famille.

Je pense aux visages des personnels soignants, hospitaliers, en EHPAD, dans les services à domicile qui ont fait preuve d'un courage indéfectible.
Je pense aussi aux visages de ces premiers de corvée qui, par leur travail quotidien, ont permis à notre quotidien d'être acceptable.
Cette crise impensable il y a quatre mois nous rappelle, au fond, toute la fragilité de notre société et l'impérieuse nécessité de continuer inlassablement à bâtir une société plus juste et plus durable, car si les impacts de la crise du Covid-19 sont aussi violents, c'est aussi parce que les fractures économiques, environnementales et sociales étaient déjà là et il est urgent de s'atteler à les réduire.
Depuis trop longtemps, nous nous sommes crus infaillibles. Nous avons pensé que nous étions à l'abri des épidémies, paraît-il réservées à d'autres continents, de l'effondrement de notre système économique, du fossé toujours plus grand entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien, de la brutalité avec laquelle nous traitons notre propre planète.
L'un des enseignements que je tire de cette crise est que ces certitudes - j'y ajoute la paix éternelle en Europe - peuvent être balayées en à peine quelques jours. C'est une leçon à méditer pour notre génération : nous ne sommes pas infaillibles.
Cette crise appelle à un sursaut collectif, car si le moment est historique, notre responsabilité est immense. Nous devons relancer l'activité, sauver les emplois et créer des filières économiques nouvelles, donner aux entreprises les moyens d'assurer leur survie, accélérer la transition écologique et énergétique, soutenir nos concitoyens dans leur quotidien. Pour cela, il n'y a qu'un seul chemin : celui du volontarisme politique.
Ce volontarisme, la Région en a fait la preuve dès le début de la crise. Nous avons été sur tous les fronts avec notre plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire, 370 M€ qui généreront 6 M€ de retombées sur le territoire.
Nous nous sommes rapidement mobilisés avec l'ensemble des collectivités de notre région que je salue, en distribuant au total 22 millions de masques.
Nous avons donné à nos jeunes les moyens d'étudier avec la distribution d'ordinateurs et avons maintenu un haut niveau de formation avec une offre adaptée, notamment pour les demandeurs d'emploi et les salariés des entreprises. Notre plateforme de formation à distance a d'ailleurs fait des émules, puisqu'elle a été adoptée par la suite par 11 autres Régions.
Pour nos entreprises et leurs salariés, nous avons proposé un large panel de solutions, avec un numéro vert et 5 000 structures accompagnées, avec le fonds de solidarité exceptionnel pour les TPE/PME. Nous avons également lancé le fonds local pour les entreprises touristiques, le commerce et l'artisanat afin de les aider à couvrir leurs besoins en trésorerie et en investissements sanitaires. C'est une illustration de la force du collectif en Occitanie. Ce fonds de soutien qui réunit

la Banque des Territoires, 12 départements, 146 intercommunalités et la Région est unique en France.

Avec l'ensemble de ces dispositifs, ce sont 50 000 entreprises qui ont été aidées par la Région.

Nous avons également pris des mesures d'urgence pour nos agriculteurs et nos producteurs. Pour les aider à écouler leurs produits, nous avons créé la plateforme d'approvisionnement à domicile Solidarité Occitanie Alimentation qui a remporté un vif succès avec près de deux millions de connexions.

Nous avons également acheté des denrées alimentaires locales afin de les donner aux associations caritatives pour permettre aux familles dans le besoin de bénéficier d'une alimentation saine et de qualité ; 450 tonnes de produits frais et locaux ont été distribuées, notamment en direction des 30 000 familles de lycéens boursiers.

Et puis, nous avons été aussi aux côtés des acteurs associatifs via notre fonds Solution Associations Occitanie et en maintenant nos subventions pour les manifestations annulées.

En quelques semaines, dès la mi-mars, nous avons innové, nous avons été réactifs, nous avons été utiles. En votre nom à toutes et à tous, je veux sincèrement remercier les agents de la Région qui ont été exemplaires. Pour beaucoup dans le cadre du télétravail, il a fallu concilier vie de famille et vie professionnelle, mais ils ont répondu présents et je veux leur témoigner notre gratitude pour leur professionnalisme et leur sens du service public.

La tâche était d'autant plus difficile qu'elle n'a pas été facilitée par le Gouvernement. La preuve par les masques ; ce n'était pas notre rôle, mais nous n'avons pas hésité une seconde, au vu de l'urgence et de la pénurie. Pour les soignants, pour les masques FFP2, ce sont 4,4 millions de masques que la Région a achetés et distribués à l'ensemble des soignants et prioritairement, bien sûr, dans les premiers jours du confinement, à nos hôpitaux.

C'est aussi une des leçons de cette crise : le rôle essentiel des collectivités locales en général et des Régions en particulier.

Le récent rapport de l'Institut Montaigne consacré à l'action publique face à la crise du Covid-19 est particulièrement éloquent : il parle d'un État sur le terrain empêché par lui-même, d'un État qui a souvent fait la preuve de sa déconnexion avec les réalités locales, de son incapacité à agir, voire de sa pure et simple absence.

Tirer les leçons de la crise, c'est donc redonner du pouvoir au local en réinterrogeant d'abord le rôle et les missions de l'État. La recentralisation des pouvoirs engagée depuis trois ans s'avère inefficace, nous le constatons. Il faut au contraire toujours plus de proximité, toujours plus d'agilité. Oui, l'État doit aujourd'hui prendre ses responsabilités par un nouveau concept de décentralisation qui donne toute sa place aux territoires et notamment aux Régions.

Le président de la République a promis une grande conférence des territoires. Nous l'attendons. Nous attendons des actes avec à l'esprit que la dotation exceptionnelle de 4,5 Md€ pour les collectivités locales ne consacre pas un centime aux Régions, sachant que le manque à gagner pour les Régions, en 2020, est de 1,20 Md€.

Les mots ne suffisent plus ; les Français attendent des actes et les Collectivités locales aussi.

Si l'Occitanie a pu être aussi efficace, c'est parce que nous avions anticipé et mis en place des actions bien avant le Covid-19. Si nous avons autant investi pour nos territoires et nos habitants, c'est parce que notre gestion budgétaire avant la crise était maîtrisée et saine. C'est en cela que le soutien de l'État est essentiel. Si rien n'est fait, les Régions seront réduites à l'inaction du fait de l'effondrement de leurs ressources. Elles n'ont pas les capacités financières d'absorber ce choc, puisque les Régions n'ont pas le droit d'emprunter en fonctionnement, contrairement à l'État. Leurs investissements pourraient chuter de 21 Md€ d'ici 2026 ; 21 Md€ de moins pour la France ! Elles ont besoin d'un mécanisme d'amortissement que seul le Gouvernement est en mesure de leur apporter.

Oui, l'urgence est là, dans la capacité de l'État à mettre en place un véritable plan de relance, rapidement et non à l'automne, dans la volonté du Gouvernement à nous donner les moyens d'agir ici et maintenant pour sauver les emplois et venir aussi en aide aux familles qui sont inquiètes pour l'avenir de leurs enfants et pour venir en aide aux entreprises.

Parce que nos concitoyens ne peuvent attendre, la région Occitanie prend une nouvelle fois sa part, nous en donnant la preuve en accélérant avec les deux plans qui vous sont présentés aujourd'hui et avec la DM n° 1.

Compte tenu de la situation de notre tissu économique régional, la première des actions est pour l'emploi ; un projet visionnaire pour transformer, développer, sauver et créer les emplois et relancer l'activité. Nous devons le faire en envisageant le court terme, mais le moyen terme et le long terme également. Le Plan de relance pour l'emploi, de même que le Plan de transformation et de développement, le *Green New Deal*, répondent à ces enjeux. Ils renforcent notre action par des solutions concrètes pour construire ce modèle de société plus juste et plus durable souhaité par nos concitoyens et que nous avons approuvé en décembre 2019 avec Occitanie 2040.

Depuis 2016, nous sommes à l'œuvre et le cap que nous nous étions fixé fin 2019 avec Occitanie 2040 reste le même, celui d'un meilleur équilibre au sein des territoires avec l'arrêt de l'hypermétropolisation et avec aussi un modèle de développement plus juste pour la répartition des richesses et plus durable pour l'environnement. Nous défendons cette écologie populaire au sein de la république des territoires qui permet à chacun d'adhérer, de participer et non d'être sous la menace de sanctions ou d'injonctions.

Je veux ici saluer le travail collectif mené par notre majorité qui a permis à notre Région d'être citée en exemple dans le rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat où est soulignée l'exemplarité de notre démarche Occitanie 2040 avec la création des écochèques logement, la création des écochèques mobilité et des tarifs réduits dans les transports collectifs. Nous sommes la seule collectivité locale en France à avoir été citée dans ce rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat.

C'est en gardant à l'esprit cette vision pour l'Occitanie que nous avons élaboré le Plan de relance pour l'emploi avec trois axes déterminants :

- Le soutien aux filières les plus impactées par l'arrêt ou le ralentissement de l'activité, avec bien sûr des contreparties environnementales avec la décarbonation des activités et tout d'abord le tourisme avec des vertes et durables, avec des économies d'énergie et d'eau, des chantiers d'accessibilité et de sécurisation sanitaire, avec une campagne « Ma Région, mon nouvel horizon » et une aide pour les ménages modestes et les classes moyennes avec la carte Occ'ygène. Notre vaste Région permet d'accueillir avec qualité les touristes, de leur faire découvrir la diversité de nos territoires et l'*occitalité*.

Ensuite, sur l'aéronautique et le spatial. Je ne rappelle pas les chiffres alarmants, ce secteur qui a toujours connu la croissance est confronté à une crise brutale, inédite et longue. C'est un fleuron de l'industrie française et de notre souveraineté européenne qui vacille et qu'il faut sauver. Chez nous, ce sont des bassins de vie répartis sur l'ensemble du territoire, et pas seulement à Toulouse, qui sont menacés. « *Nous sommes inquiets », « On ne sait pas qui va sauter », « certains d'entre nous ont un crédit sur le dos et si l'on perd notre salaire, cela va être compliqué »*, ces témoignages déchirants d'un technicien d'Airbus donnent le ton de la situation et révèlent aussi ce qu'attendent de nous nos concitoyens.

Nous devons répondre à un double objectif : être capables d'encaisser le choc pendant les 18 prochains mois au cours desquels le trafic aérien ne devrait pas totalement reprendre ; se positionner pour devenir le leader mondial de l'avion vert.

Bien sûr, la première solution est de sauvegarder l'emploi et les compétences de cette industrie où la haute expertise en technologie constitue la principale richesse et de permettre à chacun de se former au regard des enjeux de transformation de la filière.

C'est aussi diversifier l'activité par une reconversion vers les mobilités du futur ou en direction des énergies renouvelables comme l'éolien flottant. Si nous voulons que la France et l'Europe conservent le leadership sur l'aéronautique, si nous voulons garder un temps d'avance, il faut pousser au maximum la recherche et le développement vers les petites entreprises. Cette *supply chain* doit être préservée pour aller vers l'avion vert et nous devons tout particulièrement soutenir les TPM et les PME.

Certains voudraient supprimer l'avion pour des raisons environnementales. Je ne partage pas cette vision, car l'avion, c'est la rencontre, c'est l'échange entre les peuples des différents continents. Bien sûr, son impact environnemental doit être considérablement amoindri, mais ne comptez pas sur moi pour assigner à résidence les gens et ne pas leur permettre de découvrir, au-delà des océans, d'autres civilisations.

Bien sûr, nous poursuivons aussi notre engagement pour la filière viticole déjà fortement impactée par la taxe Trump, les intempéries et le Brexit. Là encore, nous soutenons l'innovation et la reconquête des marchés locaux, nationaux, internationaux et les nouvelles pratiques culturales comme le bio ou la haute qualité environnementale.

Il en va de même pour la relance des filières de nautisme et de la plaisance et de celles du BTP. Les bâtiments et les travaux publics sont des secteurs essentiels dans le cadre de la transition écologique et de l'emploi. Là aussi, nous devons accélérer. En quatre ans, ce sont 60 000 logements qui ont été rénovés grâce à nos aides tout en permettant aux artisans de travailler à ce chantier immense. Pour être encore plus en proximité des besoins, nous allons créer des guichets uniques, véritables portes d'entrée de notre service public de la rénovation énergétique pour les citoyens, mais aussi constituer une offre professionnelle de qualité dans ce domaine sur l'ensemble du territoire.

Je souhaite qu'enfin le Gouvernement débloque des crédits et des procédés pour une massification de la rénovation énergétique. Un taux de TVA à 5,5 % serait indispensable.

- La relance est également celle des mobilités que nous avons actée mi-juin avec la mise en place d'un million de billets TER à 1 € et de tous les trajets en cars liO à 2 € maximum.

Je l'ai proposé depuis plusieurs semaines, les infrastructures de transport peuvent être aussi les grands travaux de cette relance. Le président de la République a évoqué le 14 juillet la priorité pour les petites lignes, le fret, les trains de nuit. À l'écouter me vient à l'esprit une formule : à la recherche du temps perdu. En effet, là aussi l'Occitanie attend des actes depuis trois ans maintenant.

Vous voulez agir pour le fret ? Sauvez la ligne Perpignan-Rungis pour laquelle nous nous battons depuis plus d'un an !

Vous voulez agir pour les petites lignes ? Dites à la SNCF, dont l'État est le principal actionnaire, de soutenir les six projets de réouverture de lignes que l'Occitanie a mis sur la table à travers les états généraux du rail !

Vous voulez agir concrètement pour moins de camions sur les autoroutes et plus de trains pour le quotidien ? Accélérez les projets de LGV entre Montpellier et Perpignan et entre Bordeaux et Toulouse qui sont prêts !

Pour les trains de nuit, je veux rappeler qu'il y a trois ans, c'est le train de nuit Paris-Tarbes qui a été supprimé, que Paris-Cerbères est maintenu parce que la Région participe à 50 % du déficit, soit 1,4 M€ de participation de la Région en fonctionnement. De même, nous finançons une étude pour un train de nuit entre Barcelone, Montpellier, Strasbourg et Francfort. Ce sont les Régions qui agissent.

C'est pourquoi il est indispensable d'investir massivement dans les transports collectifs, d'investir massivement dans la rénovation énergétique des bâtiments et qu'il est nécessaire de créer à cet effet un nouvel impôt sur les richesses accumulées.

- Le soutien au développement d'alternatives aux suppressions d'emploi à travers l'expérimentation de nouveaux dispositifs de formation et d'apprentissage pour l'insertion des jeunes est là aussi la solution, ainsi que le lancement à la rentrée de la Cité de l'économie et des métiers de demain ici à Montpellier.

Nous devons aussi créer de nouveaux outils de relocalisation stratégique avec la création d'une Agence Régionale d'Investissements Stratégiques qui permettra à la Région d'être actionnaire dans des projets de relocalisation comme le sanitaire avec des masques, des blouses ou des charlottes, mais aussi l'agroalimentaire ou l'hydrogène.

C'est le cas aussi pour la filière aéronautique où l'Agence jouera le rôle de bouclier pour protéger des entreprises familiales de petite taille de la *supply chain* contre les fonds prédateurs étrangers qui pourraient menacer nos entreprises.

Cette structure essentielle pour préserver notre savoir-faire industriel sera accompagnée d'un portail régional de financement participatif et citoyen des porteurs de projets d'Occitanie. Il s'agit ici de mobiliser l'épargne populaire en proposant des projets à proximité que les épargnants pourront visiter, où ils pourront rencontrer les salariés et les chefs d'entreprise, car cette épargne populaire aujourd'hui n'est pas investie dans l'économie réelle. Cela permettra aux citoyens de participer activement à la transition écologique et énergétique.

Si nous voulons être en capacité d'accueillir nos 45 000 nouveaux habitants chaque année tout en préservant nos ressources, il faut stopper l'hypermétropolisation. Pour cela, nous nous doterons d'opérateurs régionaux pour un aménagement responsable et maîtrisé pour ainsi préserver nos terres agricoles.

Nous actionnerons aussi un autre levier avec les friches industrielles pour occuper les terrains délaissés et ainsi avoir la maîtrise du foncier et mieux répartir l'activité économique. C'est bien cet objectif que nous nous sommes fixé ; c'est le « zéro artificialisation nette » que nous mettons en œuvre.

Il nous fallait donc être un accélérateur pour être à la hauteur des enjeux, répondre aux défis de la relance de l'économie, de la justice sociale et du changement climatique et donner à cette transition

tout l'élan qu'elle mérite. Cela passe par concilier économie et protection de l'environnement avec des emplois non délocalisables à la clé. C'est précisément l'objet du vaste Plan de transformation et de développement, le *Green New Deal*, dont l'acte 1 sur l'alimentation vous est proposé aujourd'hui.

Ce *Green New Deal*, je vous en ai parlé le 5 mars dernier. Ce Plan est une première à l'échelle régionale en Europe. C'est une approche globale du futur de notre Territoire qui s'articulera avec les futurs plans de relance de l'Union européenne et les programmes de la politique de gestion (FEDER et FSE) gérés par la Région.

Oui, ici en Occitanie nous avons un temps d'avance. La Région est pionnière dans bien des domaines et c'est ce sur quoi il nous faut capitaliser pour continuer à proposer des solutions vertueuses afin de permettre à tous nos habitants, où qu'ils se trouvent, de se déplacer, de se nourrir, de se loger, de se former, de travailler, et de se cultiver.

Après l'alimentation, d'autres mesures suivront sur l'éducation, la formation, l'emploi et les métiers de demain, le logement, la santé, la biodiversité, la relocalisation et le numérique lors de la prochaine assemblée plénière de novembre.

Les travaux sur l'alimentation que nous votons dès aujourd'hui constituent un exemple de notre volontarisme politique. Ils s'inscrivent dans le sillage de notre engagement symbolisé par le Pacte régional pour une alimentation durable et la marque Sud de France va incarner cette alimentation durable.

Ici, l'objectif est d'aller vers la reconquête d'une alimentation saine, locale, bio et de qualité, accessible à tous, qui permette à nos producteurs de vivre dignement et décemment. Cela suppose une évolution des pratiques, tant sur la production avec l'agroécologie que, bien sûr, sur la logistique et sur la consommation ; une évolution amorcée pendant le confinement et qui doit continuer à s'appliquer.

Assurer notre souveraineté alimentaire, c'est par exemple permettre à chacun de bien manger et de choisir son alimentation. C'est pourquoi nous allons reconduire jusqu'à la fin de l'année l'opération « Bien manger pour tous », en liaison avec nos associations caritatives et avec nos agriculteurs et, pour remettre l'alimentation au cœur de la citoyenneté, lancer un nouveau budget participatif avec, à plus long terme, la création d'un Parlement de l'Alimentation.

Dans le même ordre d'idée, la place de nos produits régionaux occupera le centre de nos négociations avec la grande distribution et nous souhaitons également soutenir plus fortement les associations pour l'éducation à l'alimentation.

De la même manière, nous allons nous engager pour une gestion exemplaire de l'eau à travers un véritable service public régional de l'eau en nous appuyant sur deux piliers : BRL, que nous connaissons bien ; la CACG, puisque nous allons prochainement en avoir la maîtrise.

L'ensemble de ces Plans représente 581 M€, les deux tiers financés par un redéploiement de crédits et un tiers par l'emprunt.

Enfin, je voudrais parler de cette Convention régionale citoyenne pour revitaliser la démocratie. Ce Plan de transformation et de développement, nous ne pouvons le faire seuls. Il s'inscrit dans une démarche d'étroite collaboration avec les territoires qui laisse toute la place à l'intelligence collective.

Vous le savez, cette idée de Pacte de la citoyenneté active est notre marque de fabrique avec à ce jour plus de 35 concertations et près de 10 budgets participatifs réalisés et qui montent en puissance. C'est pourquoi notre majorité a souhaité que les habitants soient associés à l'élaboration de ce *Green New Deal* régional d'autant plus important dans le contexte actuel. L'abstention record lors des municipales, une élection pourtant généralement prisée des Français, confirme la crise démocratique qui secoue notre pays. Nos concitoyens veulent être entendus, consultés, ils veulent des élus exemplaires connectés aux réalités du terrain.

C'est pour toutes ces raisons que nous lançons une Convention citoyenne régionale inspirée de la Convention citoyenne pour le climat au niveau national. Les 149 propositions qui en sont sorties sont de grande qualité. Je m'y retrouve pleinement, à la fois dans l'ambition élevée affichée de faire baisser de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, qui renvoie vers l'objectif de faire de l'Occitanie la première région européenne à énergie positive, et dans d'autres mesures proposées.

Depuis trois ans, j'interpelle l'État pour lancer un grand plan d'investissement en faveur de la modernisation des infrastructures ferroviaires ou encore pour expérimenter les aménagements de voies réservées aux véhicules partagés et aux transports collectifs sur les autoroutes, ce qu'a exprimé là aussi clairement la Convention citoyenne.

Nous en avons déjà débattu mais, je le redis, je n'opposerai jamais la participation citoyenne à la démocratie représentative. Elles ont plus que jamais destins liés.

D'ailleurs, pour conclure, je veux dire ici combien l'ensemble des présidents de groupes de cette Assemblée, que j'ai réunis régulièrement durant cette crise sanitaire, a travaillé en responsabilité et dans un esprit de concorde, loin des affrontements politiciens que nos concitoyens ne supportent plus.

Durant cette crise, nous avons été la Région des solutions pour nos concitoyens, pour nos territoires. Ce modèle de société que revendiquent nos concitoyens, nous voulons et nous allons le faire ici, en Occitanie. C'est ce à quoi nous travaillons depuis quatre ans et demi tous ensemble pour et avec les citoyens d'Occitanie, avec des valeurs fortes - le rassemblement, l'intérêt général, l'éthique, l'ouverture à l'autre, le progrès pour tous -, avec des piliers et une vision - la justice sociale et l'urgence environnementale -, avec une méthode - l'écoute et la proximité - pour créer

des politiques publiques agiles et sur-mesure pour l'emploi, le pouvoir d'achat, l'éducation, la mobilité, la formation et la santé. Avec aussi une évaluation de nos politiques publiques basée sur le bien-être et l'impact environnemental et non uniquement sur le PIB.

Ce fameux monde d'après, nous voulons le construire collectivement en ne laissant personne au bord du chemin, en expliquant, en informant, en démultipliant les actions innovantes et exemplaires sur tous les territoires.

Nous voulons le construire en accélérant cette transition avec des objectifs élevés, mais par un chemin combinant exigence, accompagnement, partage et protection.

Nous voulons le construire en restaurant la confiance et le consensus ambitieux.

Surtout, nous voulons lui donner un visage, une voix, une âme : ceux de l'Occitanie !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Je vous donne quelques informations concernant les groupes : je vous informe que, suite à la démission de Véronique VINET de ses fonctions de coprésidente de groupe, le groupe Nouveau Monde est, depuis le 29 juin dernier, coprésidé par Nicolas COSSANGE et Romain PAGNOUX.

Nous avons pour cette Assemblée plénière 14 points inscrits à l'ordre du jour. J'indique pour mémoire qu'une mise à jour des rapports 01 et 02 vous a été transmise dans la Kbox le 10 juillet dernier, ainsi qu'un rapport supplémentaire sur la représentation de la Région dans les organismes extérieurs.

Par ailleurs, un correctif sur le rapport 01 vous a été transmis hier.

La Conférence des Présidents de groupes, réunie le lundi 6 juillet, a évoqué l'ordre de passage des rapports et a défini trois modules et les temps de parole des groupes, que vous connaissez, je ne vais donc pas les rappeler.

Nous avons trois points d'actualité, cinq vœux, deux questions orales, 22 amendements et trois demandes de vote par division.

M. SELLIN

Bonjour Madame la Présidente,

Bonjour Mesdames et Messieurs les élus,

Puisque vous abordez la question de l'ordre du jour, il me paraît nécessaire de faire trois rappels au règlement intérieur.

Le premier relatif à l'article 1a du règlement intérieur qui indique que l'Assemblée plénière est composée de 158 membres. Je me demande donc pourquoi une seule moitié de l'Assemblée plénière, alors que les conditions spatiales permettent une Assemblée plénière avec 158 membres, dans un passif, malheureusement, où les Commissions et les Bureaux n'ont pas pu se réunir les

mois précédents dans des conditions y compris de visioconférence, alors que les moyens techniques et institutionnels le permettent et alors que d'autres institutions ou organisations beaucoup plus petites ont pu, pendant plusieurs mois, tenir des réunions en visioconférence. Le fait que la Conférence des présidents ait pris cette décision n'est absolument pas dans le règlement intérieur. Nous aimerions des explications à ce sujet.

Le deuxième rappel au règlement intérieur est relatif à l'article 20. Nous avons déposé une question orale et un vœu dont nous avons appris, de manière incidente et absolument pas formelle de la part des services ou de votre Cabinet, qu'ils avaient été rejetés. La première est une question orale sur l'interdiction des manifestations en région relative à une déclaration qui vous a été prêtée par *La Dépêche du Midi* - qui n'a pas été démentie depuis, nous pensons donc que c'est le cas : le 23 mai 2020, vous êtes intervenue en période électorale aux côtés du maire de Toulouse…

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN, vous ne lisez pas votre question orale ! Je vous dirai pourquoi elle n'a pas été acceptée, mais vous ne la lisez pas ! Ne contournez pas la procédure !

M. SELLIN

Ce n'est pas moi qui contourne la procédure !

Il y a un rejet de notre question orale et nous n'en avons pas été informés par les services. Je suis absolument légitime, en début de séance…

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN, utilisez un autre ton, parlez poliment !

Je vous parle poliment, ne haussez pas le ton ! Ne lisez pas votre question orale. Passez à votre troisième point et je vous répondrai.

M. SELLIN

Il y avait un vœu sur la question du droit international en Israël et Palestine, mais il a été rejeté alors que tout indiquait dans les attendus de ce vœu qu'il était lié à un intérêt régional, notamment notre coopération avec la ville de Tubas et la vallée nord du Jourdain. Je ne lis pas le vœu.

Le troisième rappel concerne l'article 12-n relatif à la question de faits personnels, au pluriel. Je parle au nom des élus Myriam MARTIN, Guilhem SERIEYS et Jean-Christophe SELLIN, car nous avons été diffamés par des propos dans le même article de *La Dépêche du Midi* du 23 mai 2020 où vous avez déclaré que la France Insoumise était du côté de la violence et des casseurs.

Nous aimerions avoir des explications sur ces trois points. Nous regrettons le mépris à notre égard qui non seulement n'est pas très sain pour le bon fonctionnement à la fois de nos relations et de notre Assemblée et qui est, de toute évidence, de très mauvais augure pour la suite.
Je vous remercie de vos explications.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN,

Tout d'abord, je me permets de vous rappeler que la loi a été modifiée sur l'organisation des assemblées et que nous organisons sous ce format cette assemblée plénière, car bien entendu le droit nous le permet. La Conférence des Présidents a décidé que c'était sous un format restreint, ce que nous avons fait.

En ce qui concerne les questions orales ou les vœux, je vous rappelle que la question de la Palestine n'est pas un sujet d'intérêt régional, mais un sujet d'intérêt national. Or, ici, je vous le redis, ce n'est pas une tribune ; ce n'est pas l'Assemblée nationale. Si vous êtes en mal d'expression, ce n'est pas ici que vous allez pouvoir l'assouvir.

En ce qui concerne la question des manifestations, ce n'est pas un sujet d'ordre régional, mais un sujet de sécurité et d'ordre national. Nous n'avons aucune compétence ni aucune mission en termes de sécurité, cela est de la compétence de l'État.

Quant aux propos que j'ai pu tenir, si vous jugez que c'est de la diffamation, saisissez le juge. Chacun a le droit de donner son expression, ce n'est pas de la diffamation. Je me permets de vous rappeler que certains élus de la France Insoumise ont légitimé la violence et je le rappelle. C'est une divergence forte que j'ai avec ces élus de la France Insoumise.

Nous sommes en Assemblée plénière de la Région, nous allons adopter l'ordre du jour. Je vous rappelle de bien prendre vos machines pour le vote.

Adoption de l'ordre du jour

Le scrutin est ouvert… (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 24, NI : 2 -M. SATGE, M. LOPEZ)
- Contre : 2 (NI : 2 -M. SELLIN et M. SERIEYS)
- Abstention : 39 (NM : 1 -M. ONESTA-, RN : 36, NI : 2 -Mme MARTIN et M. HOANG NGOC).
- Ne prennent pas part au vote : 0.

L'ordre du jour est ***adopté***.

Je vous remercie.

Je vous propose la présentation du rapport du Plan de relance pour l'emploi, puis nous aurons un temps de discussion avec les élus et nous procéderons au vote.

Je demande à Jean-Louis CHAUZY, Président du CESER, de bien vouloir me rejoindre et d'intervenir avant la présentation à deux voix par Nadia PELLEFIGUE et Agnès LANGEVINE.

M. CHAUZY

Bonjour, Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

J'ai vu que j'avais droit à cinq minutes pour m'exprimer. Il est difficile de résumer des documents que nous avons reçus le 6 juillet, soit 2 000 pages au total. Heureusement, par anticipation et par suivi des grands dossiers avec la Région, nous sommes au cœur des préoccupations.

Je partage votre introduction, Madame la Présidente, sur la pandémie, sa brutalité et ses conséquences. Cela faisait 15 ou 20 ans que l'on parlait des pandémies en pensant que ce n'était pas pour nous et nous avions même oublié les 40 000 morts de 1969. Nous nous souvenions qu'il y avait eu la grippe espagnole avec 50 millions de morts, mais c'était il y a un siècle. Depuis 10 ans le pays s'est totalement désarmé du point de vue sanitaire, du point de vue de la prévention et du principe de précaution.

Malgré cela, il y a eu une grande réactivité de l'État et des Collectivités, dont la région Occitanie, puisque j'ai été amené à suivre les réunions du jeudi matin et la Cellule Régionale de Continuité Économique réunissant la Présidente, le Préfet de Région, les grands services de l'État, 74 branches professionnelles et des acteurs socio-économiques.

La pandémie n'est pas une chance, mais un drame, comme vous l'avez rappelé. Cela incite bien sûr à tirer des conclusions de cette crise, ce que fait mon Assemblée, puisque nous sortirons le 30 septembre un rapport sur la sortie de crise et ses préconisations. Cela oblige dans plusieurs domaines à réarmer le pays, à reconstruire une industrie et à faire preuve - ce n'est pas un gros mot - de patriotisme industriel dans un cadre européen de préférence, car nous ne sommes pas assez costauds pour le faire seuls.

Nous serons heureux de bénéficier de l'accord qui semble difficile au sein des 27 ou 28 États pour mettre en œuvre le Plan de soutien de l'Union européenne.

La Région a fait son travail et j'ai salué, à l'occasion de réunions, l'immense investissement des élus, des conseillers, des collaborateurs de la Région et de tous les services pour produire à temps tout ce qu'il fallait produire pour élaborer les plans, les porter à connaissance, les faire partager, les corriger en cours de route avec les acteurs économiques en regardant ce qu'il fallait corriger, ce qui ne fonctionnait pas ; je pense au réseau consulaire en particulier auquel nous avons été heureux de participer.

Je m'exprimerai rapidement sur quelques dossiers emblématiques, car c'est aussi au cœur de nos préoccupations.

Vous l'avez dit, les trois grands secteurs qui portent l'économie de la Région - mais il y en a bien d'autres - sont terriblement affectés par la pandémie : la filière agro et la filière viticole étaient déjà affectées par la taxation Trump imposée à Airbus, puis élargie à la filière viticole avec un manque à gagner d'environ 69 M€ pour lequel la filière réclame toujours un fonds de compensation qui ne vient pas. Vous avez négocié avec la filière un accord avec la Région à 14 M€. Ma préoccupation aujourd'hui est de savoir les dépenser utilement et à temps, parce que connaissant les acteurs, je vois bien que la filière est éclatée en quatre morceaux et parfois on est d'accord avec la Région et avec l'État, mais pour la mise en œuvre, c'est autre chose. Il faut que la filière sache, avec la Région, dépenser utilement ce pour quoi cette convention est passée, à savoir faire la promotion de nos pépites qui sont considérables à différents échelons.

Pour l'aéronautique, le 3 février 2020, le Président Guillaume FAURY s'exprimant devant le Comité d'Entreprise à la soirée de promotion à laquelle j'étais invité, disait aux salariés « *Je vous félicite d'avoir produit et livré à temps 831 avions au 31 décembre 2019, mais il faudra en sortir 900 au 31 décembre 2020 »*. Vous connaissez la suite six mois après !

Cette crise-là, c'est du jamais vu ! Certains en ont tiré une conclusion un peu leste, mais électoralement redoutable : accompagner la fermeture pour faire en sorte et éviter que Toulouse se transforme en Denver et nous ferons un grand débat pour savoir de quoi nous vivrons. Du coucher du soleil, sûrement !

Si nous renoncions à fabriquer des avions, nous aurions le plaisir d'acheter des avions chinois à la Comac, s'ils sont autorisés à voler dans dix ans, et des Boeings.

Le troisième secteur emblématique qui, en nombre d'emplois, est le second derrière l'aéronautique c'est le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, secteur également sérieusement sinistré. J'ai lu tous les plans proposés et j'ai deux ou trois remarques à faire, que j'ai déjà écrites à Bercy à Bruno Le Maire.

Dans les contreparties de l'État au plan aéronautique du 9 juin 2020, deux contreparties sont indiquées :

- que l'argent public serve à consolider l'emploi industriel en France et les activités, voire à relocaliser ;
- que soit établie au plan national une charte éthique entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants. Le GIFAS a répondu oui. La charte éthique doit aussi faire l'objet d'une écriture en Occitanie, comme prévu quand il y avait eu une charte éthique après la triple crise d'Airbus il y a 15 ans (crise de croissance, crise de confiance et crise économique tout court), puisque le plan Power8 a permis de « dégager » (pardonnez-moi l'expression) plusieurs milliers d'emplois. Louis Gallois à la fin a fait signer par Airbus une charte éthique avec la *supply chain*. Il faut y revenir.

Ce qui est affligeant et met de mon point de vue en péril la crédibilité des dirigeants d'Airbus est d'avoir, dix jours après la publication du Plan aéronautique et après avoir accepté les conditions de l'État, signé un contrat avec la société américaine UTC pour lui confier la fabrication des nacelles pendant dix ans alors que le groupe Safran, qui en fabrique, n'était informé de rien, puisque M. PETITCOLIN l'a fait remercier par le Président de la Métallurgie de l'Occitanie.

Pendant qu'Airbus passe son temps à chercher quel est le cadre de haut niveau qui a tuyauté Jean-Louis CHAUZY, il ferait mieux de renoncer au contrat. Retenez qu'une nacelle, c'est 3 M€. Le 20 juin, le lendemain de mon expression publique, une grande société indienne a passé une commande de 600 avions, donc 1 200 nacelles, soit un pactole de 1 200 M€ qui bénéficieront à l'Américain UTC qui fera fabriquer au Mexique et en Chine. Dix sous-traitants de l'Occitanie m'ont écrit pour me remercier et me dire de tenir bon. Le problème n'est pas de tenir bon, mais qu'Airbus renonce au contrat qui a été signé et j'ajouterai ici - personne ne le répétera - que ceux qui l'ont signé ont perdu la confiance des salariés. Je suis heureux que le syndicat majoritaire d'Airbus ait très fort expliqué ce que je vous dis là à tous les salariés sur l'ensemble des sites.

Les contreparties de l'État, oui, mais la Région met 100 M€ ; ce n'est pas rien, elle doit donc avoir les mêmes exigences à l'égard des collectivités qui soutiennent tous les jours de l'année la filière Airbus dans ses préoccupations. La Région participera aussi à la construction de l'avion du futur entièrement décarboné. Une nacelle n'est pas que l'enveloppe du moteur, c'est aussi de l'air conditionné à l'intérieur, un produit haut de gamme. Le confier aux Américains est une faute et une erreur.

Concernant le Plan littoral et les activités induites, je vous renvoie aux deux bons rapports du CESER sur la stratégie portuaire. Il faut que la Région prenne la compétence totale des ports d'Occitanie, car il y a aujourd'hui une tendance chez chacun de se prendre, non pas pour le roi d'Occitanie, mais de se comparer à Barcelone. Pensez donc ! Il faut qu'il y ait une stratégie unique, des activités dédiées pour ne pas imiter le voisin.

Il ne faut pas que la Région soit le seul investisseur public. S'il n'y a pas d'investisseurs privés, cela veut dire que l'économie sera à zéro.

Concernant l'emploi - le CESER complétera mes remarques à l'occasion du rapport sur la sortie de crise -, nous avons fait une proposition il y a deux ans consistant à mettre tous les territoires avec un chômage dépassant les 11 % en territoire « zéro chômeur de longue durée ». J'ai vu que des collectivités pendant la campagne des municipales avaient repris cette idée en Occitanie. Louis GALLOIS a signé une tribune dans *Le Monde* avec Laurent BERGER pour dire que le « Territoire zéro chômeur de longue durée » doit être une politique publique pour tous les territoires. Nous avons les deux tiers des bassins d'emploi à des taux de chômage supérieurs à la moyenne

nationale. Cette politique doit aussi être portée par la Région pour que ce soit partagé au niveau infrarégional.

De ces événements que nous avons vécus et qui ne sont pas encore achevés d'un point de vue sanitaire, nous en tirons quelques conclusions, Madame la Présidente, sur le projet de loi 3D pour qu'il y ait davantage de coconstruction de politiques publiques entre l'État et la Région. Les Régions ont montré leur engagement, leur réactivité et leur utilité, c'est l'occasion de le faire acter par la loi 3D. C'est ce que nous avons écrit dans notre contribution que le Bureau du CESER a adoptée lundi 6 juillet que je vais vous adresser, Madame la Présidente, et que je dois présenter à Jacqueline GOURAULT avec mes collègues dans quelques jours.

Je cite aussi une autre contribution sur la sortie de crise qui concerne l'organisation sanitaire. La section Prospective a adopté un document d'un très grand intérêt sur les compétences nouvelles que pourraient avoir les Régions en matière sanitaire.

Nous avons fait dix propositions pour la refondation de l'hôpital dont une fera un peu de bruit, car elle demande carrément la suppression des ARS. Je ne crains pas les chocs externes. Elle sera présentée au ministre et à l'ARS, car Bruno MUSELIER m'a dit qu'il avait une Commission Santé et qu'il serait temps de la présenter. Je voulais envoyer la contribution votée par le CESER lundi matin pour que nous puissions en parler aussi avec la région Occitanie, mais nous irons chercher les réponses à ces questions.

Le Ségur de la santé a posé la question des rémunérations bien légitimes, mais ne s'est pas appesanti sur la refondation de l'hôpital. Or, la suite est la refondation de l'hôpital : sortir du *numerus clausus*, former, mieux former pour ne pas être obligé de piller les pays tiers pour que leurs meilleurs médecins restent chez nous alors qu'ils en ont besoin chez eux.

Tout cela est d'un très grand intérêt.

Concernant la démocratie citoyenne, j'ai expliqué à Simon MUNSCH que nous ne pouvions pas arrêter tous nos travaux durant quatre mois. Nous ne nous en sortions pas d'un point de vue humain. Nous avons des rapports à achever et nous avons dû suspendre toutes nos délibérations pendant quatre mois. Même si nous sommes favorables à cette procédure, puisque nous cherchons dans la réforme du CESE, à être le correspondant du CESE dans les Régions plutôt que les Comités Théodule qui n'ont pas d'existence, à part temporaire, nous souhaitons que la démocratie citoyenne s'appuie aussi sur la démocratie consultative et que nos rapports aient un débouché.

Nos rapports ne relèvent pas toujours du Prix Nobel, mais beaucoup ont une grande pertinence, car ils partent de diagnostics partagés - ce qui n'est pas toujours évident - et de préconisations opérationnelles - je vous en ai donné un aperçu sur la transition énergétique, mais il y en a quelques autres. J'ai dit il y a quelques instants à Nadia que nous souhaitions reprendre le chemin

des concertations pour faire vivre nos rapports auprès des commissions, car par anticipation nous avons parfois quelques idées utiles pour le bien commun. Il me faut aussi rassurer les miens pour expliquer tous les jours à quoi nous servons.
Merci de m'avoir écouté !

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président, cher Jean-Louis.
Je demande à Nadia PELLEFIGUE et à Agnès LANGEVINE, Mesdames les Vice-présidentes, de bien vouloir présenter le rapport n° 1.

Module 1 - Plan de relance pour l'emploi

2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi

Mme PELLEFIGUE

Merci, Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce rapport sur le Plan de relance pour l'emploi de la Région Occitanie - la Présidente en a fixé les contours et le contexte tout à l'heure - consiste pour nous à répondre à un objectif principal : lutter contre le chômage de masse qui menace la France tout en accompagnant l'économie régionale vers un modèle plus résilient déjà au centre du projet Occitanie 2040.
Si nous devions schématiquement voir la période dans laquelle nous sommes, nous avons déployé un certain nombre de dispositifs en période de crise Covid et dans la période de confinement. À ces dispositifs, nous avons associé l'ensemble des acteurs économiques du territoire, les associations, les élus, qu'ils soient issus des intercommunalités, des départements ou des communes et, bien sûr, les élus régionaux qui ont souhaité participer à cette réflexion. Bref, nous avons fait en sorte de bâtir un diagnostic commun pour apporter des solutions communes sur l'ensemble du territoire régional.
Au-delà des discours incantatoires qui devaient nous projeter dans le monde d'après, nous nous sommes attelés à essayer de trouver des solutions pour le monde de maintenant.
Le Plan de relance pour l'emploi s'inscrit en relais des mesures d'urgence déjà déployées et préfigure les trajectoires, d'une part tracées avec Occitanie 2040 et, d'autre part, appuyées en matière de dispositifs et d'actions au sein du *Green New Deal.*
Ce Plan de relance pour l'emploi engage une enveloppe de 211 M€ avec un effet levier de 400 M€. On peut parler d'effet levier à la condition et seulement si nous faisons ensemble le chemin que j'ai décrit. La Présidente a donné pour mission à chacun des Vice-présidents de s'associer, dans des

réflexions et des échanges, avec les entreprises et les territoires. À ce titre, l'ensemble des collègues vice-présidents ont été en permanence en prise avec les acteurs du territoire.

C'est ainsi que nous avons pu bâtir les premiers plans de soutien des filières qui vous sont présentés dans ce rapport. Je pense bien évidemment au Plan sectoriel lancé en faveur du tourisme sur lequel à la fois Jean-Louis GUILHAUMON et Vincent GAREL, avec tous les élus volontaires, ont pu travailler âprement dans une situation familière. Je pense bien évidemment à celui de l'aéronautique et à celui de la viticulture. Je pense également aux nouvelles actions en faveur du BTP, sujet sur lequel la Présidente a signé son entrée en mandat avec les engagements de campagne qui furent les nôtres avec ce plan Marshall pour le BTP. Aujourd'hui, nous sommes dans une accélération du soutien à la filière tout en faisant en sorte que le soutien s'adosse à des orientations politiques qui sont celles de notre majorité : la rénovation énergétique, la production de logements sociaux. Bref, du mieux vivre pour la filière et de l'activité, mais à la condition d'épouser des trajectoires durables qui permettent d'ancrer l'emploi dans le territoire.

Également un soutien à destination du nautisme et de la plaisance. Mon collègue, le premier Vice-président Didier CODORNIOU, s'est attelé à des pistes que l'on retrouvera à la fois dans le Plan de relance pour l'emploi, mais aussi dans de nouvelles trajectoires dans le cadre du *Green New Deal*.

Le deuxième axe, au-delà du soutien aux filières, consistera à trouver des alternatives aux suppressions d'emplois. Or, malheureusement, si nous voyons les uns et les autres en presse s'égrainer les annonces de PSE, nous savons que le tissu économique de la Région n'apparaît pas toujours, y compris dans ses difficultés, dans la presse. D'une part, les PSE ne s'appliquent pas à toutes les entreprises et, d'autre part, les entreprises de moins de 50 salariés qui sont extrêmement nombreuses sur notre territoire sont également en souffrance et en difficultés.

Dans chacune de ces entreprises, il y a des femmes et des hommes qui parfois ont établi des projets de vie, des projets de famille et qui aujourd'hui sont dans l'inquiétude et dans l'angoisse. À elles et eux, nous ne pouvons pas dire « rendez-vous dans deux mois, à la rentrée pour voir ce que nous pourrons faire en urgence ». Nous avons décidé, nous, ici, de faire en sorte que le plan d'action s'applique ici et maintenant. Malgré les licenciements qui pour certains seront inévitables, nous emploierons toute notre énergie pour en réduire le nombre, faire en sorte de pouvoir redéployer les compétences et les savoir-faire.

C'est tout le volet qui a été travaillé avec la Direction de l'emploi et de la formation et avec les différentes filières pour assurer les nouveaux dispositifs de formation à destination des salariés, y compris des dispositifs de formation individuelle que la Région s'engage à compléter quand les comptes de formation individuelle ne répondent pas à la prise en charge totale, mais aussi pour mettre en exergue l'apprentissage pour les jeunes.

Oui, il y a bien un Plan d'apprentissage adopté au niveau national, mais, voyez-vous, il ne s'appliquait pas aux centres de formation des apprentis. Nous considérons ici qu'il n'est pas possible de se passer des compétences et des savoir-faire de nos seniors, qu'il faut s'interroger sur la manière de les redéployer vers des activités industrielles qui répondent aux besoins locaux, qu'il faut fournir une offre locale, mais que nous devons assurer également la transmission. Riches d'une population jeune, nous avons le devoir de leur donner une trajectoire d'espoir et d'avenir en milieu professionnel.

Je pense notamment à l'aéronautique. Nous connaissons tous de jeunes femmes ou de jeunes hommes qui, passionnés par le spatial et par l'aérien, ont engagé des études dites d'excellence pour lesquelles les débouchés étaient jusqu'alors assurés. Beaucoup d'entre eux ces derniers mois ont vu leur stage en entreprise interrompu, les entreprises ne pouvant assurer leur formation. Nous ne pouvons pas laisser tout une partie de notre jeunesse et ses espoirs basculer dans notre société.

C'est ainsi que lorsque nous créons un fonds régional de sauvegarde et de développement de l'emploi dans les territoires, nous faisons en sorte :

- d'identifier au niveau territorial les secteurs qui recrutent, les dynamiques d'emploi en lien avec l'Observatoire régional des Compétences industrielles ;
- de favoriser les passerelles qui existent entre les entreprises vers ces secteurs qui recrutent et c'est tout l'objet de la plateforme interfilières que nous avons mise en œuvre ;
- de proposer un accompagnement individuel aux salariés dans le cadre de cellules dédiées à la sauvegarde des emplois pour les entreprises sans PSE, c'est-à-dire celles de moins de 50 salariés ;
- de faire en sorte que pour les salariés qui visent une reconversion avec un financement à hauteur de 50 % du reste à charge de la formation, nous puissions venir en soutien.

C'est avec des réformes comme cela, très précises, que nous serons en capacité de réduire le nombre de licenciements secs, de réduire la colère et la désespérance et de conduire un avenir pour le territoire.

Ce Plan de relance pour l'emploi, c'est gérer l'immédiate urgence, mais c'est aussi tracer les trajectoires de demain.

Dans les trajectoires de demain, il y a la création de nouveaux outils stratégiques de relocalisation. Bien sûr, la Présidente a signé très rapidement, aux côtés de nombreuses personnalités du monde de la recherche et de l'entreprise, mais aussi de politiques, de chercheurs et de spationautes, des tribunes invitant à repenser le monde de la même manière que celui que nous avons pensé dans Occitanie 2040.

Dire que nous voulons des relocalisations et que notre pays est trop dépendant des importations mondiales est insuffisant. Ce constat est partagé et réalisé. Lorsque l'on entend notre population dire qu'elle veut consommer davantage local, il faut être en capacité d'apporter des solutions. Ces solutions, ce sont les outils dont nous souhaitons nous doter avec la création de nouveaux outils stratégiques de relocalisation qui se déclinent de différentes manières.

Une de ces manières est l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques que vous trouvez développée dans le rapport. C'est faire en sorte que nous puissions accompagner des projets industriels pour lesquels les marchés ne sont pas en place, mais où les besoins locaux existent bel et bien. C'est la place de la puissance publique que de donner des moyens pour le repositionnement industriel, ce qui nécessite des investissements financiers, des accompagnements de nos TPE et de nos PME.

Il faut se dire aussi que quand nous aidons les entreprises, nous venons en appui pour leurs salariés, mais il faut toujours s'assurer, quand on est la puissance publique et l'institution régionale, que cela répond bien aux besoins de notre territoire et de nos citoyens.

Le constat est important sur le niveau d'épargne constitué par les Français et notre territoire s'y retrouve aussi avec un niveau d'épargne important. Nos populations ont peur et veulent être utiles ; pour preuve, les initiatives solidaires, les nombreuses actions qui se sont tenues en région. Nous souhaitons pouvoir mobiliser l'épargne des ménages pour rendre leurs investissements productifs, utiles dans leur territoire, sous leur contrôle. C'est à leurs côtés, en donnant de la visibilité aux projets et avec une plateforme de financement participatif que nous pourrions accompagner des projets qu'ils et elles considèrent utiles, au-delà des politiques publiques que nous mettons en œuvre.

Dans la manière de penser ce Plan de relance pour l'emploi, il a été question d'abord de partenariats, d'efficacité, d'échanges, mais surtout de cibler chaque étape. C'est pourquoi vous trouverez dans les différents paragraphes le montant prévu sur un budget régional et l'effet levier attendu. Nous n'aurions jamais pu l'inscrire si l'ensemble des partenaires - nous les en remercions - n'avaient voulu montrer leur volonté de concourir à l'intérêt général aux côtés de la Région et à son invitation.

Ma collègue Agnès LANGEVINE avec qui je présente ce rapport insistera sur d'autres points transversaux nécessaires. J'ai beaucoup apprécié dans ce travail partenarial, qui est aussi celui de l'exécutif, de constater que la transition écologique dont Agnès a délégation était un sujet partagé par tous et a été au cœur des préoccupations de l'ensemble des politiques que nous avons déployées ; l'écologie populaire, comme tu le dis si bien et si fortement, Agnès, la volonté de coupler les questions de justice sociale, d'emploi à la question écologique et au changement climatique.

Ici, dans ce territoire, nous avons la chance d'avoir de nombreux talents, un climat parfois clément, mais de plus en plus capricieux au regard des brutalités de la planète qu'évoquait la Présidente Carole DELGA. À nous de faire en sorte de prendre soin de nos populations et d'imposer des trajectoires. Il me semble que ce Plan de relance pour l'emploi signe ce volontarisme et, surtout, la volonté d'y arriver en commun.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Madame la Vice-présidente LANGEVINE, si vous voulez bien compléter ces éléments et présenter d'autres aspects du Plan, merci.

Mme LANGEVINE

Merci, Madame la Présidente,

Merci, Nadia, et bonjour à toutes et à tous.

Effectivement, les historiens nous enseignent que les sorties de crise n'engendrent pas de grandes révolutions, mais une accélération du monde d'avant. Ici, en Occitanie, nous avons commencé à transformer ce monde d'avant, ici, dans nos territoires, avec nos partenaires et les citoyens en enclenchant de grands chantiers : la première Région à énergie positive, vous l'avez rappelé ; la création d'une Agence Biodiversité ; une transition agroécologique ; un aménagement beaucoup plus équilibré du territoire en respectant aussi les bassins de vie et les aspirations de leurs populations. Bref, un modèle que nous avons commencé non seulement à dessiner, mais à mettre en acte concrètement avec de nombreux dispositifs.

Aujourd'hui, il s'agit d'accélérer - mot largement utilisé que l'accélération de la transition énergie. Pour cela, nous avons à en finaliser les modalités et je vous présenterai tout à l'heure le service public de l'efficacité énergétique et de la rénovation énergétique. Il s'agit, avec le Plan de relance, mais aussi avec le Plan de transformation, le *Green New Deal*, de cranter et ancrer les leviers qui vont nous permettre cette bascule du modèle, un modèle bien plus sobre en ressources, beaucoup moins prédateur, juste socialement, qui répond à l'ensemble des besoins vitaux et essentiels de nos concitoyens et qui permette de rétablir les grands équilibres écologiques si bouleversés.

Le Plan de relance, ce plan économique, est un plan à la fois d'urgence, mais qui trace ces mutations et ces reconversions à engager en termes de formations, de filières et de relocalisations pour que la chaîne de valeur profite à nos territoires, tant sur le plan social que sur le plan économique, mais aussi pour que nous soyons plus autonomes et bien moins dépendants notamment des matières premières dont le cours est très sensible aux tensions géopolitiques, afin

de produire en écoconcevant des process, en recyclant et réemployant de la matière, être innovants, changer de modèle comme les jeunes nous l'indiquent en étant bien plus préoccupés par la fonctionnalité et les usages que par la propriété ou la production avec toujours plus de consommations.

Bref, ce nouveau modèle implique à la fois un renversement culturel, mais aussi des dispositifs et une force de conviction pour embarquer tous les partenaires, notamment les Collectivités, dans la mise en œuvre de ces outils sur leur territoire.

Un de ces outils est le Service public intégré de la rénovation énergétique qui s'inscrit pleinement dans cet objectif de sobriété et d'efficacité énergétique avec la rénovation de 52 000 logements chaque année. C'est bien sûr un défi climatique pour réduire l'empreinte économique du secteur du bâtiment fortement émetteur de gaz à effets de serre, mais c'est aussi réduire la facture énergétique et donc la précarité énergétique et c'est également un formidable vecteur de création d'emplois pour nos entreprises et nos bâtiments.

Ce parcours intégré de la rénovation, nous l'avons confié, vous le savez, à l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat pour offrir à tous les ménages, mais aussi aux collectivités et aux entreprises, une offre de service qui va de l'information, du conseil de premier niveau jusqu'à la prise en charge très concrète, matérielle ai-je envie de dire, du reste à charge en proposant un prêt, en faisant donc une activité bancaire pour permettre à ces ménages de faire face à ce coût de la rénovation, une rénovation de qualité, puisqu'il faut réaliser 40 % de gains en matière d'efficacité énergétique ; ce sont des rénovations qui s'élèvent quand même à entre 20 000 et 30 000 €, ce qui n'est pas accessible à tous les ménages, loin de là, en Occitanie.

Pour que ce service public fonctionne, nous déployons sur l'ensemble du territoire un appel à manifestation d'intérêt que vous en avez en annexe où nous sollicitons les EPCI, mais aussi les Agences locales de l'énergie et les PETR pour déployer, à l'échelle du territoire, des guichets uniques, avec bien sûr des chargés de mission qui étaient déjà présents au travail, mais dont les financements ont été stoppés par l'État récemment. Nous sommes donc bien heureuses de voir le Premier ministre et le Président se saisir de la question de la rénovation énergétique après avoir quand même coupé les crédits de ces plateformes et de ces espaces info énergie. Nous allons donc retrouver le chemin du temps perdu comme la Présidente le disait tout à l'heure, mais c'est quand même du grand gâchis et beaucoup d'inquiétudes pour tous ces chargés de mission qui étaient dans une grande précarité et dont nous avons assuré les salaires durant l'année de transition.

Bref, ce service public est donc effectif depuis le 1er janvier. Avec un peu de décalage lié à la crise Covid et aux élections municipales, nous lançons cet appel à manifestation d'intérêt pour avoir un

maillage territorial et pour que ces guichets uniques soient vraiment la porte d'entrée du service public régional.

Je tiens aussi à remercier les services pour leur travail et tous les partenaires, car la création et la conception de ce service public ont fait l'objet d'un accompagnement par notre Lab régional. En effet, quand on dit service public, il est bien aussi de renverser la logique, de partir du bénéficiaire, de partir du plus bas vers le haut pour bien répondre aux difficultés et aux freins que les habitants rencontrent. Un travail important a été fait par ce Lab qui a pu dessiner ce nouveau service public de l'efficacité énergétique.

Pour rester dans le champ du bâtiment - vous avez lu le rapport, je ne vais donc pas détailler les montants -, c'est un effort financier important, soit 32 M€ sur trois ans avec l'État, la Région et les EPCI qui viendront compléter le financement à hauteur de 30 % de ces plateformes et un partenariat avec notamment Action Logement avec qui la région Occitanie avait déjà une convention et qui a pour mission d'accompagner la mobilité des salariés, mais aussi, dans les zones tendues, de financer la construction de logements sociaux. En sortie de crise, nous renforçons ce partenariat avec une expérimentation conjointe Région Occitanie, Région Grand Est et Action Logement pour mieux mutualiser tous ces leviers et ainsi enclencher et réussir cette rénovation énergétique des logements - c'est assez technique, mais il nous faut nous aligner aussi sur les montants de calcul des aides aux salariés -, mais aussi pour pouvoir travailler mieux l'insertion des jeunes, l'accès des jeunes au logement, avoir des logements plus inclusifs, adaptés aux personnes en perte d'autonomie, mais aussi concevoir - nous l'avons vu, quand on ne bénéficie pas de la même qualité de logement en période de confinement, c'est beaucoup plus difficile pour télétravailler et pour rester calme et zen quand on a une famille nombreuse et logée de façon étriquée - des types de logements et de tiers lieux où l'on peut peut-être aller télétravailler quelques heures à proximité. Bref, de repenser le logement avec une vision plus participative dans sa conception et ciblée sur les usages, y compris en termes de télétravail, ce qui là aussi est bon pour l'émission de carbone.

Nadia a insisté aussi sur l'Agence des Investissements stratégiques, sur la relocalisation, sur le fait de développer et permettre l'installation d'activités industrielles, ce qui veut dire du foncier, de la construction (notre objectif de zéro artificialisation nette), mais aussi sur le travail enclenché par la séquence « éviter, réduire, compenser », séquence édictée par la loi Biodiversité de 2016 qui permet zéro perte nette de biodiversité, voire un gain écologique.

Force est de constater que dans cette séquence - avec un grand « E » pour « éviter », un grand « R » pour « réduire » et un petit « c », puisque la compensation doit venir à l'issue de cette séquence d'évitement et de réduction - projet par projet, on n'arrive pas à cette non-perte nette de biodiversité et de compensation. C'est la raison pour laquelle, en complément d'une communauté

de travail « éviter, réduire, compenser » qui réunit tous les aménageurs publics et privés, les associations environnementales, les élus, avec l'appui de l'Agence Régionale de la Biodiversité - je salue le travail de Véronique VINET et de son équipe sur l'accompagnement dans la planification, dans les documents d'urbanisme auprès des collectivités pour bien intégrer ces enjeux de biodiversité -, nous préfigurons et créons cet opérateur de la séquence « éviter, réduire, compenser » au sein de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction, pour à la fois monter en compétences, être beaucoup plus efficaces en termes de gains écologiques, de compensations, mais aussi pouvoir commencer par des opérations pépites, emblématiques, avec la Région en maître d'ouvrage, mais pas uniquement, pour faire la démonstration et apporter la preuve que la relance ou la relocalisation ne se fera pas au détriment de la biodiversité.

Le Plan de relance et le *Green New Deal* ne sont pas juste l'intégration d'un volet climat dans le plan. C'est vraiment regarder comment le climat, son cadre et ses limites, contient ce plan de relance et non l'inverse. C'est quelque chose de structurel et de transversal que nous engageons avec ces deux Plans.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur RIVENQ pour cinq minutes, suivi de M. PLANO pour quatre minutes.

M. RIVENQ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Avant de commencer les quelques mots et les quelques minutes, malheureusement, qui sont les miennes pour parler d'un sujet aussi important après près de 1 h 30 de présentation qui était nécessaire de votre part, Madame la Présidente, ainsi que de la part de vos deux Vice-présidentes, je veux rendre hommage, tout comme vous, aux nombreuses personnes de notre région, fut-elle relativement protégée par rapport à d'autres régions dans notre pays, aux plus de 500 personnes décédées dans le cadre de cette terrible crise et à toutes les personnes malades, pour certaines encore dans nos hôpitaux, pour qui la convalescence sera compliquée.

Je voudrais m'associer, en ce jour, à une pensée pour leur guérison.

Une pensée aussi pour toutes celles et tous ceux qui, victimes du Covid, ont pu s'en sortir, mais qui dorénavant risquent, pour certains, d'avoir de terribles séquelles, puisque nous commençons à en savoir un peu plus.

Cette crise terrible que nous venons de vivre n'est pas terminée, vous l'avez dit ; il nous faut être prudents, d'où la réunion de ce jour. J'en profite pour le dire, nous avons validé, avec vous Madame la Présidente, je le dis, ce type de rencontre, car il nous faut, nous élus du territoire, élus de la République et de la Région, montrer l'exemple à nos populations. Je crois qu'à travers cette organisation, nous montrons l'exemple et c'est bien.

Je voudrais, comme tout le monde, mais il faut le faire, rendre aussi hommage - vous avez cité les premiers de corvée, thème que l'on entend beaucoup ces temps-ci - à nos soignants qui ont été, ici comme ailleurs en France, au premier rang.

Je veux rendre aussi hommage aux forces de sécurité intérieure qui ont été exemplaires, à nos armées qui ont été exemplaires et à nos personnels territoriaux qui eux aussi ont été présents dès le premier jour de cette crise - j'en parle en connaissance de cause -, quels que soient les métiers et parfois au contact très particulier de nos populations, auprès des personnes âgées, pour ramasser nos poubelles, pour maintenir la propreté. Ce sont des personnes qui parfois, avec des salaires très maigres, ont pu, sans que nous le leur demandions, être présentes tout au long de cette crise. Je voudrais ici, devant les élus régionaux, leur dire ma gratitude, en tout cas pour ceux que j'ai eu l'occasion de diriger et, à travers eux, à tous les fonctionnaires d'État, aux agents publics qui ont été exemplaires, comme ils ont pu l'être dans d'autres crises de notre pays.

Enfin, je veux aussi dire tout le plaisir que j'ai à vous revoir toutes et tous, ici, en ce jour, après quatre à cinq, voire six mois loin les uns des autres, sauf derrière des écrans. La technologie nous a permis de rester en contact et, Madame la Présidente, je voudrais vous remercier du contact que nous avons toujours gardé avec les Présidents de groupes pour prendre des décisions et j'en dirai également quelques mots. Il n'empêche que rien ne remplace le contact physique, rien ne remplace de voir tous ces visages d'élus ; cela redonne du sens à notre vie aussi que de pouvoir nous côtoyer à nouveau.

Je voudrais vous dire à toutes et tous, de tous les groupes, le plaisir que j'ai à être présent parmi vous à Montpellier. Alors que j'avais d'autres engagements très importants, j'ai tenu à être là aujourd'hui parmi vous pour ce moment de prédéconfinement physique qui, malheureusement, n'est pas encore terminé.

Enfin, Madame la Présidente, cela fait déjà 3,26 minutes, malheureusement, que je m'exprime et c'est un peu dommage, car dans ce que je souhaitais vous dire j'aurais pu vous dire tout le bien que je pensais de votre Plan de relance - nous en avions parlé et nos collectivités l'ont accompagné -, notamment autour des quatre axes qui ont été cités et sur lesquels je ne reviendrai pas, notamment le soutien affirmé aux filières, le volet de formation et d'insertion, la création de six nouveaux outils stratégiques et un encouragement à la mobilité ; tels sont les quatre axes que vous nous avez présentés pour un plan qui pèse 210 M€.

Toutefois, Madame la Présidente, j'ai quelques regrets à formuler, vous l'imaginez bien, si vous m'accordez 30 secondes de plus, ce que je pense.

Le premier regret concerne l'expression en préambule. Je trouve que vous n'avez pas manqué d'une certaine arrogance en disant, je vous cite : « *Nous nous y étions préparés avec l'adoption en décembre dernier de notre feuille de route « Occitanie 2040 » »*. Je pense que vous auriez pu faire l'économie de ce cocorico dans le cadre de ce Plan de relance.

Le deuxième regret - nous l'avons partagé, nous en avons parlé ensemble - porte sur le montant des crédits mobilisés et notamment la capacité qu'auront certaines entreprises à pouvoir les mobiliser. Je participe comme certains d'entre vous sur le territoire au Comité d'Engagement, notamment du fonds local auquel mon agglomération participera, comme beaucoup d'agglomérations ou de départements. Pour autant, nous constatons tous les jours qu'il sera très compliqué pour certaines entreprises d'y émarger et je crains que les crédits inscrits, Madame la Vice-présidente, ne puissent pas être tous dépensés. Or, je crois qu'il serait important, quand on connaît la difficulté que rencontrent beaucoup d'entreprises, que ces crédits puissent être tous dépensés.

J'appelle officiellement, je l'ai dit lors de notre réunion et même si la loi le prévoit, plutôt que de mettre en place des avances remboursables qui ne sont pas toujours très simples et qui s'ajoutent au PGE et autres, à mettre en place des subventions sèches dans certains domaines, notamment pour les petites entreprises, notamment dans le domaine du tourisme et notamment, par exemple, - j'en ai rencontré dernièrement avec Aurélie GENOLHER dans sa commune à l'occasion d'une sortie -, des petites autoentreprises qui auront beaucoup de mal à émerger.

Troisième regret rapidement, il est vrai que l'on aurait pu, même si l'on peut ne pas partager toutes les actions, citer aussi dans ce Plan l'action de l'État et notamment de certains services de l'État. C'est rare dans ma bouche, mais je veux aujourd'hui citer la DIRECCTE qui a été très réactive auprès des entreprises, notamment pour la mise en place du chômage partiel, ce qui a permis, par cette action sur notre territoire, de sauver des emplois et des entreprises.

Quatrième petit regret - j'ai ensuite trois petites questions, mais je vous les enverrai si vous me coupez la parole -, il y a pour moi quelques petits trous dans la raquette. On aurait notamment, pu mettre un volet autour de la santé ; Brigitte RIVIERE pourra y revenir tout à l'heure.

Sur les CFA, c'est intéressant, mais on aurait pu aussi mettre un petit volet sur les écoles de production qui sont un peu abandonnées.

Il n'y a rien, j'ai eu l'occasion de le dire, sur la filière événementielle, filière importante de l'économie locale dans notre région ; c'est dommage, tant on sait leurs difficultés.

Enfin, deux petites questions - je sais que j'ai largement dépassé exceptionnellement et je vous en remercie.

La première porte sur le dispositif SPIRE présenté par votre Vice-présidente tout à l'heure. J'aurais aimé connaître l'articulation de ce dossier avec le volet habitat, notamment dans le cadre des opérations cœur de ville. Les meublés touristiques sont-ils concernés ? Je ne l'ai pas bien vu, ils ne sont pas mentionnés dans l'appel à manifestation d'intérêt. Par ailleurs, les travaux d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap seront-ils concernés également par ces mesures prévues dans le cadre du SPIRE.

La deuxième porte sur le dispositif EPARECA, dispositif important. J'aimerais avoir plus de visibilité et de lisibilité concernant les villes moyennes. J'ai bien noté que cela se ferait avec les communes bourgs-centres et les grands sites d'Occitanie, les communes d'équilibre, mais je n'ai pas vu mentionnées les villes moyennes. Or, dans le cadre des actions cœur de ville - nous connaissons aujourd'hui la place importante des 26 communes moyennes de notre région -, je pense qu'il faudrait afficher clairement la possibilité, pour ces villes moyennes, de faire appel au remplaçant de l'EPARECA, tant on sait la difficulté pour certaines d'entre elles de reconvertir les commerces vides.

Enfin, Madame la Présidente, pour conclure très rapidement, je souhaiterais qu'un volet « villes moyennes » soit intégré dans la prochaine génération des contrats État-Région. En effet, nous l'avons vu dans le cadre de cette terrible crise, c'est la volonté de beaucoup de nos concitoyens de quitter certaines grandes métropoles, notamment parisiennes, pour rejoindre des territoires à taille humaine, des territoires où il fait bon vivre, des territoires où l'environnement est protégé, où l'air est bon. Je crois qu'il faudrait que la Région accompagne, à travers ce futur contrat État-Région, ces villes à taille humaine, ces villes moyennes qui aspirent toutes à se développer comme les grandes métropoles. Je crois que ce sera un plan fort des prochaines années dans lequel il me semble que notre Région doit s'engager fortement.

Merci pour le temps largement dépassé, ce dont je m'excuse.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Je propose que pour les prochains intervenants de votre groupe il y ait un peu plus de brièveté, dans un esprit d'équité pour les autres élus, car là il y a quand même eu quatre minutes de plus.

Sur la question du fonds local, l'additif que nous avons ajouté hier est bien à ce propos, puisque le Gouvernement vient, la semaine dernière, de permettre la transformation des avances remboursables en subventions. C'est l'additif que nous vous avons transmis hier. Je voulais préciser que nous avons désormais la possibilité de transformer l'avance remboursable en subvention dans un deuxième temps. Par ailleurs, cela peut aussi figurer en dépenses

d'investissement, je le dis pour le Président d'agglomération que vous êtes, car ce n'est pas inintéressant.
En ce qui concerne les écoles de production, cela fait cinq fois je crois que je réponds sur ce sujet à des membres de votre groupe. Les écoles de production sont aidées par la Région. Ce n'était pas le cas sous le précédent mandat en Midi-Pyrénées, mais avec ce mandat, ça l'est sur l'ensemble du territoire. Je vous le dis et vous le redis, je vous le re-redis, cela fait deux ans que c'est le cas.
En ce qui concerne la santé, contrairement à ce que j'ai pu entendre ou lire, nous avons des dispositifs spécifiques pour les entreprises de santé.
Quant à la question de l'ARIS, je l'ai précisé dans mon discours, c'est bien sur la question sanitaire que l'ARIS pourra intervenir ; je l'ai mis parmi les priorités en parlant de santé, d'agroalimentaire et d'énergies renouvelables.
En ce qui concerne l'événementiel, nous avons rencontré avec Nadia PELLEFIGUE les acteurs de l'événementiel à deux reprises et sont bien incluses dans le fonds local, puisque nous avons élargi, les entreprises liées à l'événementiel. Dans le cadre du fonds local, nous pouvons également aider les entreprises sur l'événementiel.
Sur la question de notre EPARECA, notre dispositif pour les baux commerciaux, bien sûr que les villes moyennes sont éligibles, puisque c'est en partenariat avec les intercommunalités ; pas de problème.
Sur le SPIRE, les meublés sont bien prévus. En revanche, la question du handicap n'y figure pas, car ce n'est pas fléché par le Gouvernement. C'est un sujet qu'il faudra en effet faire remonter, sachant que la Région aide pour les travaux dans des logements pour y accueillir des personnes handicapées ; il y a une majoration.
En ce qui concerne les villes moyennes et le CPER, nous ne savons pas quand nous allons commencer à travailler au CPER, car comme il n'y a aucune avancée sur la négociation budgétaire, les Régions ne vont pas pouvoir signer ces contrats de plan État-Région si elles n'ont pas de compensations financières.
Voilà les éléments que je voulais porter à vos différentes questions.
La parole est maintenant à Monsieur PLANO pour quatre minutes. Il sera suivi par M. PAGNOUX pour trois minutes.

M. PLANO

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Nous vivons une crise sans précédent, inédite par sa soudaineté et par son ampleur. Les conséquences de ce tremblement de terre sanitaire et économique qui se tient devant nous sont

encore insondables, mais une chose est sûre : nous avons le devoir d'apporter une réponse qui soit à la hauteur des enjeux et ce, à tous les niveaux.

Ainsi, l'arrêt brutal de l'activité à la mi-mars imposée à la quasi-totalité des secteurs d'activité, à l'exception de ceux identifiés comme indispensables, justifie pleinement la mise en place rapide de plans d'urgence à travers lesquels la Région a déjà mobilisé 370 M€ d'aides.

Je veux à ce titre saluer le volontarisme politique de notre Présidente Carole DELGA et la formidable mobilisation de nos services, souvent hors les murs, pour répondre aux premières urgences.

Je rappelle que ces aides d'urgence mobilisées ont permis de soutenir des personnels soignants en première ligne pendant la crise, d'accompagner les entreprises pour protéger l'emploi. Nous avons d'ailleurs mis en place de nouveaux dispositifs en soutien aux entreprises, avec notamment le fonds de solidarité exceptionnel, le fonds local ou encore le Pass Rebond.

Nous avons fait également le nécessaire pour continuer à soutenir le tissu associatif et maintenir au mieux les formations.

Si ces mesures ont permis, en complément des actions de l'État et de nos partenaires régionaux, d'amortir les impacts du confinement, notre appareil productif en sort grandement fragilisé.

Pèsent aujourd'hui sur nous la menace d'une accélération des faillites d'entreprises et la multiplication de plans sociaux. Notre mobilisation doit être totale aujourd'hui.

Mes chers collègues, nous sommes aujourd'hui dans le même bateau. Notre réponse doit être globale et permettre, par son ampleur, de créer les leviers pour reconstruire l'avenir régional. C'est tout le sens du Plan de relance pour l'emploi qu'il vous est proposé d'adopter aujourd'hui. Il s'inscrit dans une cohérence d'intervention autour de plusieurs axes stratégiques.

Il était d'abord indispensable de s'engager pour soutenir les secteurs qui font la force et le dynamisme économique de notre Région. Je pense évidemment à l'aéronautique, mais pas uniquement. Notre soutien aux filières du tourisme, du BTP ou encore de la viticulture est urgent et indispensable.

Nous devons également répondre présents sur les questions essentielles de formation en développant des alternatives aux suppressions d'emplois à travers l'expérimentation de nouveaux dispositifs. L'enjeu ici est majeur, car des décisions amères vont être prises pour sauver les entreprises. Il est d'autant plus vital pour nous de maintenir les compétences au sein de notre territoire régional et permettre, quand cela est possible, des ponts entre les diverses filières et notamment avec les filières d'avenir.

Il vous est également proposé aujourd'hui de voter la création de nouveaux outils stratégiques qui ont pour ambition de répondre aux grands enjeux qui s'imposent à nous. L'ARIS, nouvelle agence régionale pour les investissements stratégiques, permettra ainsi d'engager la puissance publique

pour créer des effets de levier là où seul le secteur privé ne peut s'engager. C'est un instrument indispensable pour répondre à notre ambition de jouer notre rôle stratège d'accompagnement et, j'ose dire, de planification.

Nous portons aussi la création de nouveaux outils pour accompagner l'indispensable transition environnementale. La crise qui s'est imposée à nous a mis en lumière certains points essentiels : reposer les questions fondamentales pour l'avenir de notre société ; les enjeux environnementaux de transition et de solidarité nous obligent.

Mais, mes chers collègues, je vous rassure, notre Assemblée régionale ne découvre pas ces évolutions de long terme que le Covid n'a fait que mettre spectaculairement sur le devant de la scène. Nous nous y étions déjà préparés, preuve en est l'adoption, en décembre dernier, de notre feuille de route « Occitanie 2040 ». Ce texte, je le rappelle, prend acte de nombreux changements amorcés depuis le début de notre mandat à travers nos politiques régionales pour revisiter en profondeur notre modèle de développement, revoir les logiques qui ont conduit à la crise climatique et écologique et permettre de construire un modèle juste et durable propre à notre Région.

À l'image de cette feuille de route, ce Plan de relance pour l'emploi se veut pragmatique et efficace en termes de soutien à l'emploi et au maintien de l'activité. C'est pourquoi je vous invite, chers collègues, à l'adopter massivement.

Merci de votre attention.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole à Monsieur PAGNOUX pour trois minutes et il sera suivi par M. REMISE pour cinq minutes.

M. PAGNOUX

Madame la Présidente,

Demain se tiendra le grand rendez-vous des négociations autour du Plan de relance et d'un nouveau budget à long terme de l'Union européenne.

Présentée le 27 mai 2020, la proposition de la Commission européenne revêt un caractère inédit par son ampleur, puisque le cadre financier pluriannuel 2021-2027, cumulé avec l'instrument spécifique de relance, représenterait une enveloppe de 1 850 Md€.

Comment aller vers la transition écologique appelée par tous si l'on ne se donne pas les moyens de concevoir de nouvelles politiques, dont l'humain et plus largement le vivant sont les principaux bénéficiaires ?

Il nous faudra nous assurer que les milliards d'euros du Plan de relance seront mobilisés au sein des États membres en cohérence avec l'objectif de notre réalité climatique à l'horizon 2050.
C'est dans cette ambition européenne que nous inscrivons nos travaux à travers un Plan de transformation et de développement qui se nourrit en partie du projet européen de *Green New Deal.*
Le premier volet qui vous est présenté concerne l'alimentation et vise une relocalisation de notre agriculture en circuit court, synonyme d'emplois et de lieux de re-création de lien social. Il devra favoriser la réappropriation de notre alimentation pour plus d'autonomie, pour la santé de toutes et tous et pour la préservation de la biodiversité.
Pour faire face à plus court terme à la crise sanitaire que nous traversons, nous vous présentons aujourd'hui un Plan de relance pour l'emploi qui représente un engagement financier régional de 211 M€. Il s'adresse aux principaux domaines d'activité de notre région : tourisme, aéronautique, viticulture et BTP.
Cependant, une relance qui ne mettrait pas au premier plan l'urgence climatique ouvrirait la voie à un effondrement. Il nous faut avancer résolument vers la sortie du tout pétrole. Des inquiétudes importantes se font jour sur l'emploi industriel de notre région tournée vers l'aéronautique. Il faut être très clair sur l'absence de perspectives de croissance de ce secteur et poser la question de la reconversion. Il faudra trouver des solutions vers d'autres secteurs d'activité telle la reprise du ferroviaire, avec notamment le train à hydrogène, le recyclage d'avions et autres.
Ces différents Plans devront donc tenir compte de la nécessaire adaptation à la crise climatique et exiger notamment des contreparties environnementales et sociales. Cette crise nous montre à quel point l'ensemble de nos activités sont interconnectées et indépendantes les unes des autres, tout en étant conditionnées par nos ressources et notre environnement.
Une sortie de crise ne peut se concevoir secteur par secteur ; notre alimentation est liée à notre agriculture qui participe à l'activité des territoires, eux-mêmes moteurs dans l'offre touristique, appuyée par des projets culturels, etc.
Cette sortie de crise implique des réponses transversales et globales, ce que nous avons toujours soutenu. La tâche est immense, mais elle est passionnante. Les élus écologistes du Conseil régional d'Occitanie participent pleinement aux travaux de cette Assemblée pour les enrichir et prendre ainsi une part active dans la nécessaire transition écologique de notre société.
Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur REMISE pour cinq minutes. Il sera suivi de Mme LASFARGUE pour trois minutes.

M. REMISE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Nous faisons face à une crise sanitaire jamais connue dans notre pays. Sa survenance, son emprise, le large spectre de son impact sur les activités humaines et économiques auront des conséquences majeures et durables sur l'économie nationale et régionale.

Une enquête de l'INSEE a révélé les conséquences de la crise sanitaire sur notre économie régionale, notamment sur trois secteurs importants de l'économie occitane, comme vous l'avez souligné dans votre rapport : la construction, la filière aéronautique et le tourisme.

Ainsi, la baisse de l'activité économique mi-mai fut estimée dans notre région à 33 % par rapport à une situation normale. À cette même période, ce sont 115 000 demandes d'autorisation de mise en activité partielle qui ont été déposées dans notre région, impactant quasiment un million de salariés, soit 6 salariés sur 10, dans le secteur privé.

Autre impact socio-économique important faisant suite au reste : la baisse des offres d'emploi qui chutent de 43 % (constat de Pôle Emploi) en février 2020, diminution qui s'est aggravée en avril avec une baisse plus forte en Occitanie que dans les autres régions de l'hexagone.

La hausse des demandeurs d'emploi s'est accentuée de fait pour atteindre 21,7 % en avril, soit environ 80°000 demandeurs d'emploi supplémentaires.

De même, une enquête de la CCI Occitanie démontre la durabilité des conséquences post-Covid - si tant est que nous soyons vraiment dans le post - sur l'emploi, 30 % des chefs d'entreprise envisageant de ne pas réembaucher tous leurs salariés, avec une pointe notable à 37 % dans le secteur de l'HoReCa, à savoir l'hôtellerie, la restauration et, globalement, le tourisme.

Face à cela, l'exécutif régional affirme présenter un Plan de relance pour l'emploi avec un engagement financier de 211 M€, dont 203 M€ sont prévus dans la décision modificative de ce jour, avec un effet levier de 400 M€. Cela est faux, car vous intégrez dans ce Plan des dispositions votées dans le budget 2020 pour environ 73 M€ en décembre 2019, sans lien avec la survenance du Covid ; ce n'est donc pas un engagement financier de crise de 211 M€ que porte la Région, mais de 138 M€.

Vous nous refaites le coup du Plan Marshall pour le BTP en début de mandature où vous nous annonciez 800 M€ alors qu'il y avait dedans 520 M€ qui avaient été budgétés par le biais de cofinancements votés ou prévus.

C'est bien l'un des rôles de l'opposition que de distinguer votre discours et la réalité effective, bien plus pâle et plus faible.

À cette part de communication qu'est le gonflement des chiffres s'ajoute l'ego de votre majorité qui n'hésite pas, dans l'introduction de ce rapport, à se targuer d'avoir, rien de moins, anticipé la crise du Covid grâce à l'adoption en décembre dernier de la feuille de route « Occitanie 2040 ».

Nous connaissions Madame DELGA qui avançait que la région Occitanie était première en tout, nous la découvrons désormais divinatrice ! Chapeau bas, mais votre pouvoir en la matière s'est émoussé concernant les élections municipales de Moissac et Perpignan. Ni divin ni devin. La réalité est plus crue pour vous.

Ce Plan se présente sous quatre chapitres visant à couvrir tous les types d'activité économique qui nécessitent une aide ou la mise en place d'outils visant à supporter l'économie, l'emploi régional et des financements correspondants :

- Premièrement, l'accompagnement de la relance pour les filières stratégiques et leur savoir-faire.
- Deuxièmement, la relance des filières et de la formation.
- Troisièmement, le développement de nouveaux outils de relance et de relocalisation stratégique.
- Quatrièmement, la mobilité au service de tous.

Nous regrettons certains déséquilibres budgétaires au regard du poids économique de certaines activités ou de l'impact de la crise sur ces activités - je pense notamment à la question du tourisme -, mais aussi des projets idéologiques qui trouvent à se placer dans ce Plan sans que ce ne soit profitable ni à la région ni encore moins au pays, j'en veux pour exemple l'élargissement de la gratuité de l'offre des transports aux réfugiés demandeurs d'asile dans le chapitre dédié à la mobilité pour tous. En finances publiques, nous connaissions le cavalier budgétaire, mais vous, vous nous faites le cavalier idéologique !

Nous pourrions aussi nous interroger sur la création d'une Agence Régionale pour les Investissements stratégiques, l'ARIS.

D'abord, parce que l'on ne compte plus le nombre d'agences créées depuis le début de votre mandature, avec tous les coûts que cela induit.

Ensuite, parce que les objectifs attribués à cette agence, je les cite, transformation du modèle économique, souveraineté régionale, rééquilibrage territorial, économie de demain, entrent totalement dans les attributions de notre Agence de Développement Économique Régionale Ad'Occ qui agit sur quatre piliers : le développement économique, l'innovation, le développement du territoire, la conquête de marchés et de l'attractivité.

Enfin, parce que vous évoquez, pour justifier cette création, la volonté d'aller vers une souveraineté régionale. Le Covid a redonné tout son sens à ce mot que nous portons contre vents et marées et surtout contre votre politique. La souveraineté, Madame, est nationale ou n'est pas. Vous n'êtes pas la Présidente d'un État, mais d'une Région. Nos maisons de région à l'étranger ne sont toujours pas des Ambassades. La souveraineté, vous l'avez bradée ! Le Parti socialiste, mais aussi les gouvernements auxquels vous avez appartenu, ont négocié et voté les traités qui ont mis à mal notre souveraineté nationale, ont permis aux commissaires européens de négocier les accords commerciaux qui nous ont fait tant de mal, au point qu'en matière de masques, de gants, de blouses, de médicaments et de respirateurs, dans la crise que nous traversions, nous avons été soumis à la production chinoise.

Quelle est votre crédibilité en matière de souveraineté ? Je suis au regret de vous dire qu'elle est nulle. Pire, vous utilisez ce mot à des fins politiques sans en épouser aucune des dispositions qu'il recouvre. Il nécessite de repenser notre modèle économique, ce que vous ne faites pas. Il nécessite aussi de renégocier les traités, ce que vous n'avez jamais été prêts à faire. Vous pervertissez les mots pour cacher les défaillances que vous avez servies comme député, puis comme ministre, en dépouillant méthodiquement la France et sa souveraineté, bien le plus vital à un peuple.

Vous posez ce mot pour cocher une case. Nous, nous défendons son principe pour défendre un peuple et l'indépendance de notre pays. Ce peuple, il s'agit des Français. Honte à ceux qui abusent et manipulent les mots. Ils prennent leurs concitoyens pour des sots et ils sauront s'en souvenir.

Cela dit, nous voterons globalement ce projet, hormis les amendements et les votes par division que nous avons demandés.

Merci, Madame la Présidente.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

En ce qui concerne la réalité des actions sur le plan Marshall, c'est étonnant, vous êtes les seuls d'extrême droite à dire que ce plan n'a pas fonctionné.

Quand il y a des congrès annuels de la Fédération du Bâtiment au niveau national, la région Occitanie est citée en exemple par rapport aux autres régions, ce qui est le cas aussi de la Fédération des Travaux Publics. Ce sont donc les chefs d'entreprise qui font remonter à leur Fédération l'engagement fort sur la rénovation énergétique que nous menons dans nos lycées, sur la construction des bâtiments à énergie positive. Même l'écochèque logement est mis en avant pour le Haut Conseil pour le Climat.

Enfin, lisez bien les rapports, cela vous évitera de tenir des propos complètement déplacés, car il y est écrit que notre Assemblée régionale ne découvre pas ces évolutions de long terme que le Covid-19 n'a fait que mettre spectaculairement sur le devant de la scène. Nous y étions préparés. À travers le Covid-19, des dispositifs que nous avions identifiés ont permis de répondre à ces évolutions de long terme ; c'est ce que nous avons dit.

Vous savez, nous restons humbles et, je vous fais une suggestion pour votre Parti, soyez humbles sur la question des municipales, car de nombreux articles ont démontré le nombre en chute de conseillers municipaux FN. Je crois à titre personnel que vous devriez aussi adopter l'humilité pour les municipales.

La parole est à Madame LASFARGUES pour trois minutes, suivie par Madame MARTIN pour une minute.

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente,

Chers collègues,

J'ai l'honneur aujourd'hui d'être la première à prendre la parole pour notre groupe, le groupe des Radicaux.

Je voudrais donc avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont été endeuillées et qui souvent, dans l'intimité de l'isolement, ont dû affronter en cercle très fermé ces épreuves.

La dernière fois que nous nous trouvions ici même dans cet hémicycle, nous ne pouvions imaginer ce qui allait se produire 10 jours après seulement : un confinement absolu et mondial qui allait quasiment stopper toute activité économique et pour cause ; les actifs ont été invités à rester chez eux, certains ont pu télétravailler, d'autres ont été mis au chômage partiel ; les intérimaires ont cessé toute activité rémunératrice.

L'activité, en revanche, a continué, notamment pour tous les personnels de santé, ainsi que pour les salariés - en majorité des femmes - des grandes surfaces et autres magasins de première nécessité. Au nom de mon groupe, je souhaite les remercier pour leur conscience professionnelle, souvent exercée sans contrepartie.

Durant ce confinement, nous, élus, n'avons pas cessé toute activité. La Région que vous représentez, Madame la Présidente, a été active et réactive. Elle a pris le relais d'une France dirigée à la petite semaine, elle a été force de propositions pour compléter, voire assurer un quotidien défaillant au niveau national.

Le rapport que nous étudions aujourd'hui est une continuité logique de notre démarche, non seulement initiée dès le début du mandat, mais présente plus que jamais depuis le début de cette crise sanitaire. La nécessité absolue est donc de relancer une économie blessée. Pour cela, il n'y a

pas d'autres solutions que d'engager l'argent public dans d'importants investissements au service de nos territoires.

Une Collectivité comme la nôtre peut s'endetter, souvent avec de faibles intérêts. C'est une mécanique économique sur laquelle nous pouvons compter. Injecter de l'argent public avec un endettement à long terme, c'est prévoir et assurer une activité sur plusieurs années afin de favoriser l'emploi et d'endiguer le chômage de masse.

Les dispositifs proposés dans le rapport doivent engendrer une relance économique pour sauver l'emploi existant et en créer. Nous n'avons pas de boule de cristal, mais nous sommes solidaires et optimistes avec ces propositions. Il faudra bien évidemment le faire avec intelligence. Parmi les quatre axes de ce plan de relance, notre groupe retient évidemment la création de nouveaux outils stratégiques comme l'Agence Régionale pour les Investissements stratégiques. Vous l'avez évoqué lors de votre déplacement à Perpignan la semaine dernière, cela devrait permettre d'investir plusieurs milliards d'euros au niveau régional. Je n'ose pas avancer de chiffres plus précis, car il reste encore du travail à accomplir, mais sachez que notre groupe est à vos côtés dans cette action politique.

Le pari que nous avons fait ensemble, avant même le début de ce mandat, était également la région à énergie positive qui s'inscrit pleinement dans le *Green New Deal*. La transition énergétique est créatrice d'emplois, notamment avec l'éolien flottant sur lequel travaille, entre autres, Didier CODORNIOU.

Le fait est qu'aujourd'hui nous sommes en effet en effectif réduit, mais nous aurions aimé que notre collègue Bernard KELLER nous présente sa vision des choses sur le Plan de relance de la filière aéronautique construit avec le Préfet de région et les entreprises du secteur. À n'en pas douter, il vous aurait félicitées, Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente Nadia PELLEFIGUE en charge du développement économique, pour tous les secteurs d'activité, de la formation en passant par l'artisanat et en allant jusqu'aux industries de pointe.

Mon collègue Vincent GAREL interviendra tout à l'heure sur la partie tourisme de ce Plan de relance.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Madame MARTIN pour une minute. Elle sera suivie de Monsieur COTELLE pour trois minutes.

Mme MARTIN

Il est vrai que la crise sanitaire de la Covid-19 a révélé une crise plus globale, une crise économique majeure, une crise du système de production et des échanges. Il est normal que la puissance publique intervienne pour trouver des solutions, car quand on laisse faire le marché, c'est la catastrophe. Les masques, le matériel en général, mais aussi le sort du service public de santé en sont un exemple. Oui, Monsieur CHAUZY, le capitalisme n'a pas de frontières, surtout lorsqu'il s'agit de faire des dégâts un peu partout sur la planète.

Nous pouvons donc nous réjouir que la Région puisse présenter aujourd'hui un Plan pour l'emploi, mais un Plan qui doit être interrogé. J'ai un accord avec ce qu'a dit M. RIVENQ tout à l'heure, je trouve un poil prétentieuse l'intervention de départ consistant à dire que la Région avait tout prévu grâce à l'orientation « Occitanie 2040 » ; je crois qu'il faut faire preuve d'humilité, car personne n'a prévu quoi que ce soit et surtout pas les conséquences terribles de cette crise qui nous frappe.

Quelques remarques sur le Plan.

D'abord, il y a à la fois des mesures d'urgence et des mesures à plus long terme. Les mesures d'urgence peuvent être interrogées, car elles sont inégales. Je vais prendre l'exemple de l'argent pour l'aéronautique, effort assez considérable, mais toujours sans contrepartie et sans interroger ce qui nous paraît essentiel aujourd'hui. Nous ne sommes pas contre l'aérien, ne caricaturons pas les débats, mais nous sommes pour poser la question de ce que seront les solutions de reconversion, car nous ne pourrons pas continuer, nous l'avons déjà dit et tout le monde le dit ici, comme nous le faisions avant.

On pourrait interroger aussi un certain nombre de propositions concernant le logement social, la rénovation énergétique. Nous pouvons nous en féliciter, mais c'est largement insuffisant.

Il y a aussi de quoi s'interroger en regardant le foncier agricole, là aussi largement insuffisant quand on sait que l'on doit relocaliser, produire bio et produire de manière beaucoup plus écologique qu'aujourd'hui.

Je ne reviendrai pas sur la charte concernant l'aéronautique, charte très, très, très modeste et qui n'encourage pas la diversification à court terme, ce que nous devons faire aujourd'hui.

En conclusion, la puissance publique doit jouer un rôle central et majeur pour relancer l'emploi en ayant en perspective le développement de politiques en faveur d'un emploi notamment socialement utile et écologiquement soutenable. Cela passe par plus d'ambition que ce Plan et par une orientation politique s'appuyant sur une vraie planification écologique.

Je voudrais terminer en disant que j'ai été heurtée, Madame la Présidente, par les propos que vous avez tenus sur la violence. Ce sont vos propos qui m'ont paru violents. Quand on lance des incantations ou des accusations comme cela à la cantonade, soit on cite les noms, soit on se tait.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je pense, Madame MARTIN, que sur la question de la violence je peux dans ce cas reprendre les communiqués de presse que depuis deux ans vous produisez avec des mots qui sont vraiment très exagérés et qui sont des attaques très fortes, déformant des réalités.

En effet, pour moi la violence ne se justifie en rien ; on ne doit jamais cautionner la violence. Je souhaite en effet une société apaisée. J'ai pu voir les positions de certaines personnes et je ne vais pas faire des attaques *ad nomine*, car ici nous sommes en Assemblée plénière. Je ne vais pas attaquer sur leurs propos des personnes qui ne sont pas présentes ici. C'est ma méthode et ma façon de concevoir les choses. Je ne citerai pas ces noms, car ces personnes ne sont pas là pour pouvoir apporter la contradiction. Ici vous n'avez pas à en faire un débat entre le parti que vous représentez et la majorité que j'incarne.

Pour revenir sur les propos de ce rapport, je me permets de vous rappeler que nous n'avons pas dit que nous avions tout prévu. Nous avons indiqué que dans « Occitanie 2040 » nous avions voté qu'il n'était plus soutenable d'être dans ce modèle de consommation, d'hypermétropolisation et nous avons enclenché des dispositifs qui, dès le mois de juillet, sont applicables, par exemple sur l'alimentation, sur le bio, sur les produits sous signe officiel de qualité, sur les circuits courts, sur l'éducation à l'alimentation. Si nous avons pu, en quelques mois, mettre en place tous ces dispositifs qui seront développés par Jean-Louis CAZAUBON et par Judith CARMONA, c'est parce que ce travail, nous le faisons depuis deux ans.

Nous avons beaucoup d'humilité pour travailler.

En revanche, nous avons bien anticipé qu'il devait y avoir un nouveau modèle de développement. C'est ce que nous avons approuvé avec le « zéro artificialisation nette » comme objectif en stoppant la création de nouvelles zones commerciales. C'est aussi ce que nous avons fait dans notre politique éducative en développant l'ordinateur pour tous.

Nous ne sommes ni devins ni parfaits, mais ce que nous faisons, nous le faisons avec sérieux, avec mesure, mais avec détermination et respect.

En ce qui concerne les contreparties, dans le Plan aéronautique il y a des contreparties. Ce Plan, nous l'avons bâti, avec les services de l'État, les chefs d'entreprise et les organisations syndicales que nous avons rencontrés à trois reprises. Il y a bien des contreparties sur la transition écologique avec l'avion vert, l'avion plus léger, plus électrique. Il y a aussi la diversification sur les transports intelligents, que ce soit sur le véhicule autonome et connecté ou sur le train ou le bus à hydrogène ; nous sommes en train de travailler à quatre Régions pour créer une société afin de pouvoir acheter ensemble des trains et des cars à hydrogène.

La reconversion, c'est aussi la question des énergies renouvelables et cela aussi, nous l'avons anticipé avec la question de l'éolien flottant.
La reconversion, ce ne sont pas juste des incantations ou des déclarations, c'est un travail de fond qu'il faut mener. Nous devons la travailler avec les bureaux d'études. Sur l'éolien flottant, nous avons vu les nombreuses convergences entre le secteur de l'aéronautique et le secteur de l'éolien flottant sur la mécanique, sur les matériaux, etc.
C'est bien une volonté, car nous ne retrouverons pas la croissance que nous avons pu connaître, mais c'est un travail de fond qui a été mené, que ce soit sur la question de l'agroalimentaire ou sur le secteur des énergies renouvelables, les systèmes embarqués pour les véhicules autonomes et connectés.
La parole est maintenant à Monsieur COTELLE pour trois minutes, puis à M. CASES pour trois minutes également.

M. COTELLE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je suis toujours étonné de la critique sur la mono-industrie aéronautique notamment. Mon intervention portera plutôt sur la défense de l'industrie que l'on a un peu laissée tomber depuis de nombreuses années. Si l'on abandonne l'industrie en Occitanie, c'est bien parce qu'il y a aussi un effondrement de l'ensemble de l'industrie un peu partout dans notre pays.
La désindustrialisation de ces 30 dernières années s'est révélée une catastrophe pour notre pays et particulièrement pour nos territoires hors métropole. Elle est la conséquence de l'abandon de la puissance publique au profit du marché et de sa logique financière et donc court-termiste.
D'aucuns ont pensé que notre modèle économique pouvait se satisfaire des services et du tourisme dans une Europe où tout a été organisé pour un partage nord/sud : l'industrie d'un côté, le chômage de masse de l'autre.
Dans ce désert industriel, je ne vous fais pas l'affront de constater comment la part du PIB de l'industrie s'est effondrée depuis plus de 40 ans. Une industrie, l'aéronautique, bénéficie d'un héritage porté par une forte volonté politique qui est le symbole et le résultat d'une réussite industrielle française et européenne par coopération directe entre Nations, sans que cette initiative ait été chapeautée à l'origine par une quelconque organisation supranationale.
Entre les emplois directs et indirects, le pôle aérien draine aujourd'hui un actif sur trente en France, soit près d'un million d'emplois. La filière aéronautique est hautement névralgique. Plus que toute autre, elle crée des effets d'entraînement puissants sur de nombreuses autres filières industrielles - plasturgie, électronique, optique. Les savoir-faire sont donc fortement imbriqués.

L’aéronautique constitue le principal et peut-être l’un des derniers grands atouts français en termes d’exportation et plus encore pour notre région. Il est d’ailleurs rappelé dans la délibération que la région Occitanie est la quatrième région exportatrice en France avec un solde excédentaire de 12 Md€, essentiellement alimenté par l’industrie aéronautique qui contribue à près de 71 % des exportations régionales.

Dans ce contexte et face à l’arrêt brutal du trafic aérien sans aucun précédent dans son histoire, nous savons d’ores et déjà que les compagnies aériennes seront nombreuses à être partiellement ou définitivement déstabilisées, entraînant ainsi une cascade d’annulations ou de reports de livraison que subissent d’ores et déjà les deux principaux constructeurs mondiaux, dont Airbus, ou les constructeurs d’avions régionaux comme ATR.

C'est toute la filière industrielle qui subira de plein fouet l’arrêt de production avec une reprise lente qui n'arrivera pas avant fin 2021 pour revenir à un niveau équivalent à celui de 2019, mais d’ici 2025.

Dans l’attente, si nous voulons maintenir cette industrie pourvoyeuse d’emplois et riche en compétences humaines, il nous faut résister ; résister pour sauvegarder l’emploi, résister pour renforcer nos capacités industrielles et maintenir nos compétences humaines ; agir pour développer de manière accélérée l'avion zéro carbone qui, contrairement à ce que certains peuvent imaginer, peut devenir une réalité pour peu que nous ayons volonté politique et confiance dans les progrès technologiques.

Un plan gouvernemental a été présenté représentant un effort de 15 Md€, dont 7 Md€ sont fléchés pour Air France et le reste pour les entreprises de la filière et la recherche pour l’avion vert de demain. Ces milliards d’euros engagés sont accompagnés par la Région dont l’effort, compte tenu de ses moyens, est sans précédent. Ce, à travers un plan ADER exceptionnel décliné en trois axes : sauvegarder l'emploi avec priorité aux emplois et aux compétences ; soutenir la production ; adapter les outils financiers régionaux pour renforcer la capacité industrielle des entreprises régionales.

Les milliards alignés sont inévitables, mais ils ne suffisent pas sans vision stratégique devant être imposée par l’État afin de ne pas laisser seul le marché dicter ses choix.

Ces dernières années, les choix stratégiques d’Airbus, ainsi que le retrait et le laisser-faire de la puissance publique, doivent nous alerter. Airbus se financiarise de façon croissante, le capital flottant du groupe représente maintenant plus de 75 % et ses orientations industrielles s’en trouvent fortement influencées. Jean-Louis CHAUZY le disait tout à l’heure en prenant l’exemple d’UTC où les choix industriels sont davantage liés par des logiques boursières que par des logiques industrielles et d’ancrage territorial de nos emplois.

L’urgence écologique et sociale et un avion propre comme nous le souhaitons imposent de changer de focale en matière de concurrence, puisqu’il s'agit d'aboutir à une technologie de rupture le plus rapidement possible. Mieux vaut donc unir nos efforts et partager les risques pour les diminuer, sans quoi aucun acteur en France et en Europe ne se lancera réellement dans le projet et nous pourrions demain être à la merci des Américains et des Chinois qui, eux, investissent de façon colossale.

C’est donc un plan de relance de plus de 99 M€ et un effet levier de 147 M€ dans le cadre de la démarche du plan ADER que vous nous proposez. Notre groupe soutient cet effort exceptionnel qui s’inscrit dans la volonté de la majorité régionale de mener, là aussi, une politique volontariste de soutien à son économie.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CASES pour trois minutes, suivi de Monsieur LEONARDELLI pour cinq minutes.

M. CASES

Madame la Présidente,

L’Occitanie est gravement touchée par les conséquences sociales de l’épidémie de Covid. L'économie régionale durant plusieurs mois a été à l’arrêt. Le sort de milliers de salariés dépend aujourd’hui de la reprise économique. Pour beaucoup de travailleurs, les jours d'après menacent de se transformer en des jours sans rien.

La Région a pris la mesure de cette angoisse et déploie ses efforts pour soutenir l’activité économique et aider les petites et moyennes entreprises à passer le cap et préserver l’emploi.

Notre Plan de relance doit répondre de manière efficace à différents enjeux très forts en termes d'emplois, d'innovations sociales, de circuits courts, de formations présentes et à venir, de maintien et de relocalisation d’activités, de protection de l’environnement. Tous ces enjeux couvrent les différents champs de compétences régionales dans les logiques de proximité et de territorialité qui caractérisent l’action régionale.

Les aides de la Région sont destinées à aider les entreprises qui sauvegardent ou créent plus d'emplois. Notre vigilance est forte sur la conditionnalité des aides avec la garantie d'un non-versement de dividendes, le maintien prioritaire de l'emploi face aux risques de perdre encore des savoir-faire industriels indispensables pour l’avenir et la montée en compétences des salariés, primordiale pour faire face à la mutation dans ces secteurs.

Dans le cadre de l'aéronautique, secteur stratégique à l'échelle du pays et en région, il faut savoir que le carnet de commandes d'Airbus est plein et que même si aujourd'hui l'activité est ralentie, les commandes ont été reportées et non annulées.

Airbus a aussi une part de responsabilité dans la situation actuelle dans la mesure où depuis plusieurs années, les investissements en recherche et développement ont été revus à la baisse au profit des actionnaires. Ce grand donneur d'ordres doit donc être fortement impliqué financièrement dans ce domaine, au minimum à la même hauteur que les financements publics. Le coût ne doit pas être supporté uniquement par la puissance publique ou par les sous-traitants.

Les mêmes inquiétudes concernent d'autres grands groupes employeurs de la région : Sanofi, Air France, etc. L'argent public investi dans l'économie doit se traduire en sauvegardes et en créations d'emplois. La relance économique ne peut se faire sur le dos des salariés avec chantage à l'emploi ou aux salaires. Les grands groupes ne peuvent pas profiter de la pandémie pour assassiner l'emploi.

Nous refusons de sacrifier l'industrie et les emplois sur l'autel de la compétitivité et de la rentabilité financière immédiate. Alors, si les nuages s'amoncellent dans le ciel d'Occitanie, nous continuerons à travailler pour que les jours d'après soient placés sous le signe de la protection des habitants, du dynamisme économique et de l'ambition pour les territoires. Un ciel ouvert !

(*Applaudissements*).

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur LEONARDELLI pour cinq minutes. Il sera suivi par M. GAREL pour quatre minutes.

M. LEONARDELLI

Merci, Madame la Présidente.

Mes chers collègues,

Avec la pandémie meurtrière du Covid-19, notre pays traverse une grave crise sanitaire à nulle autre pareille. Nous vivons encore aujourd'hui une situation tout à fait inédite. Un peu plus de quatre mois, dont deux confinés, se sont écoulés avant que nous puissions, certes en effectif réduit, nous réunir à nouveau en assemblée plénière, mais toujours dans des conditions très particulières.

Bien sûr, notre Institution n'est pas restée inactive durant ces longues semaines. Je fais ici référence au Plan régional d'urgence sanitaire, économique et solidaire que notre groupe du

Rassemblement National a bien entendu voté, tant il nous apparaissait être d'une impérieuse nécessité en ces temps troublés.

Aujourd'hui, il n'est plus temps de pallier les échecs et carences du gouvernement MACRON qui n'a pas été capable d'anticiper la crise, oubliant que gouverner, c'est prévoir. L'heure est désormais à l'action afin de limiter les conséquences économiques et sociales désastreuses de la crise.

Le Plan de relance que vous venez de nous présenter touche un large éventail de secteurs d'activité, du tourisme à l'aéronautique en passant par la formation et la mobilité, le tout copieusement assaisonné de protectionnisme et de relocalisations. En somme, je ne peux que me réjouir, Madame la Présidente, de ce qui s'apparente à une prise de conscience de votre part, puisque visiblement les gros mots d'hier vous apparaissent aujourd'hui comme des solutions.

La crise sanitaire a mis en lumière la clairvoyance du Rassemblement National et la pertinence de nos analyses sur la mondialisation, sur l'utilité d'un État stratège et sur les bienfaits du localisme.

Cependant, si les grandes orientations de votre Plan de relance vont dans le bon sens, celui-ci manque d'audace, notamment en matière de tourisme qui pourtant constitue la seconde économie de la Région et représente à lui seul 10 % du PIB régional, concerne plus de 100 000 emplois et génère pas moins de 16 Md€ de recettes.

Nous partageons l'inquiétude des professionnels du tourisme en Occitanie. Ils sont nombreux à nous avoir alertés et nous sommes d'autant plus inquiets lorsque nous constatons que vous n'envisagez pas de les soutenir à la hauteur des enjeux qui sont colossaux. En effet, vous prévoyez uniquement 12 M€, somme que nous considérons insuffisante.

Il en est de même du fonds local dont les critères d'éligibilité complexes laissent sur la touche bon nombre d'entreprises.

Dans les faits, c'est le flou qui règne. Prenons par exemple la carte Occ'ygène, ce dispositif qui permet aux habitants de notre région d'obtenir des avantages et des réductions chez les professionnels participants ; cette carte ne concernera que 250 prestataires régionaux, ce qui là encore n'est qu'une goutte d'eau dans la mer.

Par ailleurs, nous pensons qu'une concertation très large entre toutes les Institutions aurait été utile afin d'harmoniser et de développer ce qui aurait dû être un grand Plan de relance du tourisme. Cela n'a pas été le cas et nos compatriotes d'Occitanie ne s'y retrouvent plus, puisque toutes les Collectivités y vont de leur carte de réduction. Prenons un exemple : un habitant de la commune de Belberaud en Haute-Garonne, chère à une de nos collègues, sur le territoire du Sicoval, dispose d'une réduction intercommunale chez neuf prestataires d'un côté, d'une enveloppe de 200 € octroyée par le Conseil départemental de Haute-Garonne de l'autre, mais également de la carte Occ'ygène délivrée par le Conseil régional.

Notre pays et nos territoires se meurent de tant de bureaucratie. Les Institutions auraient pu, pour une fois, œuvrer ensemble pour l'obtention d'un consensus débouchant sur la création d'une seule carte réunissant les différents avantages pour plus d'efficacité et de facilité, tant pour les habitants que pour les professionnels.

Je vous l'ai dit, en matière de tourisme votre Plan de relance manque d'audace, mais curieusement en matière de mobilité il ne manque pas, pour le coup, de générosité dès lors qu'il s'agit d'élargir la gratuité de l'offre de transport aux réfugiés et demandeurs d'asile. La mobilité au service de tous, que c'est beau ! C'est généreux ! Il n'y a qu'un malheur : comme toujours avec les socialistes, vous ne savez être généreux qu'avec l'argent des autres, à savoir celui des contribuables, il faut le rappeler.

Ce cadeau accordé aux étrangers est un fardeau et une double peine pour les Français qui pour beaucoup sont dans une insécurité économique et frappés en toutes circonstances au portefeuille pour payer les bons sentiments d'une minorité politique prête à tout pour aller à l'encontre d'une majorité d'opinions.

Chez eux, en France, les Français veulent être les premiers et non les derniers servis, surtout en pleine crise sanitaire, économique et sociale et nous pouvons les comprendre.

Je terminerai en évoquant l'aspect économique de votre Plan de relance, en particulier concernant les commerçants, artisans et professions libérales pour qui les perspectives sont encore très sombres. De nombreux petits commerces, qui sont bien souvent le dernier espace de rencontre et d'échange dans nos communes d'Occitanie, ont déjà dû baisser le rideau. Les entreprises font face à un besoin de trésorerie important et luttent pour assurer leur survie et sauver leurs emplois.

Le report des charges annoncé par le Gouvernement MACRON ne sera pas suffisant, c'est une évidence dont parle le Rassemblement National depuis le début de la crise sans être pour autant compris ou même pris au sérieux.

Pour éviter une hécatombe économique dans notre région, il convient là aussi de faire preuve d'audace afin de provoquer un choc de défiscalisation en faveur des commerçants, artisans et professions libérales en aidant les Collectivités territoriales à les exonérer des taxes locales en compensant le manque à gagner par la dotation globale de fonctionnement partout où c'est possible.

La crise nous conduit à une situation inédite depuis la guerre et réclame des pouvoirs publics de la lucidité dans la vision, une capacité d'analyse et une faculté de réaction. La tâche est immense et il est du rôle de notre Institution, Madame la Présidente, d'être à la hauteur des événements en étant présents, actifs, mobilisés, créatifs et déterminés. Avec votre Plan de relance, le compte n'y est pas et c'est profondément regrettable.

Merci, Madame la Présidente.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Sur la question du tourisme, je laisserais M. GAREL répondre aux nombreuses inexactitudes ou aux mensonges que vous avez indiqués.

Ouvrir le tarif solidaire pour les transports en commun aux migrants est tout à fait logique. Quant à cette question de la stigmatisation selon laquelle les étrangers sont à l'origine de tous les maux de la France, je rappelle que l'aide médicale d'État représente 0,5 % du budget de la santé dans ce pays. Les étrangers ne sont pas à l'origine des problèmes de la France et encore moins de son déficit budgétaire. Quand des personnes sont dans la précarité, ce n'est pas une question de nationalité, mais d'humanisme. Il est normal que les migrants puissent bénéficier aussi des tarifs sociaux dans nos transports en commun.

(*Applaudissements)*

Monsieur GAREL pour quatre minutes, suivi de Mme MERCIER pour trois minutes.

M. GAREL

Merci, Madame la Présidente.

Je ne vais pas revenir sur les propos tenus par les précédents collègues sur la gravité de la situation, mais je vais vous dire de façon générale quelques mots sur la gravité de la situation touchant particulièrement le secteur touristique.

Bien sûr, cette saison d'été est extrêmement difficile. Nous avons quelques espoirs qui nous laissent penser que les choses sont peut-être un moindre mal pour l'hôtellerie de plein air, car même si la saison est très compliquée, ce sera probablement beaucoup plus difficile pour l'hôtellerie de façon générale et pour beaucoup d'activités de loisirs liées au tourisme. De toute façon, cette saison d'été sera en baisse, c'est une évidence. Cela s'ajoutera à un printemps bien sûr catastrophique, puisque la saison de printemps a été touchée de plein fouet par le confinement et beaucoup d'activités ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 90 % dans cette période.

Au cœur de cette crise, nous avons travaillé avec les professionnels du tourisme, la Région et le Comité Régional du Tourisme main dans la main. Je n'ai pas dû rencontrer tout à fait les mêmes professionnels du tourisme que M. LEONARDELLI, puisque bien sûr nous avons rencontré des entreprises extrêmement inquiètes pour l'avenir de leur structure, pour leurs collaborateurs, des chefs d'entreprise touchés aussi humainement, car ils n'avaient pas de perspectives et ne savaient pas comment ils allaient pouvoir rebondir, mais nous avons aussi rencontré des responsables qui travaillaient déjà à la reprise et étaient déjà dans l'anticipation ; ils préparaient l'avenir et se

mobilisaient pour tout mettre en œuvre afin de pouvoir accueillir, dès que le déconfinement le permettrait, des touristes sur leur territoire.

Je veux dire que toutes les actions mises en œuvre, à la fois par le Conseil Régional ou par le CRT, ont été coconstruites avec les filières professionnelles touristiques de la région et validées par ces filières. On ne peut pas dire que les professionnels se plaignent de l'action de la Région ou du CRT en la matière.

Dans le rapport qui vous est présenté, il y a notamment deux actions mises en exergue : la carte Occ'ygène et la plateforme de financement participatif.

Peut-être avez-vous été mal renseigné, car pour la carte Occ'ygène il n'y a pas de plafond concernant le nombre de prestataires pouvant y adhérer. Nous sommes déjà à près de 300 et je pense que durant l'été, nous dépasserons largement ce nombre. Ce n'est pas la Région qui décide qu'il y aura 250 ou 300 prestataires.

Nous nous étions donné un objectif de 300, car en en discutant avec les professionnels, il nous semblait que c'était quelque chose que nous pouvions atteindre assez rapidement, ce qui est pratiquement le cas aujourd'hui et dans le courant de l'été, ce chiffre sera largement dépassé.

Dans le rapport il vous est également précisé, et c'est aujourd'hui le vote qui nous est demandé, que cette carte sera monétisée pour les familles les plus modestes, c'est donc un pouvoir d'achat supplémentaire donné aux familles pour consommer du loisir et du tourisme sur le territoire, action largement approuvée par les professionnels et que vous avez oublié de citer.

La plateforme de financement participatif a également été validée par nos interlocuteurs professionnels. Aujourd'hui, nous retrouvons déjà 342 offres d'hébergement et de loisirs disponibles à des prix négociés et qui permettent de faire entrer de la trésorerie aux professionnels qui adhèrent à cette plateforme. Je précise que ces deux services sont proposés sans commission pour les professionnels.

Le CRT, vous me permettrez d'en dire un mot, ne s'est pas limité à ces deux seules actions. Nous avons aussi beaucoup travaillé avec les agences de voyages et les comités d'entreprise pour proposer la destination Occitanie dans cette période. Les agences et les comités d'entreprise qui souvent proposaient des voyages ou des loisirs à l'extérieur de nos frontières régionales ont dû se recentrer et nous avons été là pour les accompagner pour offrir un plus large choix à leurs ayants droit.

Une campagne spécifique a été faite sur le littoral et je voulais souligner le travail formidable réalisé par les 17 Offices du tourisme du littoral qui se sont associés et le CRT est venu compléter et accompagner cette initiative dans une campagne que nous avons présentée dernièrement à la Grande Motte.

Il y a eu une communication sur le territoire des régions limitrophes, une action avec Atout France sur la montagne, une campagne sur le thermalisme, le soutien à une campagne portée par l'hôtellerie de plein air - ni le CRT ni la Région n'étaient maîtres d'œuvre, mais nous sommes venus aider la Fédération de l'hôtellerie de plein air -, une campagne sur le tourisme solidaire et social qui nous tient à cœur, une campagne qui s'appelle « Le tour d'Occitanie en 180 expériences », travail commun réalisé avec les 180 Offices du tourisme de la région, et une action dédiée évidemment à la ville de Lourdes.

Ce sont là autant d'actions qui nous permettent d'essayer d'accompagner les professionnels durant cette crise pour les aider à préparer l'arrière-saison sur laquelle nous fondons tous de grands espoirs.

Avant cette crise, nous étions déjà au travail sur le développement d'un tourisme durable. C'est un vaste chantier qui doit se poursuivre aujourd'hui. Le tourisme de demain doit être durable, certes, il doit être aussi un outil d'aménagement du territoire et doit permettre le développement des territoires ruraux en agissant sur la qualité de l'accueil des touristes et le respect de la qualité de vie des habitants des territoires. Les professionnels sont prêts à ces transformations. Les territoires d'Occitanie sont prêts et la Région, comme souvent, est innovante en la matière. Reste bien sûr que ces actions ne pourront être vraiment efficaces que si chacun ne s'exonère pas de sa responsabilité individuelle. Les touristes ont une vraie prise de conscience en la matière. Je vous renvoie d'ailleurs à un formidable dossier sur « Réinventer les vacances de demain » du journal *Le 1*.

Vous me permettrez, pour conclure, de reprendre ces quelques phrases du journaliste Patrice TRAPIER qui dit : « *Pour le reste, le touriste ne peut s'exonérer de sa responsabilité individuelle »* et pour paraphraser ce que disait au sujet du roman STENDHAL à qui l'on doit l'importation dans la langue française du terme anglais « tourisme » *: « En même temps qu'un dépaysement, le voyage est un miroir tendu à nous-mêmes ».*

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame MERCIER pour trois minutes. Elle sera suivie par Madame VINET pour trois minutes également.

Mme MERCIER

Agir pour préparer l'après, c'est toute l'ambition du Plan de relance porté par la Présidente de notre Région.

Agir pour l'emploi, agir sans attendre, c'est aussi l'enjeu de ce premier volet de mesures structurelles et il faut être admiratif de la rapidité d'élaboration de ce Plan rendue possible par une prise de conscience de la Présidente dès le début de son mandat qui a effectivement entendu les premiers signaux faibles des transformations profondes nécessaires liées à une fuite en avant d'un certain libéralisme qui ne met ni l'humain ni la nature au centre de ses préoccupations.

Cette prise de conscience sur la nécessité d'anticiper et imaginer le monde et les métiers de demain face à des évolutions profondes a permis à la Région de lancer dès 2018 une phase de co-construction avec les écosystèmes économiques et universitaires, dont 40 structures publiques et privées et plus de 800 contributions ; co-construction de la Cité de l'Économie et des Métiers de demain, le principal objectif porté par notre Région et la Cité étant d'anticiper pour ne pas subir, favoriser la création d'emplois, l'orientation des citoyens vers ces métiers en devenir, encore peu visibles, et construire une économie de demain performante, durable et inclusive.

La crise sanitaire économique que nous traversons et les questions économiques et sociétales nouvelles qu'elle pose renforcent l'intérêt de la Cité en la mettant au cœur du dispositif de réflexion sur les transformations et les mutations économiques. Elle ouvrira en septembre 2020 à Montpellier avec un programme très complet que vous avez pu voir dans le rapport, mais aussi un Lab dédié aux expérimentations et aux innovations avec, par exemple, dès cet été, une action sur les nouveaux métiers de l'hydrogène.

La crise sanitaire a aussi mis en exergue une dépendance industrielle et technologique de l'industrie française. La reconstruction du tissu industriel de l'Europe, de notre pays et de notre région est cruciale pour notre indépendance et pour la création d'emplois de qualité. Il y a trois enjeux majeurs de souveraineté pour les secteurs de la santé, l'agroalimentaire, mais aussi du numérique. Il y a un enjeu de résilience avec des filières amont qui approvisionnent en intrant les chaînes de valeurs des secteurs, par exemple de l'électronique, de la chimie ou de la métallurgie, et un enjeu fort de relocalisation pour les chaînes de valeurs qui font masse dans notre économie régionale, comme les énergies, l'aéronautique et tous les sujets de mobilité.

Créer une Agence Régionale pour les Investissements stratégiques est la solution pour favoriser de façon globale, par des capitaux, par de l'immobilier et aussi de l'accompagnement, des projets de relocalisation, mais aussi de conservation de certains savoir-faire ou de localisation de nouveaux secteurs autour de l'hydrogène par exemple. C'est aussi favoriser le rééquilibrage territorial.

Une étude déployée par Ad'Occ sur les chaînes de valeur de ces secteurs pour identifier les manques et les opportunités permettra d'alimenter le portefeuille de l'ARIS, tant grâce à de la prospection exogène qu'à du développement endogène.

Un appel à projets de relocalisation sera prochainement lancé pour identifier ceux nécessitant la mobilisation de l'ARIS. Des projets potentiels sont déjà à l'étude, comme le projet de la société

Camerone porté par SCHLUMBERGER à Béziers, dans le prolongement de notre Plan hydrogène qui pourrait, à terme, en cas de succès, créer 300 emplois, mais aussi le projet d'usine de pâtes dans l'Aude.
L'ARIS vient compléter nos dispositifs régionaux d'aide et d'accompagnement en ayant pour cœur de cible les projets offensifs permettant de renforcer la résilience de l'économie et sa transition vers l'économie du futur.
La mobilisation de l'épargne citoyenne par la création d'un portail régional de financement participatif viendra elle aussi compléter tous ces outils en donnant là encore cette dimension stratégique et citoyenne dans la construction concrète du monde d'après.
Merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Nous avons constaté avec le Président du Bureau de l'Assemblée que les dépassements des temps de parole sont maintenant équilibrés entre tous les groupes, je demande donc désormais à chaque intervenant, puisque cela a été compensé proportionnellement, de respecter les temps de parole.
Madame VINET, trois minutes, suivie de Monsieur MORENO pour trois minutes également.

Mme VINET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Jamais nous n'avons eu à faire face à une crise aussi grave que celle induite par la pandémie du Covid-19 qui a mis en lumière les fragilités dues aux choix financiers des États et à la désindustrialisation, sans parler des conséquences désastreuses, y compris sanitaires, de nos modes de vie.
Il faut à présent tout mettre en œuvre pour prévenir une récession économique sans précédent et son corollaire, le chômage de masse et la paupérisation de populations pour partie déjà durement touchées, restaurer le tissu économique en prenant en compte, enfin, l'urgence climatique et environnementale, ainsi que la protection sociale des actifs.
Aux dispositifs d'urgence, nous devons substituer un accompagnement de long terme avec une vision de long terme afin d'anticiper et d'accompagner les changements qui s'annoncent.
Seule, la Région ne peut rien. Même si elle détient la compétence économique, l'Europe et l'État doivent être à la manœuvre, fortement, d'autant plus sur les filières stratégiques.

L’élan de la filière aéronautique vient d'être brisé et les prévisions de croissance faramineuses du transport aérien mondial en seront durement affectées. Auparavant, la crise climatique a fait se poser quelques questions sur la pertinence du tout aérien et la fin prématurée de l’A380 aurait dû aussi donner à réfléchir. Il faut aider cette filière à se réinventer à l'aune des nouveaux enjeux. Ceux qui souffriront les premiers seront les sous-traitants, comme d'habitude. Pensons aussi aux emplois induits.

Le problème de la mono-industrie dans notre région et la dépendance de nombreuses entreprises aux grands donneurs d'ordres n'ont jamais trouvé de solution faute de vision stratégique.

L’avion vert est-il une chimère ? Parlons plutôt de mettre fin à l’avion thermique. Pour cela, il va falloir mettre les bouchées doubles et réinvestir dans la R&D. Nous ne ferons cependant pas l’économie d’une remise en cause de la course folle aux déplacements aériens et au tourisme de masse pour aller vers une utilisation plus raisonnable.

Tout d'abord, il faut préserver les salariés, car la disparition de milliers d'emplois est inéluctable. Il faut tout faire pour les sécuriser et leur permettre de conserver, voire d’améliorer leurs compétences pour les redéployer sur d’autres secteurs. Gageons que la Cité de l’Économie et des Métiers de demain est un outil efficace pour accompagner ces mutations.

Soutenir les entreprises bien évidemment, quand il s'agit d'emplois de qualité non délocalisables, mais ayons des exigences pour les grandes entreprises sur le sort des salariés, le versement des dividendes, les objectifs compatibles avec la transition écologique.

Pour le reste, la formation et l'insertion des jeunes et les outils pour la relocalisation et la création de l’Agence Régionale pour les Investissements stratégiques nous paraissent aller dans le bon sens. L’accélération de la rénovation énergétique des bâtiments, la prise en compte de l’écologie dans la gestion des ports, les nouvelles dispositions pour la production de l’habitat social et la création d’un opérateur régional « éviter, réduire et compenser » sont autant de signaux qui laissent espérer que les objectifs de la transition économique et écologique dans notre région pourront être atteints.

Merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur MORENO pour trois minutes - merci de respecter le temps -, suivi de Madame BONS pour trois minutes également.

M. MORENO

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Mon intervention portera sur le Plan de relance de la viticulture. Après l'instauration de la taxe Trump sur les vins depuis le 15 octobre 2019, les difficultés de commercialisation en Chine dues à la suppression des taxes douanières avec des pays concurrents producteurs de vin comme le Chili et l'Australie, que l'on appelle plus communément « accords bilatéraux », et les incertitudes du Brexit, la filière vitivinicole d'Occitanie est à présent fragilisée par l'épidémie du Covid-19 qui a entraîné une chute brutale des ventes de vins dans les différents débouchés commerciaux, que ce soit en France ou à l'export.

Devant cette situation et afin d'accompagner la reprise commerciale de ce secteur essentiel de l'économie régionale, un Plan de relance a été coconstruit entre la Région et les différents partenaires de la filière viticole.

Il est proposé de mobiliser 7 M€ de crédits régionaux, de façon exceptionnelle, sur une période de 18 mois auxquels s'additionnent 7 M€ des vignerons et des entreprises permettant d'engager des actions individuelles et collectives sur les aspects de promotion, de communication et de commercialisation.

Ce Plan de relance s'inscrit dans un budget spécifique de crise, s'additionnant bien entendu aux budgets existants affectés à la filière viticole.

L'objectif premier de ce Plan de relance est de permettre aux entreprises viticoles, que soit les vignerons indépendants, les caves coopératives, les émetteurs en marché direct ou des entreprises de négoce, de reconquérir au plus vite des pays de marché, tant en France qu'à l'export, dans le cadre de mesures d'accompagnement simples et efficaces ; un Plan de relance au profit de l'emploi, du développement local et de la reconquête des marchés.

Il s'agira aussi, pour la filière viticole, de porter un message collectif sur les signes de qualité IGP et AOP ainsi qu'un message régional sur les vins d'Occitanie.

Ce dispositif de relance a fait émerger une nouvelle relation entre l'amont et l'aval avec un engagement de contractualisation pluriannuelle, sur une période de deux ou trois ans, pour accéder à ce Plan. La vigne est une culture pérenne. Le producteur a besoin de visibilité commerciale dans le temps, tout comme les metteurs en marché ont besoin d'un approvisionnement sécurisé sur des volumes et des qualités.

Ce Plan de relance prend en compte les différents modèles économiques des entreprises, que ce soit les vignerons indépendants, les coopératives ou les metteurs en marché, ainsi que l'ensemble des circuits de commercialisation, depuis la vente directe dans les caveaux jusqu'à l'export ou le grand export.

Ce Plan de relance a fait l'objet de nombreuses réunions entre les représentants de la filière viticole et les élus, les services de la Région dont je voudrais souligner ici l'engagement et le sens du travail collectif.

Je veux rassurer aussi le Président du CESER, notre ami Jean-Louis CHAUZY, qui s'interrogeait tout à l'heure sur l'utilisation de l'enveloppe de 14 M€. Je peux vous dire que l'ensemble des acteurs de la filière attend le vote d'aujourd'hui et est dans les *starting-blocks*.

Un grand merci à la Direction de l'agriculture, aux responsables de l'agriculture du Cabinet de la Présidente et aux représentants de l'agence Ad'Occ pour leur implication.

Un grand merci à mon collègue Jean-Louis CAZAUBON que j'ai accompagné et qui a présidé l'ensemble de ces réunions qui n'ont pas toujours été simples. Jean-Louis, on a tenu le coup !

Chers collègues, je vous propose donc de donner un avis favorable à ce Plan et je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame BONS, suivie de Monsieur BOURGI pour trois minutes.

Mme BONS

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Dans le cadre du Plan de relance que notre majorité présente aujourd'hui, il est une thématique qui m'est chère en tant que Présidente de la Commission de Solidarité, Services publics, Vie associative et Logement, thématique qui participe à la relance économique de la filière bâtiment : le logement social.

Vous le savez, dans notre pays les besoins en matière d'accès au logement sont tels que l'on parle d'une véritable crise du logement. Nombreuses sont les personnes qui ne peuvent trouver un logement décent adapté à leur situation économique. La précarité dans laquelle vivent beaucoup de nos concitoyens ne leur permet pas, bien souvent, d'accéder à la propriété ni de payer un loyer dans le parc locatif privé.

De plus, il est un constat : l'accès au logement est difficile et quelques chiffres le démontrent :

- en France, 10 millions de personnes bénéficient d'un logement HLM dans le parc des bailleurs sociaux qui compte plus de cinq millions de logements ;
- près de deux millions de personnes sont en attente de logement dans le parc public où les loyers sont d'un tiers du tarif de ceux du parc locatif privé ;

- plus de 3,4 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique ;
- près de 4 millions de personnes n'ont pas de logement ou sont mal logées en France.

En région Occitanie, région à fort dynamisme démographique, les besoins sont croissants. Ainsi, l'offre de logement pour les ménages aux revenus modestes est inférieure à la moyenne nationale : 10,7 % de l'offre contre 17 %.

Pour mémoire, en Occitanie 70 à 80 % de la population sont éligibles à un logement social.

Face à cette situation, notre Collectivité s'est engagée depuis plusieurs années maintenant dans une politique ambitieuse de soutien à la production et l'amélioration des logements sociaux, participant ainsi à l'activité économique locale du secteur du bâtiment.

Considérant la période 2016-2020 pour l'ensemble des dispositifs de soutien au logement social, la région Occitanie a mobilisé 46,4 M€ d'aides permettant d'accompagner 1 560 opérations pour plus de 25 000 logements sociaux.

Permettez-moi d'en profiter, au nom de Marie PIQUÉ et de l'ensemble de la Commission 2, de remercier pour leur travail le Service habitat et logement de la Direction des Solidarités et de l'Égalité, M. Stéphane BRIGUI et son équipe.

Dans le cadre du Plan de relance et de reprise de l'activité économique en réponse aux besoins de la population sur l'ensemble des 13 départements, nous proposons aujourd'hui d'améliorer les dispositifs de soutien à la production du logement social et d'aide aux communes et aux logements à vocation sociale par des amendements.

La création de logements sociaux au sein de notre région est un facteur d'attractivité, au même titre que l'emploi et l'éducation. La qualité actuelle des logements sociaux produits par l'attention, dès la conception et la réalisation, à des critères de qualité de vie, d'économie énergétique, d'accès facile et d'adaptation à la perte d'autonomie explique leur succès et la forte demande des citoyens à revenus modestes et des communes.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme BONS

La réalisation dans le cadre des contrats territoriaux signés avec les collectivités a fait des outils pour une amélioration de qualité de vie un facteur de cohésion et de mixité. Le logement est une préoccupation essentielle dans l'organisation de la vie pour chaque citoyen évoluant au fil du temps et des aléas. C'est une des conditions indispensables au bien-être et à l'épanouissement de chacun.

La crise du Covid-19 et le confinement nécessaire ont montré l'importance du « chez moi » et les grandes difficultés. Ainsi, nous connaissons des quartiers en difficulté. Se loger est une nécessité, un droit reconnu par la Constitution, élément essentiel du pacte républicain. Il faut donc de la volonté et de la ténacité pour y répondre au mieux. C'est du travail à mener sur une politique déjà bien engagée pour améliorer la vie de nos concitoyens.
Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole à Monsieur BOURGI pour trois minutes. Il sera suivi par Hélène GIRAL pour trois minutes également.

M. BOURGI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La « Région à énergie positive à l'horizon 2050 » était une annonce que vous aviez faite lors de votre discours d'investiture, c'est donc un objectif qui nous engage. Depuis notre élection en 2016, nous y œuvrons en nous dotant d'outils opérationnels et en traduisant notre ambition par des politiques publiques dont tout le monde reconnaît aujourd'hui l'efficience, que ce soit les associations ou les ONG locales, les observateurs et les experts européens ou nationaux comme le Haut Conseil pour le Climat, comme vous le rappeliez dans votre propos introductif.
Depuis le lancement du Plan Marshall pour l'Occitanie, nous avons généralisé le dispositif de l'écochèque logement. C'est ainsi que nous avons attribué 47 300 écochèques à des particuliers, ce qui représente 70 M€.
Nous avons également orienté le fonds FEDER pour appuyer la rénovation énergétique des logements sociaux dans notre région. C'est grâce à une contribution de 45 M€ que 9 400 logements sociaux ont pu être rénovés en Occitanie.
En 2019, nous avons créé un Service public intégré de rénovation énergétique afin d'optimiser la relation de confiance entre les usagers, les professionnels du BTP et les organismes partenaires dans le domaine de la rénovation énergétique. Ce service public intégré a été délégué à l'Agence Régionale Énergie Climat dont l'expertise est aujourd'hui connue et reconnue. Il s'incarnera à travers l'ouverture de guichets uniques sur tout le territoire régional. Ce sera un gage de lisibilité, d'homogénéité et d'efficacité de l'offre de service que nous voulons mettre en œuvre. Ce service public a vocation à pallier la fin décidée par le Gouvernement des financements de l'ADEME que

regrettait tout à l'heure notre collègue Agnès LANGEVINE. Ces financements servaient aux espaces Info énergie et aux plateformes territoriales de la rénovation énergétique. L'AREC accompagnera donc les usagers avant, pendant et après la réalisation des travaux.

Ce service public permettra d'apporter une offre de prêt compétitive et un fonds d'avance des subventions publiques obtenues par les ménages. Ce dispositif novateur permettra aux ménages, à tous les ménages et singulièrement aux ménages les plus modestes, de recourir à cet outil pour participer, eux aussi, à la transition énergétique. C'est cela, l'écologie populaire dont vous parliez tout à l'heure dans votre propos liminaire, Madame la Présidente.

Réduire l'empreinte énergétique des habitants d'Occitanie, diminuer les factures d'électricité et de chauffage des ménages de notre région, soutenir l'activité économique de nos TPE et PME, voici les trois piliers sur lesquels repose notre politique pour une région à énergie positive.

Résilience environnementale, équité sociale, efficacité économique, ce sont ces trois piliers que nous poursuivons et qui doivent inspirer celles et ceux, comme nous toutes et nous tous ici présents, qui veulent bâtir la France du jour d'après.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est donc à Madame GIRAL qui sera suivie par Madame ROQUE pour trois minutes également.

Mme GIRAL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Pour ma part, je souhaite vous parler de responsabilité, de notre responsabilité bien sûr collective envers les citoyens et citoyennes de notre région.

Le Plan de relance pour l'emploi nous engage à œuvrer avec nos moyens et notre volonté pour contrer les effets d'une crise économique et sociale sans précédent. L'emploi en Occitanie a déjà été durement touché pendant la crise sanitaire ; plus d'un salarié sur deux a subi du chômage partiel et la Région a mis en place des dispositifs spécifiques permettant notamment la poursuite de la moitié des formations engagées grâce à notre plateforme de formation à distance, une action, Madame la Présidente le rappelait, qui a fait école et été reprise par 11 autres Régions.

La formation s'impose comme le pendant de toute politique volontariste en matière économique et industrielle. C'est une question sociale majeure. Au-delà du développement d'une alternative

d'emploi, il s'agit de donner des outils de formation et d'insertion professionnelle efficaces pour nos concitoyens, de répondre aux besoins des entreprises, d'anticiper les mutations technologiques et la création de nouveaux métiers. C'est le sens de la partie formation incluse dans le Plan ADER.

C'est aussi le sens des nouvelles modalités d'intervention en matière d'apprentissage. Vous le savez, nous sommes toujours contraints par la loi du 5 septembre 2018 « La liberté de choisir son avenir professionnel » qui nous a retiré la compétence en matière d'apprentissage et qui a surtout mis un terme à une politique régionale efficace, reconnue et saluée par nos partenaires sociaux professionnels.

Ces nouvelles mesures vont permettre de consolider le réseau de CFA de notre région avec une attention particulière pour les équilibres territoriaux et pour les structures fragiles. Notre action en faveur de la modernisation des appareils de formation, de l'adaptation aux besoins des filières stratégiques et de l'information sur les métiers correspond pleinement aux objectifs du Plan de relance pour l'emploi.

Enfin, le focus mis sur l'insertion des jeunes grâce au déploiement du dispositif « Initiative pour l'emploi des jeunes », avec le soutien de l'Europe est essentiel. La jeunesse est plus qu'une priorité. Elle subit plus que n'importe quelle autre partie de la population les difficultés inhérentes à une crise sociale entraînant précarisation et exclusion.

Ce dispositif complète les actions déjà engagées grâce à nos dispositifs Innov'emploi. C'est donc avec responsabilité et volonté que le groupe socialiste républicain et citoyen soutient ces mesures en faveur de l'emploi, de la formation, de l'apprentissage et de la jeunesse.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est maintenant à Madame ROQUE pour trois minutes.

Mme ROQUÉ

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, chers collègues, l'économie française n'a jamais connu pire récession depuis la Deuxième Guerre. Pour le tourisme, elle se traduit par la mise à l'arrêt quasiment total de la filière, par une saison estivale complexe et par des craintes pour les mois à venir.

Le tourisme est le deuxième secteur économique de notre région avec 14 Md€ de consommations touristiques, soit 10 % du PIB régional et 110 000 emplois.

Nous sommes aussi la première région française en termes de clientèle française avec 154 millions de nuitées et la quatrième en termes de clientèle étrangère avec 58 millions de nuitées.

D’ores et déjà, il ne fait de doute pour personne que l’année 2020 est une année amputée, si ce n’est sacrifiée, pour de nombreuses entreprises touristiques. Certaines ne se relèveront pas. D’autres parviendront à surmonter cette épreuve, mais cette tragédie va les marquer durablement.
Notre soutien est plus que jamais nécessaire, tant pour éviter le pire que pour construire l’avenir.
La Région agit pour les acteurs du tourisme, du commerce et de l’artisanat, pour le pouvoir d’achat, pour que tout un chacun puisse au moins prendre quelques jours de vacances après cette crise sanitaire et sociale.
Avec la mise en place du fonds local, ce sont 80 M€ au service du commerce, du tourisme et de l’artisanat. C’est une mesure unique en France, sous notre impulsion. La Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 Intercommunalités se mobilisent en lançant ce nouveau dispositif d’accompagnement dédié aux entreprises du tourisme, au commerce de proximité et aux artisans. Il s’agit d’une co-construction avec 150 partenaires.
Le projet permet le redémarrage de l’activité des professionnels du tourisme en leur apportant une bouffée d’oxygène dans leur trésorerie et en les accompagnant dans leurs investissements et aménagements d’urgence dont les modalités évoluent, vous l’avez précisé tout à l’heure, Madame la Présidente.
Rappelons également que la Région et le Conseil Régional mettent en place un Plan d'action opérationnel dès la sortie de crise visant à relancer la destination Occitanie en s’appuyant sur son savoir-faire et ses moyens financiers. Ce Plan vise prioritairement la relance de la consommation régionale. Cela passe par un travail de communication sur la destination Occitanie autour d'une campagne « Prenez des vacances dans votre zone ». Pour cette saison touristique particulière, aidons les Français à partir en vacances en soutenant leur pouvoir d’achat.
Cette année, un million de billets de train à 1 € sont proposés entre juin et septembre, soit trois fois plus qu’en 2019.
De plus, les offres EvasiO seront renforcées avec le déploiement des combinaisons « EvasiO culture », trajet aller-retour à 50 % plus accès à un site culturel régional à un tarif préférentiel et la création des offres « EvasiO plein air ».
Par ailleurs, dans l’objectif de favoriser les déplacements en transports en commun des vacanciers, la Région renforce également son offre de transports routiers interurbains à destination des grands sites touristiques. Ainsi, une nouvelle offre de transport sera mise en place permettant de se rendre aux pieds des lieux incontournables avec une tarification plafonnée à 2 € sur toutes les lignes du territoire…

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme ROQUÉ

… et quelle que soit la distance des trajets dans tout le département.

Notre soutien aux associations et aux festivals qui font notre renommée contribue à faire que l'Occitanie continue à accueillir et à briller.

Aussi, le tourisme d'après s'attachera à soutenir, renforcer et privilégier tous les acteurs de la proximité, les habitants, les circuits courts et les initiatives individuelles.

J'interviens la dernière, aussi je vous invite à exprimer un vote massif et unanime en faveur de ce Plan de relance.

Merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Les interventions étant clôturées, je vous propose de passer au vote sur les amendements. Merci de bien vouloir prendre la machine pour voter.

2020/AP-JUILLET/01 - <u>Amendement n° 1 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi</u>

Nous allons voter sur <u>l'amendement n° 1</u> déposé par 14 élus du groupe Nouveau Monde sur la suppression du paragraphe relatif aux données des réservations AirBnB.

J'émets un avis défavorable, car ce paragraphe ne fait vraiment pas la promotion d'AirBnB, mais donne une réalité sur la question des modes de réservation, sachant qu'au niveau de notre politique touristique, nous ne soutenons évidemment pas ce modèle économique. Cependant, c'est une réalité et dans les données présentées, il est nécessaire de l'indiquer pour que ce soit exhaustif.

Je vous propose de passer au vote sur cet amendement.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 23 (NM : 18, NI : 5)
- Contre : 132 (SRC : 51, GR : 16, NM : 2 -Mme LANGEVINE et M. COSSANGE-, RN : 36, UEDC : 26, NI : 1 -M. SATGE-)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 1 (*Rapport 01*) est ***rejeté***.

2020/AP-JUILLET/01 - <u>Amendement n° 2 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi</u>

Nous allons passer au vote sur l'amendement n° 2 présenté par les 14 élus du groupe Nouveau Monde qui souhaitent réorienter les 500 k€ prévus sur la communication du nouveau fonds de sauvegarde et de développement de l'emploi.

Il est essentiel qu'il y ait une communication sur la question de la valorisation des acquis et de l'expérience et sur tous les dispositifs de mobilisation du compte personnel de formation, car ce sont souvent des personnes et des salariés peu qualifiés, avec des process assez complexes et assez mal connus. Il est donc nécessaire de maintenir ces 500 k€ pour ce fonds de validation de l'expérience pour l'obtention de diplômes ou pour des formations à travers le compte personnel de formation. J'émets un avis défavorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 54 (NM : 14, RN : 36, NI : 4)
- Contre : 101 (SRC : 51, GR : 16, NM : 6 -Mme PIQUE, M. REGOURD, Mme GUINLE, M. GIBELIN, M. CASES, M. COSSANGE-, UEDC : 26, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 2 (*Rapport 01*) est ***rejeté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 3 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi

Nous allons passer au vote sur l'amendement n° 3 déposé également par le groupe Nouveau Monde qui consiste à ajouter la phrase « *Les grands groupes seront exclus de ce dispositif ».* C'était le cas, mais il était nécessaire de le préciser de façon beaucoup plus explicite. Je suis donc favorable à cet amendement n° 3.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 93 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 0
- Abstention : 62 (RN : 36, UEDC 26)
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 3 (*Rapport 01*) est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 4 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi

Nous allons passer au vote sur l'amendement n° 4, toujours déposé par le groupe Nouveau Monde et qui consiste en la suppression de la proposition n° 4 sur le pôle de formation industrielle de Beauzelle.

J'émets un avis défavorable, car il est absolument indispensable, en liaison avec l'UIMM, de former aux nouveaux métiers de l'aéronautique. J'émets un avis défavorable sur cet amendement.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 17 (NM : 13, NI : 4)
- Contre : 136 (SRC : 51, GR : 16, NM : 7 - M. REGOURD, Mme PIQUE, Mme GUINLE, M. GIBELIN, Mme LANGEVINE, M. COSSANGE, CASES Patrick-, RN : 36, UEDC : 24, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 4 (*Rapport 01*) est ***rejeté***.

2020/AP-JUILLET/01 - <u>Amendement n° 5 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi</u>

Nous allons passer au vote sur <u>l'amendement n° 5</u> déposé par le groupe Nouveau Monde pour préciser de nouveaux éléments pour l'analyse des dossiers : la rémunération des actionnaires, la rémunération des dix plus importants dirigeants et les engagements envers les salariés.
Je suis tout à fait favorable à cet amendement afin que ces critères soient complémentaires à ceux que nous avions déjà mis en place.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 93 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 26 (UEDC : 26)
- Abstention : 36 (RN : 36)
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 5 (*Rapport 01*) est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - <u>Amendement n° 6 (14 élus NM) - Plan de relance pour l'emploi</u>

Nous allons passer au vote de <u>l'amendement n° 6</u>. Je crois qu'il y a une nouvelle rédaction, non ? C'est Romain qui l'a ? Très bien !

M. PAGNOUX

Oui, il y a une proposition de modification pour cet amendement n° 6 que je vous lis : « *Dès lors que ces vols régionaux ne sont pas substituables par un trajet en train, lorsqu'un voyage en train sans correspondance existe et qu'il permet de faire le trajet en moins de 2 h 30, les vols doivent être supprimés* ».
C'est une précision sur la durée.

LA PRÉSIDENTE

Je suis favorable à cette modification.

La première rédaction était en effet trop vague. Cela permet de préciser des trajets inférieurs à 2 h 30 sans correspondance. Cela correspond tout à fait aux objectifs que nous fixons sur la priorité au rail. J'émets donc un avis favorable sur l'amendement n° 6 modifié.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 51, GR : 13, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 61 (RN : 36, UEDC : 25)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 6 (*Rapport 01*) est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Amendement n° 7 (Groupe RN) - Plan de relance pour l'emploi

Nous allons passer au vote sur l'amendement n° 7 déposé par le groupe Rassemblement National qui souhaite remplacer les termes « souveraineté » et « souverain » par « autosuffisance » et « autosuffisant ».

J'émets un avis défavorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 36, NI : 2)
- Contre : 115 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 4 -M. SATGE, M. LOPEZ, M. HOANG NGOC et Mme MARTIN-)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 7 (*Rapport 01*) est ***rejeté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi (+ correctif) - Soutien au Pôle Formation UIMM Occitanie de Beauzelle (Haute-Garonne)

Nous passons au vote sur le rapport 2020/AP-JUILL/01 « Plan de relance pour l'emploi » avec des votes par division. Nous allons d'abord voter sur le soutien au pôle Formation UIMM Occitanie de Beauzelle.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 135 (SRC : 51, GR : 14, NM : 5 -M. CASES, M. COSSANGE, M. REGOURD, M. GIBELIN, Mme GUINLE-, RN : 36, UEDC : 26, NI : 3)
- Contre : 2 (NI -Mme MARTIN et M. HOANG NGOC-)
- Abstention : 15 (NM : 14, NI : 1)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport 01 sur le soutien au Pôle Formation, UIMM est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi (+ correctif) - élargissement de la gratuité de l'offre de transport aux réfugiés et aux demandeurs d'asile

Nous passons au vote sur l'élargissement de la gratuité de l'offre de transport aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

C'est le groupe Rassemblement National qui a demandé un vote par division.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 93 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 42 (RN : 36, UEDC : 6 -M. ROSSIGNOL, Mme POUCHELON, Mme BOURGADE, M. AUDRIN, Mme MONESTIER-CHARRIE, Mme ANAHORY)
- Abstention : 18
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport 01 sur la gratuité de l'offre de transport aux réfugiés et aux demandeurs d'asile est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi - Article 8

Nous passons au vote sur l'article 8.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 112 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 24 ; NI : 2)
- Contre : 0
- Abstention : 42 (RN : 36, UEDC : 2 -Mme ANAHORY et Mme MONESTIER-CHARRIE-, NI : 4 -Mme MARTIN, M. SERIEYS, M. SELLIN, M. HOANG NGOC-)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport 01 - Article 8 est ***adopté***.

2020/AP-JUILLET/01 - Plan de relance pour l'emploi - Autres

Nous passons au vote sur les autres dispositions du Plan de relance pour l'emploi, soit la quasi-totalité du rapport.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 149 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 24 ; NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Contre : 0
- Abstention : 4 (NI : 4)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport 01 - Autres - *est* ***adopté***.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Je vous propose de passer maintenant à l'acte I de notre *Green New Deal.*

Module 2 : Plan de transformation et de développement - Green New Deal : acte I

2020/AP-JUILLET/02 - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : acte I

Je propose à Jean-Louis CAZAUBON de le présenter rapidement, puis ce sera complété par le Bureau de l'Assemblée, tout particulièrement sur les questions de la Convention citoyenne.

Monsieur le Vice-président CAZAUBON, si vous voulez bien présenter l'acte I.

M. CAZAUBON

Merci.

René MORENO en a parlé, je vais donc être bref. Vous avez vu que la filière vitivinicole était fragilisée par l'instauration de la taxe Trump et le Brexit.

Évidemment, les concurrents du Nouveau Monde, mais pas uniquement ceux-là, même les Italiens le sont, sont favorisés, car non impactés par ces taxes, ce qui crée une distorsion de concurrence.

Cette filière n'avait pas besoin de cela. Les cuves étaient plutôt engorgées et maintenant la crise sanitaire vient compliquer la situation. Après la période de fermeture des cafés, de la restauration, des cavistes et de l'export, nous sommes dans une situation très difficile.

Que faut-il faire ? La vie ne va pas s'arrêter là. Nous n'allons pas baisser la tête. Il faut la relever et agir.

Nous étions en train de préparer un contrat de filière pour la viticulture. Du coup, il évolue et on le transforme en Plan de relance. Ce Plan de relance est partenarial. La Région mobilise 7 M€, mais à condition : « je mets 1, mais vous mettez 1 ! ». Cela veut dire que la filière, tous acteurs confondus, d'un commun accord, met aussi ; ce n'est pas un tonneau dans lequel on peut puiser sans contrepartie. Si l'on prend 1 € d'aide de la Région, on met également 1 €.

LA PRÉSIDENTE

Jean-Louis, nous sommes là sur le rapport portant sur l'alimentation.

M. CAZAUBON

Ah, j'étais avec la viticulture, moi !

LA PRÉSIDENTE

Je veux bien croire que tu ne t'alimentes que de vin, mais il faudrait qu'en Assemblée plénière…

M. CAZAUBON

Je vais me lever, car je me sens enfoncé avec une table plus haute.
J'avais compris qu'il s'agissait de la viticulture.

LA PRÉSIDENTE

Non, nous sommes passés au rapport suivant qui concerne l'alimentation, tout le travail mené avec Judith : agroécologie, circuits courts, collecte, etc.

M. CAZAUBON

Permettez-moi alors de vous rappeler que la région Occitanie va faire de ce *Green New Deal* un projet de développement pour relancer l'économie après la crise que nous avons traversée ou, plusieurs d'entre vous l'ont dit, que nous allons traverser.
Dans ce Plan figure un pacte pour l'alimentation. Cela va me prendre plus de temps que la viticulture. C'est le *Food New Deal* en occitan et je le dis avec l'accent de Jean CASTEX, de la Présidente et du mien ! Nous n'allons pas nous mettre, pour faire plaisir aux instances parisiennes, à manger les voyelles ; ici, nous les disons !

(*Applaudissements)*

Nous voulons donner des ambitions à ce Plan. Pourquoi ? Cette crise nous a révélé les lacunes auxquelles notre pays a été confronté et bien entendu notre Région n'y a pas échappé. Plusieurs thèmes ont été identifiés ; ils sont au nombre de sept : la santé, les métiers de demain, tous les enjeux stratégiques, la relocalisation d'activités, etc. Tout cela, nous devons le prendre en compte.
Les plus hautes autorités de l'État ont fait le même constat et les termes qui reviennent le plus souvent sont résilience, indépendance et autonomie et ce, pour beaucoup de ces activités que l'on considère stratégiques et vitales pour un pays. Parmi elles figure en bonne place l'alimentation, à juste titre, car des personnages bien plus huppés que moi avaient proclamé à plusieurs reprises qu'un pays qui n'était pas en situation de se nourrir et déléguait à d'autres la production de son alimentation était en position de fragilité.
Je vous rappelle ici que nous, Région Occitanie, nous avions fait ce constat de priorité pour l'alimentation il y a maintenant deux ans. Nous avons élaboré, après consultation de nos concitoyens, un pacte pour l'alimentation durable avec une dizaine d'axes à partir desquels nous bâtissons une cohérence dans une ligne d'action.

J’étais en train de présenter le contrat de la relance de la filière viticole et nous sommes là dans l’alimentation. Le contrat agroalimentaire avec les professionnels, qu’il s’agisse des industriels de l’agroalimentaire ou des coopératives, ainsi qu’un fonds de portage du foncier agricole que certains d’entre vous ont évoqué, sont là aussi en cohérence avec la production de biens alimentaires. C’est trois fois par jour que l’on s’alimente et pour nous ici c’est même un peu plus parfois. Cela veut dire qu’aujourd’hui l’Occitanie ne part pas de zéro. Nous avons des acquis, car nous avons travaillé sur ce sujet.

Tout le monde parle des soignants et même Christophe a fait part de la reconnaissance à plusieurs secteurs, mais je vous rappelle que le secteur de la production alimentaire n’a pas failli, que ce soit la production avec les agriculteurs, les producteurs, les éleveurs ou toute la chaîne du transport. Si cette chaîne avait été rompue, je vous garantis que cela aurait piqué ! C’est en cela que l’on mesure la fragilité de ce secteur à un moment donné.

La crise du Covid nous a fait comprendre que les Français et bien sûr les Occitans attachaient une importance particulière à l'alimentation. Lorsque je dis « alimentation », c’est sous toutes ses formes. Ce que nous faisons à ce sujet a un certain retentissement, au-delà de nos frontières régionales. J'ai reçu un appel d'un chercheur de l’INRA, un Parisien, qui me disait que ce que nous faisions en Occitanie était bien - les circuits courts, la qualité, etc. - et je ne vais pas m’en plaindre, car je préside l’IRCALIM encore quelque temps, et me disait « *260 de vos produits sous signe officiel de qualité, première région bio, mais vous travaillez pour une élite* ». Je lui ai dit « *Non, non, vous êtes mal tombé, j’ai dit à plusieurs reprises que nous devions procéder avec attention et que l'alimentation s'adressait à tout le monde* ». En clair, c’est l'opération « Bien manger pour tous » à l'initiative de la Présidente qui faisait le constat que pendant la crise, certains secteurs étaient en manque de débouchés et les associations de solidarité en manque de production, car elles voyaient une augmentation de leurs bénéficiaires de 30 %. Nous devons faire attention à cela. Nous ne travaillons pas que pour une élite, il était mal tombé et je lui ai expliqué notre volonté.

Nous pourrions aussi faire comme Donald - pas le canard, Trump -, car dans ce domaine ils ont un certain sens du pragmatisme : quand les marchés sont engorgés, ils procèdent à des achats massifs qu’ils mettent à disposition des associations pour l’alimentation des populations les plus fragilisées. C'est ainsi qu’ils dégagent les marchés et ils ne sont donc pas impactés. Je ne vais pas entrer dans le système des boîtes, mais c’est considéré dans la boîte verte ; au niveau de l’OMC, ce sont des champions. Nous pouvons le faire à l'échelle Occitanie, à petite échelle bien entendu. Peut-être que demain certaines structures nationales viendront nous aider à réaliser un objectif qui va en ce sens.

Ceci étant dit, la feuille de route sur laquelle nous avons travaillé pour accompagner la transition écologique a consisté en la mise en place de tiers lieux dans les lycées agricoles pour expérimenter

et échanger entre tous les acteurs - les professionnels, les agriculteurs, les consommateurs - et en la création d'un fonds foncier de portage du foncier agricole. Je m'explique.

Parmi les quatre outils dont a parlé Nadia avec l'Agence Régionale d'Investissement sur les Activités stratégiques figure un fonds de portage du foncier. Quels sont les enjeux ? C'est le renouvellement des générations, car 41 % des agriculteurs de notre région ont plus de 55 ans, il y a donc urgence. Dans 10 ans, cela veut dire qu'un million d'hectares en Occitanie vont changer de mains. Ce n'est pas une paille, il faut accompagner cela.

Quand vous êtes en phase d'installation - et j'y suis passé -, on vous dit « J'ai 5 hectares, je les vends ». Il faut les acheter, mais vous êtes dans une période de fragilité. Notre idée est donc de reprendre ce qui existe dans le secteur automobile : la location avec option d'achat. Cela consiste à créer une foncière qui achète cette partie du foncier et le porte pendant cinq ou dix ans. L'exploitant paie un fermage, c'est un fonds *revolving*, et à la fin, au bout des dix ans, un bien qui valait 6 000 ou 7 000 € a été remboursé à hauteur de 2 000 € et il passe l'acte définitif dans une période où il est un peu plus à l'aise financièrement pour les 5 000 € restants. En clair, ce n'est pas un loyer à fonds perdu, il a capitalisé un achat. Nous essayons d'y amener des partenaires, la Banque du Territoire, l'EPF si possible - nous étions ce matin en discussion avec eux. C'est très important.

Nous allons également mettre en place un Plan pour la protection de la protéine végétale. Il y a une nécessité. Si l'on veut l'autonomie et la sécurité, il faut en passer par là.

Ce sont là des actions concrètes et à court terme, comme s'appuyer sur l'ARIS pour développer des outils de relocalisation de filières, par exemple une usine de production de pâtes - cela existe, le projet est en région et il faut l'aider à le réaliser - ou de production et de conditionnement de farines. Pendant la crise, nous nous sommes rendu compte que 45 % des farines en poches de 1 kilo en vente dans les magasins et les grandes surfaces venaient d'Italie et d'Allemagne. Comment cela se fait-il ? Il faut pousser une analyse un peu plus macro sur ce point, mais je pense que nous avons la possibilité, étant un grand pays exportateur de blé et produisant de la farine, de la mettre en poches de 1 kg. Avec deux ou trois petits faiseurs dans la région, ou plus importants si nécessaire, on doit pouvoir arriver à faire quelque chose. Cela fait partie de l'autonomie et de l'indépendance.

Idem pour les légumes et les fruits ; 40 % des fruits et légumes sont importés en France. Dans une région comme la nôtre, c'est plutôt la distorsion de concurrence et des coûts de main-d'œuvre avec l'Espagne, la Tunisie et d'autres, mais pour les légumes des choses sont à faire. Avec le fonds de portage du foncier, il y a dans les ceintures des villes ou des métropoles urbaines des possibilités de débouchés. Il faut y travailler.

Idem pour le contrat de filière conchylicole. Les huîtres sont produites en Méditerranée et il faut aller acheter le naissain en Vendée, en Bretagne, en Loire-Atlantique ; on doit pouvoir être

autonome là aussi en mettant en place une écloserie. C'est une demande des professionnels et nous devrions pouvoir y arriver.
Le contrat agroalimentaire est préparé actuellement en concertation avec tous les partenaires. Je vous ai parlé des industriels et de Coop de France qui veulent raconter une belle histoire et rendre attractifs leurs métiers.
Ce sont là des actions de court terme, concrètes.
Le troisième point est d'engager une démarche innovante pour faciliter la logistique et notamment le transport des denrées alimentaires régionales. Des initiatives dans chaque département vont dans ce sens. Si je prends l'Ariège et les Hautes-Pyrénées, il y a peu de fruits dans ces départements, on pourrait donc très bien les faire venir des Pyrénées Orientales, du Gard ou d'ailleurs.
Jean-Luc GIBELIN, est-ce qu'avec le réseau liO on peut mettre un wagon de plus sur les rames de voyageurs ? Je ne le pense pas, mais mener une réflexion pour que des échanges intrarégionaux puissent être faits dans le secteur alimentaire ne serait pas idiot.
L'opération « Bien manger pour tous » a connu un certain succès et un retentissement, puisque toutes les associations - Secours Populaire, Restos du cœur, les banques alimentaires - ont été très satisfaites de s'approvisionner en produits frais et de la région. Il faudrait que cela continue. Il faut mettre en place également un budget participatif « Vos solutions pour une alimentation durable », éduquer à une agriculture et à une alimentation, reconnecter le monde agricole et les consommateurs ; j'en passe pour faire bref.

LA PRÉSIDENTE

Il faut conclure, oui, merci.

M. CAZAUBON

Oui.
Une charte d'engagement avec la grande distribution est importante, car pour tout ce que nous disons là, qu'il s'agisse de farines, de fruits ou de légumes, nous étions en train de préparer des assises avec la grande distribution, mais la Covid est venue nous faucher l'herbe sous le pied et il faut donc recommencer le travail. Ils étaient prêts, dans certaines occasions, à mettre plus de produits issus de la région dans leurs rayons, ce qui est important.
Ce, tout en développant le réseau des circuits courts et des marchés pour marcher sur nos deux jambes, ce qui est aussi une nécessité.
Voilà, présenté brièvement si l'on peut dire, ce sujet.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

« Bien manger pour tous » est confirmé jusqu'à la fin de l'année, puisque les associations d'aide alimentaire sont vraiment débordées par la demande de bénéficiaires. De plus, pouvoir acheter les surplus de production à nos agriculteurs donne de la fierté à nos agriculteurs, mais aussi aux bénéficiaires.

Les produits bios, les produits sous signe officiel de qualité ne sont pas réservés à l'élite, comme tu le disais, Jean-Louis, mais à tout le monde. Cela permet de créer du lien et c'est absolument essentiel. Le réseau des associations d'aide alimentaire est très bien organisé et a très bien joué le jeu. Nous n'avons que deux points de livraison maximum par département et ce sont eux qui ensuite le répartissent. Il y a une grande efficacité. Ils jouent vraiment le jeu et mettent en avant tous les produits de l'Occitanie. Je l'ai vu dans certains lieux que j'ai visités, ils ont eux-mêmes fait des affiches pour que les bénéficiaires puissent le savoir.

Sur cette question de la livraison, il faut aussi utiliser le transport à la demande que nous développons avec les intercommunalités pour que ce ne soit pas à chaque producteur d'amener ses produits dans les lycées dans le dispositif « L'Occitanie dans mon assiette », mais qu'il y ait un circuit de collecte avec par exemple un véhicule non thermique, en termes clairs, pour donner un exemple.

C'est un sujet que nous travaillons et ce sont là des dispositions que nous présenterons lorsque je vais réunir toutes les Intercommunalités. En effet, nous allons procéder comme l'an dernier : je vais réunir tous les nouveaux Présidents d'intercommunalité début octobre en deux réunions et cette question d'un transport à la demande des personnes qui puisse être corrélé pour des petites livraisons sera un sujet à travailler au plus près des territoires dans le cadre de nos politiques territoriales. Nous pouvons nous appuyer sur les intercommunalités, mais aussi sur les Parcs naturels régionaux ou sur les PETR.

Je donne la parole à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée pour la question de la démocratie participative avec la constitution et la procédure de la Convention citoyenne, Gérard ONESTA.

M. ONESTA

Merci, Madame la Présidente,

Chers collègues,

La plupart d'entre vous ont vu hier 15 juillet, dans la presse nationale, cette grande enquête de l'institut BVA qui demandait à nos concitoyens quels étaient leurs craintes, leurs espoirs et leurs envies de changement dans la période de crise que nous traversons.

Au chapitre des institutions, donc sur la règle du vivre ensemble, les chiffres sont extrêmement durs : 38 % des personnes interrogées pensent qu'il faut revoir, en les adaptant, les règles de notre démocratie ; 58 % pensent qu'il faut les mettre à bas et les réformer en profondeur et il ne se trouve que 4 % de nos concitoyens, je dis bien 4 %, qui pensent que notre démocratie fonctionne bien ; 4 % !

Même si les élus locaux sont moins durement jugés dans cette enquête, on se rend compte qu'il y a vraiment besoin de réinventer les règles du vivre ensemble avec une forte demande de montée en gamme de la démocratie participative.

Comme l'a dit la Présidente tout à l'heure dans son propos introductif, il ne faut pas opposer la démocratie participative à la démocratie représentative. Mieux, la démocratie représentative, quand elle organise, quand elle fait monter en gamme la démocratie participative, se relégitime elle-même.

Il vous est proposé de créer une Convention citoyenne régionale. Cela veut dire faire un pas de côté, pour nous les élus. Oui, bien sûr, nous sommes, nous aussi, des citoyens, mais avec un statut spécial qui nous oblige à être non pas en situation de parole dans ces moments-là, mais davantage en situation d'écoute.

Qu'est-ce exactement qu'une Convention citoyenne ? Cela répond à un cahier des charges extrêmement précis.

D'abord, c'est un panel neutre ; ce ne sont pas des personnes cooptées par les élus, mais tirées au sort. C'est un organisme habilité pour cela, spécialisé dans ce genre de choses, qui va téléphoner à des milliers - je dis bien des milliers - de personnes habitant la région Occitanie pour savoir lesquelles seraient intéressées et disponibles en septembre et début octobre pour entrer dans ce mécanisme. Sur la base des 1 000 ou 2 000 personnes qui donneront leur accord, un tirage au sort sera effectué pour que ce soit représentatif de notre territoire. Évidemment, en respectant la parité hommes/femmes, jeunes/moins jeunes, ruraux/urbains, ceux qui travaillent/ceux qui malheureusement ne travaillent pas, donc un panel neutre et représentatif.

Nous avons écarté la possibilité de mettre dans ce panel une partie des agents issus de nos organes régionaux. Nous aurions pu imaginer que 10 ou 20 % de la convention soient désignés par le Conseil Régional des Jeunes, l'Assemblée des Territoires, le Parlement de la Mer ou de la Montagne. Nous y avons renoncé et je pense que c'est une bonne chose, pour qu'il n'y ait pas de conventionnels à légitimités variables.

Il y aura donc 110 personnes. Pourquoi 110 ? Parce que nous savons que souvent dans ce processus une dizaine de pour cent arrête en chemin. Or, comme nous voulons une centaine de votants au moment de la décision finale, nous allons tirer au sort 110 personnes. C'est donc un panel neutre et représentatif.

Deuxième condition, il faut que le panel soit éclairé. Ces personnes vont recevoir au cours de l'été un document qui va leur expliquer de la manière la plus synthétique et pédagogique possible quels sont les compétences, les moyens et les grands schémas de la Région. Il ne s'agit pas en effet de leur demander de travailler sur des choses que nous ne pourrions pas ensuite mettre en œuvre.

J'insiste sur ce point, car il est important, lorsque nous allons leur expliquer les compétences, les moyens et les grands schémas de la Région, de faire très attention à la façon dont nous l'écrirons pour ne pas donner l'impression que nous demandons à ce panel citoyen de se prononcer sur ce que nous avons déjà fait. La convention nationale sur le climat n'a pas planché sur le programme du gouvernement MACRON. Ils doivent partir d'une page blanche avec les limites, les compétences et les moyens, sinon ce n'est pas une Convention citoyenne, mais un jury citoyen ; cela existe aussi, mais c'est un tout autre exercice dans lequel on demande aux personnes de juger le passé. Ici, nous ne demandons pas aux gens de juger le passé, nous leur demandons d'éclairer le futur.

Ensuite, un mandat sera donné. Même s'il n'est pas rédigé à l'heure où je vous parle de manière extrêmement précise, nous allons leur demander d'imaginer une Occitanie soutenable, inclusive, prospère et démocratique.

Une fois de plus, ce mandat sera strictement encadré par les compétences et les moyens de la Région ; ce sera le périmètre que nous fixerons d'emblée.

Quelle gouvernance ?

Nous avons voulu une gouvernance extrêmement transparente avec un comité de pilotage de 12 personnes ; 12 comme autant de pointes à la Croix Occitane. C'est une sorte de gâteau quatre quarts :

- Le premier quart sera composé de trois garants ou garantes, c'est-à-dire trois personnalités issues de la société civile, citoyennes de notre grande région d'Occitanie et de Catalogne qui seront là pour en permanence dire « Attention, là, chers amis conventionnels, on est en train de vous forcer la main » ou « on ne vous donne pas assez de moyens pour travailler dans la direction ». Ce sont des personnes issues de ce que l'on peut appeler les « sages » de notre société, des personnes qui se sont illustrées par leurs compétences dans le milieu culturel, universitaire ou économique. Parmi ces trois personnes, une sera désignée par la Présidente de la Région, une par le Bureau de l'Assemblée - nous avons déjà retenu la semaine dernière cinq profils, cinq femmes, ne sachant pas encore lesquelles seront disponibles et accepteront ce rôle - et la dernière sera désignée par le Président de la Commission nationale du débat public. Ces personnes seront là pour en permanence lancer des signaux d'alerte si toutefois, à notre corps défendant, nous étions en train de pervertir l'éprouvette fragile dans laquelle nous essayons de détecter les signaux faibles.

- Trois autres seront représentantes des organes qui viendront en soutien : les Civic Tech, c'est-à-dire des organismes dont c'est le métier que de permettre d'accoucher de conclusions. Le but du jeu n'est en effet pas uniquement de parler ; on leur tend le micro, mais également le stylo.
- Trois autres seront des agents de la Région issus sans doute des services généraux. Ils ne seront là qu'en appui. Ainsi, à tout moment le Service juridique pourra dire si cela sort des compétences et le Service financier sera là pour rappeler les limites financières.
- Trois conventionnels viendront par rotation chaque jour s'assurer que ce qui se dit en Comité de pilotage est bien ce qui a été dit en plénière ou en groupe de travail.

Dans les documents que vous avez reçus est indiqué un prix élevé de 790 000 € pour cette opération. Ce prix a déjà été revu à la baisse, car il avait été calculé en faisant un prorata - nous n'avons pas de point de repère, c'est une grande première en France que de le faire au niveau régional - de ce qu'avait coûté la convention nationale sur le climat. Aujourd'hui nous sommes déjà à 210 000 € de moins. Cela se dispatche comme suit :

- 290 000 € pour les organismes qui vont nous aider, non pas pendant la durée de la convention, mais bien avant et dès après votre vote pour mettre en place le panel citoyen, préparer tous les documents et accompagner les débats jusqu'au moment du vote les débats ;
- 200 000 € pour les conventionnels eux-mêmes et c'est important ; nous voulons qu'ils soient défrayés et que cela ne leur coûte rien, mais nous voulons aussi qu'ils soient payés, certes modestement, puisque c'est à la hauteur d'environ 80 € par jour ; c'est ce que l'on reçoit quand on est membre d'un jury d'assises. Nous voulions éviter que certaines personnes ne puissent pas venir parce que cela risquait de leur coûter du temps de travail pendant lequel elles n'auraient pas été rémunérées ;
- Les 90 000 € restants sont des coûts de logistique, même si nous ferons au plus sobre en utilisant les moyens de la Région, des hôtels qui ne seront pas de haut de gamme, je vous le garantis.

La démocratie ne coûte rien ? Eh bien si ! Elle a un coût. Elle n'a pas de prix, mais elle a un coût !

Qu'allons-nous faire des conclusions de cette Convention citoyenne ? Qu'a fait le Président MACRON ? Il a commencé par apposer son propre filtre en disant ce que dans les X propositions sorties de la convention nationale sur le climat, il prenait telles ou telles choses et pas telles autres. Ce filtre, nous nous l'interdisons. Le seul filtre sera en permanence, jour après jour, de vérifier que nous sommes bien dans les compétences et les moyens de la Région. Si c'est le cas, il n'y a pas de raison *a priori* de dire que ce qui sort de la voix citoyenne serait irrecevable. Le contrôle se fera, si filtre il y a, en parallèle et uniquement sur les compétences et les moyens.

Ensuite, au niveau national M. MACRON nous a dit qu'il y aura votation, donc référendum, ou Assemblée nationale. Nous, ce sera votation et Assemblée. Nous organiserons une votation à l'initiative de la Région qui durera un mois cet automne et ensuite les résultats de cette votation seront soumis à l'Assemblée ; ils vous seront soumis avec la même règle que la votation sur le nom de la Région. Nous ne sommes pas dans le cadre légal d'un référendum, car le référendum contraignant n'existe pas dans la loi française - on peut le regretter, mais c'est ainsi -, nous faisons en loi constante. La règle sera la même et nous le dirons très clairement aux conventionnels et à tous nos citoyens : plus vous participerez massivement à la votation, plus ce qui sortira des urnes sera clair, plus notre Assemblée sera encline à tenir compte le plus proche possible du vote citoyen, mais la règle est celle-ci et elle sera rappelée.

Pour conclure, il est évident que nous ne savons pas ce qui sortira d'une telle convention, car c'est une grande première au niveau régional. Il y a une prise de risque. Et alors ? La démocratie est un risque. Il y a une zone d'inconfort pour nous les élus. Et alors ? La démocratie n'a pas vocation à être forcément confortable. En revanche, c'est un signal clair : nous faisons confiance à la parole citoyenne et c'est tout à l'honneur de notre Assemblée.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Nous passons à la discussion, en commençant par Jean-Luc YELMA pour cinq minutes et il sera suivi de Monsieur le Vice-président CROS pour trois minutes.

Monsieur YELMA, s'il vous plaît…

M. YELMA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Vous nous présentez aujourd'hui l'acte I du Plan de transformation et de développement *Green New Deal*. Cet acte I se concentre essentiellement sur le domaine de l'alimentation et est ainsi nommé *Food New Deal.* À croire que l'on a honte de notre belle langue française !

Nous tenons à saluer une fois encore le travail talentueux des services qui ont produit ce rapport complexe et laborieux.

Nous tenons également à saluer la lucidité de certains constats, comme la dépendance aux saisonniers étrangers comme élément de manque de résilience ou encore les pénuries provoquées par les dépendances de nos systèmes alimentaires à des mécanismes d'échanges mondialisés sur lesquels il convient d'agir.

Pour mémoire, nous vous rappelons que nous avons été les premiers à alerter sur les dangers du mondialisme, en particulier pour la viabilité de notre agriculture et la sécurité alimentaire du pays. D'ailleurs, nous avions proposé un vœu contre la directive de détachement des travailleurs et un vœu pour l'instauration du juste échange en lieu et place du libre-échange. Votre majorité socialiste et associés a systématiquement voté contre ces vœux et a même refusé d'appeler à rejeter le CETA lorsque nous l'avons demandé.

Alors que ce Plan promet de porter un nouveau modèle de développement fondé en partie sur une base saine que nous avons défendu pendant des décennies, à savoir la préférence locale, ce pour quoi on nous accusait d'isolationnisme et de xénophobie, il ne s'accompagne pas du changement de vision politique nécessaire pour le réaliser, au contraire, puisqu'il se veut une mise en œuvre locale du *Green New Deal* de l'Union européenne. Pourtant, ce sont précisément les dogmes européistes et leur foi inconditionnelle dans un monde sans frontière qui conduisent à la catastrophe économique et environnementale. Or, la Commission européenne n'est pas prête à les abandonner.

Vous voulez soutenir l'installation d'exploitations bio dans l'espoir de créer des circuits logistiques courts en ceinture des agglomérations en mobilisant le fonds foncier, mais rien ne pourra empêcher la concurrence par des produits importés dont ne sait quelle partie du monde, produits à moindres frais et à grand renfort d'intrants.

Pareillement, pour la promotion des produits régionaux dans les grandes surfaces avec la charte pour une grande distribution durable : vous pouvez promouvoir, mais vous ne pourrez pas ajuster l'environnement commercial et économique pour mettre en œuvre une vraie préférence locale. Les moyens réglementaires pour y parvenir ont été abandonnés à la Commission européenne qui préfère multiplier les traités de libre-échange plutôt que de protéger nos productions.

Le résultat concret des politiques européennes est la perte de l'autosuffisance alimentaire de la France. La réalité est que pour mener à bien la transition voulue, il faudrait s'émanciper de l'Union européenne et des chaînes que sont les mécanismes de la PAC et des fonds opérationnels européens.

D'ailleurs, votre Exécutif reconnaît cette situation de dépendance aux fonds européens en évoquant le budget encore indéfini de ce Plan. Cette dépendance financière et factice fabriquée par la soumission de l'État aux mécanismes européens, vous vous refusez à la dénoncer et vous en faites au contraire la complice.

Pourtant, il y a des éléments du Plan que nous soutenons, comme le fonds foncier agricole, le Plan pouvant apporter des effets bénéfiques s'il s'inscrivait dans le cadre d'une vraie stratégie nationale cohérente du point de vue économique et politique. Ce n'est pas le cas et votre majorité régionale refuse de le réclamer, préférant plutôt exiger plus de décentralisation et s'étaler en considérations

idéologiques éthérées comme sa conception de la citoyenneté active, une citoyenneté essentiellement virtuelle sur support numérique qui prétend coconstruire ; par exemple, la belle histoire de l'agroalimentaire en Occitanie en utilisant les leviers de la communication positive pour parler des valeurs qui nous unissent. Ce verbiage laisse prévoir la qualité de cette histoire nouvelle à près de 400 k€ le produit !

Une histoire ne se construit pas, elle se transmet. C'est là une réalité fondamentale que la Gauche hors sol - Socialistes, Verts, etc. - n'a jamais su comprendre, ce qui explique qu'elle ne comprenne pas non plus l'écologie.

L'écologie véritable, celle que nous portons, n'est pas la rupture ou le rejet du passé, elle est la conservation d'un patrimoine qui fait partie de notre richesse et de notre identité.

Enfin, Madame la Présidente, vous n'avez pas réellement de Plan de transformation. Il y a surtout un Plan de communication et de publicité. Ce n'est pas tant l'environnement économique et écologique qui vous pousse à présenter ce *Green New Deal* régional que l'environnement électoral. Les progrès électoraux des Verts dans les grandes métropoles ne peuvent que vous inquiéter. Partenaires mineurs de la coalition de gauche régionale d'hier, ils seront peut-être vos chefs de demain. Le vert est à la mode et donc votre Exécutif doit rapidement justifier de son action.

C'est sans doute pour cela que ce *Green New Deal* donne l'impression d'être une collection mal arrangée de gadgets rassemblés à la va-vite et gonflés de dispositifs déjà existants. Un exemple révélateur de cette fébrilité, l'empressement à mettre au plus vite une action de plus dans le Plan et l'usage envisagé du réseau liO pour le transport de denrées alimentaires dans les trains de voyageurs ou les autobus, même scolaires.

Alors que la viabilité même de l'idée n'a pas encore passé le stade de l'étude exploratoire, elle figure pourtant dans un Plan d'action.

C'est aussi un Plan à tiroirs, puisque divers autres plans y sont annoncés sans pour autant avoir été encore ni définis ni parfois même réfléchis et ne sont donc que des déclarations d'intention.

Ce que l'on retient d'abord de ce Plan, c'est surtout la multiplication des comités Théodule et autres observatoires qui s'ajoutent à l'écosystème pullulant des assemblées parallèles qui se multiplient depuis le début du mandat à la faveur des myriades de plans annoncés.

Merci, Madame la Présidente.

Sortie de Mme la présidente ; M. Codorniou, vice-président, assure la présidence de séance.

M. CODORNIOU

Merci.

La parole est à Guillaume CROS pour trois minutes.

M. CROS

Merci, Monsieur le Président,

Nous l'avons dit depuis tout à l'heure et nous le redisons, c'est un fait, la crise sanitaire que nous connaissons est intimement liée à la crise écologique et climatique. Les déforestations, l'artificialisation des sols, les pollutions, la destruction massive de la biodiversité, l'agriculture industrielle, l'extrême fragilisation de nos écosystèmes augmentent le risque de développement de nouveaux virus et ajoutent à la déjà longue liste des catastrophes liées au dérèglement climatique.

Si la Région a fait le choix d'agir pour, dans un premier temps, répondre à l'urgence sanitaire, économique et sociale, il est aussi indispensable, bien sûr, d'avoir une vision à plus long terme.

En effet, de simples ajustements ne suffiront pas. Il est essentiel de faire de cette période une opportunité pour dépasser le modèle actuel de développement, un modèle aujourd'hui fondé sur la recherche du profit et la financiarisation de l'économie, au mépris des conséquences environnementales et sociales, mais aussi un modèle prédateur pour la biodiversité et pour le climat.

Nous le savons, les Collectivités peuvent agir sur au moins 70 % des émanations de gaz à effets de serre sur leur territoire. Il était donc indispensable d'agir et de s'engager, comme nous le faisons aujourd'hui, pour une région Occitanie plus résiliente, capable de répondre aux crises à venir.

Ainsi donc, la région Occitanie lance son Plan de transformation et de développement dit *Green New Deal,* en écho au *Green Deal* européen, il faut le préciser. Alors que la crise climatique et agricole à laquelle nous faisons face nous oblige à réinterroger urgemment nos modèles agricoles et alimentaires, la région Occitanie, en faisant de l'alimentation l'axe premier de ce *Green Deal* régional, montre, comme le fait l'Europe avec sa stratégie de biodiversité et sa stratégie *farm to fork*, qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour nos territoires et ses habitants.

Le premier volet du *Green New Deal* sur l'alimentation marque une avancée importante pour la région Occitanie, tant en matière de souveraineté alimentaire et d'agroécologie que de solidarité alimentaire.

Ainsi, notre Délégation a déposé plusieurs amendements afin notamment de continuer à se mobiliser au niveau européen :

- Pour une réforme profonde de la PAC, pour une politique agricole et alimentaire commune. Nous ne ferons rien localement si nous ne changeons pas les règles au niveau européen. Il est important d'agir.
- Pour la mise en œuvre d'un agenda rural, au même titre que l'agenda urbain, afin de mieux prendre en compte les besoins des territoires ruraux dans les politiques européennes.
- Pour la fin des pesticides de synthèse d'ici 2030.

- Pour favoriser le passage à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'eau et de l'environnement. Sur les pesticides, les habitants de Tautavel nous remercieraient beaucoup.

Nous le savons, nous avons dix ans pour agir. Nous le savons aussi, les Collectivités peuvent agir de façon déterminante pour le climat et contre les pollutions ; 36 degrés hier ou avant-hier encore autour du cercle polaire ; fonte d'icebergs ; fontes nombreuses, fonte du permafrost qui crée aussi, d'ailleurs, des maladies ; 64 degrés la semaine dernière aux Émirats.

Dans les semaines à venir, les élus régionaux écologistes seront forces de propositions et exigeants pour que l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du *Green New Deal* soit à la hauteur des enjeux - je termine - pour des services publics de qualité pour accélérer la lutte contre le changement climatique, pour la transformation écologique et énergétique de notre territoire.

Je vous remercie.

M. CODORNIOU

Merci, Monsieur le Vice-président.

Monsieur Kamel CHIBLI pour quatre minutes.

M. CHIBLI

Merci beaucoup.

Madame la Présidente, Monsieur le premier Vice-président, mes chers collègues, quelques éléments sur les deux sujets et d'abord sur l'intervention excellemment présentée par notre ami Jean-Louis CAZAUBON sur ce *Green New Deal,* enjeu considérable.

Je voudrais en préambule saluer l'action très forte de la Présidente, de l'Exécutif et des élus de cette majorité sur le début de cette crise qui n'a pas été facile, pour ne pas dire très difficile, la crise étant encore devant nous, notamment sur la partie alimentaire.

Nous avons beaucoup échangé - je discutais avec Marie PIQUÉ à l'instant -, sur l'enjeu. Guillaume CROS à l'instant parlait de solidarité alimentaire et je crois que c'est un bon terme. Nous avons parlé de la question de l'agroécologie et de la question de consommer et produire local et cette solidarité au service des producteurs, en aidant les plus démunis et les plus fragilisés qui ont d'ailleurs eu du mal à s'alimenter en produits de qualité. Nous avons tous vu dans nos différents supermarchés, en tout cas pour ceux qui les fréquentent, la hausse des prix, car pendant cette crise la première dépense des ménages était l'alimentation. Les moments étaient difficiles et nous avons vite constaté que dans notre région de 13 départements, avec une diversité importante rappelée par Jean-Louis, nous avions la capacité de produire, d'alimenter local et d'alimenter aussi la population de cette région Occitanie.

Ce n'est pas un fonctionnement consistant à s'autocentrer sur la région, mais nous avons largement la capacité d'alimenter. En tout cas, les associations caritatives et même solidaires, puisque Marie PIQUÉ m'y invite souvent, ont été très heureuses de cette démarche de la Présidente Carole DELGA consistant à dire que l'on allait essayer de faire travailler nos producteurs pour alimenter les différentes associations solidaires. Il est important d'être solidaire dans cette période. Cette région l'a bien démontré et je voudrais saluer le travail fait, car effectivement sur un certain nombre de sujets - je n'y reviens pas -, cela a été important - Jean-Louis l'a dit et redit, mais nous ne l'avons pas entendu - sur ce projet de *Green New Deal,* travail né depuis longtemps.

Pour faire le lien avec ce que disait Gérard ONESTA, le Président du Bureau de l'Assemblée sur la Convention citoyenne, je rappelle que le coût de l'investissement est de 580 k€, soit 10 centimes par habitant. Cette Convention citoyenne est très importante pour plusieurs raisons. Tu as rappelé, Gérard, la crise démocratique qui d'ailleurs ne date pas d'aujourd'hui, mais d'un certain nombre d'années. Nous nous souvenons d'un certain nombre de démarches participatives il y a déjà 15 ans et c'est toujours d'actualité, mais je crois que nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons pu construire ensemble depuis le début du mandat, puisque la quasi-totalité des politiques que nous avons menées a été menée avec la volonté de faire participer les habitants de cette région. Ce n'est jamais simple, avec six millions d'habitants et différents acteurs, de mettre en place une démarche participative, mais nous l'avons fait pour la question des mobilités, du travail et de l'intermodalité - Jean-Luc est là pour en parler éventuellement -, nous l'avons fait pour la jeunesse, pour la culture, pour le sport et pour l'alimentation. Ce n'est sans doute jamais suffisant, mais je salue l'engagement qui est le nôtre et celui de la Présidente en présentant cette convention qui aura clairement la volonté de rendre les habitants de cette région acteurs plus que spectateurs.

En tout cas, nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons et n'avons pas de leçons à recevoir de quiconque, que ce soit au niveau national ou au niveau local. Je pense qu'en la matière, nous avons encore beaucoup de choses à mettre en place, mais je pense que cette Convention citoyenne répondra à une exigence : celle de rendre bien plus participative la vie de notre territoire, de nos communes, de nos départements et de cette grande région Occitanie.

Encore merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Vice-président.

La démocratie participative est en effet un sujet que vous aviez initié il y a de cela de nombreuses années, certains d'entre nous s'en souviennent.

La parole est maintenant à Florence BRUTUS pour six minutes, Madame la Vice-présidente, qui sera suivie de Anne-Sophie MONESTIER pour quatre minutes.

Mme BRUTUS

Merci, Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je vais plutôt apporter quelques éléments philosophiques sur la philosophie du *Green New Deal* et la présentation du Plan alimentation.

La crise sanitaire et économique que nous vivons nous oblige à porter notre regard au-delà des deux piliers de « Occitanie 2040 » que sont le rééquilibrage territorial et le nouveau modèle de développement.

Nous devons envisager nos actions avec un nouveau prisme qui demeure complémentaire à ces deux piliers. En effet, nous devons apprendre à vivre autrement, à nous déplacer autrement, à travailler autrement. Nous devons générer une nouvelle démarche de progrès durable économiquement et socialement tout en préservant l'environnement.

Notre organisation sociale repose sur le travail, la solidarité et la lutte contre le déterminisme social. Nous déplorons que la reconnaissance de celles et ceux qui assurent les productions de services essentiels soit mise à mal jour après jour par une financiarisation de l'économie et une surspécialisation des emplois galopante.

Un déterminisme social s'est installé figeant les inégalités, excluant les plus fragiles, interdisant un avenir. Nous voulons permettre une société où chacun trouve la juste reconnaissance de son rôle social. En ce sens, la puissance économique doit servir l'intérêt collectif et préparer l'avenir.

La souveraineté doit être décrétée dans les domaines stratégiques de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, des transports, mais aussi dans le domaine du numérique.

À ce titre, la notion de système économique local avec par exemple l'alimentation ou de système régional avec l'industrie a des vertus et des atouts que l'on redécouvre notamment grâce aux potentialités offertes par les outils numériques. L'expérience subie d'un télétravail massif a peut-être réussi et fait ses preuves pour certains employés ou employeurs. Cela peut ouvrir des perspectives à court et moyen terme sur le développement de nouvelles pratiques en limitant notamment les déplacements domicile-travail.

Cette crise révèle combien le devenir de l'humain repose sur la construction collective d'un modèle garantissant sa capacité à organiser une société fondée sur la reconnaissance du rôle social de chacun pour le collectif, sur la solidarité et sur la protection des plus faibles.

Ce nouveau modèle doit permettre d'établir une organisation politique plus décentralisée garantissant les principes essentiels de la République, notamment au travers de l'engagement citoyen et de services publics renforcés.

Cette construction collective doit également être en capacité de faire du développement économique et de la création de richesses un outil au service de l'épanouissement de chacun et de la communauté, du progrès et de la science, de l'anticipation et de la prévention des risques.

Enfin, la lutte contre la fracture numérique qui persiste entre territoires, à la fois sur les réseaux, mais aussi sur les usages, doit devenir une priorité. En effet, les habitants des territoires avec une couverture numérique faible ont davantage pâti de cette crise et de ses conséquences. Nous pouvons faire ici référence au télétravail, à la télémédecine, au suivi scolaire, à l'accès à l'information, à l'accès aux services. La mise à niveau de l'ensemble des territoires est une attente des habitants et s'inscrit dans le principe d'équité.

Aujourd'hui, avec le Plan de transformation et de développement que nous initions, nous sommes sur la bonne voie. Ce Plan s'inscrit dans le pacte vert pour l'Europe, cela a été dit, feuille de route de la Commission Européenne dont l'objectif est de rendre l'économie de l'Union européenne durable. Cette feuille de route est assortie d'actions destinées à promouvoir une utilisation efficiente des ressources en passant à une économie propre et circulaire avec pour objectif de restaurer la biodiversité et de réduire la pollution.

Ce pacte vert dans lequel nous nous inscrivons énonce les investissements nécessaires et les instruments de financement disponibles et explique comment assurer une transition juste et inclusive. La Région saura faire entendre la voix de nos territoires dans les discussions sur le programme FEDER FSE 2021-2027, sur la PAC post-2020 ou encore sur le futur contrat de Plan État-Région CPER 2021-2027. Ici, tous les secteurs économiques sont concernés.

Pour terminer, nous pouvons évidemment saluer l'action menée par la Région sur l'alimentation. Cette crise sanitaire, doublée d'une crise économique avec des milliers de chômeurs annoncés, nous ramène à la réalité de notre action.

Dans un tel contexte, la souveraineté alimentaire est une préoccupation, une exigence de nos concitoyens et nous devons soutenir nos populations et nos territoires.

Nous l'avons fait en palliant les pénuries ou en nous substituant à l'État. Cette crise nous oblige à aller plus loin, c'est de notre responsabilité. Pour ce faire, nous traçons le chemin pour une agriculture durable, nous devons davantage développer les circuits courts et les renforcer, relocaliser certaines productions alimentaires ou encore renforcer les chaînes de valeur.

En conclusion, je souhaite insister sur les valeurs portées par ce Plan de transformation. Ces valeurs sont le fondement d'une solidarité collective, la recherche de justice et d'équité et une vision fraternelle des rapports humains qui doit s'imposer aussi dans l'économie.

Ce projet s’appuie aussi sur une plus grande responsabilisation des citoyens qui doit pleinement intégrer le rôle de chacun dans la lutte contre le changement climatique et les dégradations infligées à notre écosystème et à notre planète.

Le groupe PRG votera favorablement ce Plan *Green New Deal* acte I - Alimentation. Merci.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente.

La parole est à Anne-Sophie MONESTIER pour quatre minutes, suivie par M. SERIEYS pour une minute.

Mme MONESTIER

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le rapport que vous avez soumis à notre approbation est un texte important, comme en atteste son titre : Plan de transformation et de développement *Green New Deal*. Il a trois objets :

- Renforcer et accélérer la stratégie de verdissement de nos politiques régionales dans un contexte de résilience sans précédent.
- Mettre véritablement la transition écologique au cœur de la relance.
- Faire de la croissance verte le moteur du monde d’après, un monde que nous voulons tous et toutes plus durable.

C'est en quelque sorte, Madame la Présidente, notre nouveau chemin. Néanmoins, le rapport soumis à notre approbation est quelque peu décevant, car à notre sens il est inachevé, inabouti et incomplet. Alors que l'encre n'est pas encore sèche, et pour cause, vous le présentez au vote de notre Assemblée. J'y vois une volonté de coller à une actualité nationale. Je veux bien entendu parler de la Convention citoyenne pour le climat qui a rendu publiques ses 146 propositions.

Il y a dans votre rapport deux points forts, deux directions que notre groupe approuve pleinement : l’accent mis sur la question de l'alimentation et l'accent mis sur la question de l'eau.

L'enjeu de l’alimentation n’est plus à démontrer. Vous exprimez une volonté forte, que nous partageons, de faire de l’Occitanie une région exemplaire en matière d'alimentation, de qualité, respectueuse de l’environnement et à prix abordable. Nous ne pouvons qu’y souscrire. C’est bon pour nos concitoyens, c’est bon pour nos agriculteurs et c’est bon, bien évidemment, pour nos producteurs.

Entre autres mesures, l’annonce d’un Plan protéines végétales régionales va dans le bon sens. Nous ne partons pas de rien, puisque nous avons adopté en 2018 un Plan alimentation régionale.

Les mauvaises langues diront que le volet alimentation du *Green New Deal* était déjà convenu dans ce Plan alimentation.

Au fond, c'est sur la question de l'eau que le rapport propose une véritable avancée. Après des années, voire des décennies de sur-place, d'hésitations, de tergiversations, de quasi-inaction, nous prenons enfin la mesure de l'enjeu. À la bonne heure ! Notre groupe qui n'a de cesse de vous interpeller sur le sujet, comme nous l'avions fait avec votre prédécesseur, s'en félicite. La création d'un réseau hydraulique régional est indispensable. La création de nouvelles ressources l'est aussi.

Pour le reste, nous devrons attendre l'Assemblée plénière de novembre pour savoir comment va se décliner concrètement ce *Green New Deal.*

Cependant, dès à présent nous souhaitons mettre en exergue quatre points faibles. Premier point faible : son intitulé. Il ne s'agit que de forme, me direz-vous, mais la forme est le fond qui remonte à la surface. Pourquoi diable recourir à cet anglicisme ? La langue française est-elle à ce point pauvre et imprécise qu'il faille puiser dans le Harraps ou le Collins, ces dictionnaires si chers à nos amis anglais, une expression pour baptiser notre Plan de transformation et de développement ?

Deuxième point faible : son inachèvement. J'en ai parlé, je n'y reviendrai pas, sauf pour espérer que, comme le *Green Deal* de Roosevelt, notre *Green New Deal* prévoie de grands travaux et des investissements pour relancer notre économie.

À cet égard, nous serons attentifs au fait que le service public régional de rénovation énergétique soit doté de moyens à la hauteur de l'enjeu.

Troisième point faible : son parti pris anti-État. Il est indiqué que notre *Green New Deal* s'articulera avec le Plan de relance de l'Union européenne, mais à aucun moment il n'est indiqué qu'il s'articulera aussi avec le Plan de relance mis en œuvre par l'État. On peut ne pas soutenir l'action du Gouvernement, mais ignorer à ce point les outils de relance déployés par l'État et ses opérateurs, au premier rang desquels la Banque des Territoires et la Banque Publique d'Investissement, c'est, pardonnez-moi l'expression, fort de café !

Dernier point, l'habitude qui est devenue la vôtre de mettre en place, au nom de l'impératif de démocratie participative, de nouvelles instances participatives. En quoi, Madame la Présidente, un Parlement de l'alimentation peut-il aider notre Collectivité à concevoir de meilleurs dispositifs ? La gadgétisation du processus décisionnel a des limites.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MONESTIER

Malgré les carences que je viens d'évoquer, compte tenu de l'enjeu de la croissance verte dans une économie résiliente, enjeu mis en lumière par M. BORLOO en 2017, notre groupe approuvera ce rapport.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Pour répondre à vos différentes questions, nous avons mis comme intitulé « Plan de transformation et de développement *Green New Deal* », reprenant en cela la sémantique anglophone pour avoir un positionnement au niveau européen, parce que, je le rappelle, d'autres Métropoles européennes ont approuvé des *Green New Deals*, mais nous sommes la première région française. Nous avons été attachés à ce qu'il y ait un titre avec des mots français, mais également une opérationnalité au niveau de l'Europe où l'anglais est très usité.

Sur la question de l'investissement, je l'ai indiqué dans mon discours, nous voulons investir de façon très prioritaire sur la question du rail et des transports en commun et sur la rénovation énergétique des bâtiments.

S'agissant du Plan de relance de l'État, nous avions commencé à l'indiquer dans les premières versions, mais aujourd'hui, très objectivement, si vous me demandez ou si vous demandez au Préfet de Région quel est précisément le Plan de relance de l'État, on ne le sait plus. En effet, il y a eu un changement de Premier ministre et aujourd'hui on ne sait plus si le Plan de relance sera au CPER ou si c'est un document à part, une première partie du contrat de Plan État-Région.

Nous ne l'avons pas mentionné, car nous attendons le nouveau positionnement du nouveau Gouvernement. Vous connaissez mes nombreux désaccords avec la politique gouvernementale, mais là ce n'est pas un dispositif anti-État, c'est que quand il a fallu rédiger trois lignes sur le Plan de relance, je ne savais pas quelle forme ni quelle temporalité, je ne savais pas quel contenu ; y compris les discussions avec Jacqueline GOURAULT et au niveau de l'Association des Régions de France sont suspendues sur le CPER.

Que ce soit bien clair, à la rentrée et même dans les prochaines semaines j'espère, il y aura des éclaircissements. Ensuite, nous pourrons l'intégrer soit dans le cadre d'une délibération de la Commission permanente, soit dans le cadre d'une délibération de l'AP en novembre.

Sur la démocratie participative, j'avais déjà répondu ; vous connaissez la complémentarité que je trouve à ce dispositif. Je pense que la démocratie participative revitalise la démocratie représentative. Il faut être lucides, avec le niveau d'abstention lors des élections, y compris l'élection municipale qui est quand même la mère des élections, il faut savoir entendre ce signal que nous envoient nos concitoyens.

Monsieur SERIEYS pour une minute, qui sera suivi par M. MONTEIL pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. SERIEYS

Merci.

Je veux soulever des problèmes de méthode et de fond concernant ce rapport intitulé *Green New Deal,* selon la formule de la Commission européenne.

Je vous interpelle d'abord, chers collègues, sur ce point : vous nous demandez de prendre fait et cause pour le Plan de relance proposé par la Présidence de la Commission européenne alors même que ce Plan de relance n'est que proposé par la Commission et n'est pas encore voté par le Parlement européen ni même approuvé par le Conseil européen. Or, dans notre délibération il est écrit que l'on se félicite que ce Plan de relance européen s'articule pleinement avec les orientations données au *Green New Deal* régional. Nous ne sommes pas d'accord !

D'ailleurs, si ce Plan européen est adopté, il est prévu que les aides soient soumises au semestre européen, c'est-à-dire aux conditions de type réforme structurelle, adoption de la réforme des retraites, flexibilisation du marché du travail, etc.

Sur le fond maintenant, le moment coronavirus a élevé au rang d'exigence fondamentale les options que nous défendons ici depuis le début du mandat, telle la relocalisation économique, la souveraineté alimentaire. Nous nous félicitons que ce rapport avance dans ce sens de la même manière et que des amendements des élus Europe Écologie Les Verts proposent d'aller encore plus loin et nous les voterons.

Pour en revenir et terminer sur la méthode, j'ai entendu le Président du Bureau de l'Assemblée se montrer très soucieux des conditions d'organisation démocratique de la Convention citoyenne qui se réunirait en septembre prochain. Rendez-vous compte, une Convention citoyenne qui se réunirait sur deux sessions de trois jours pour faire des propositions de mesures pour ce *Green New Deal* régional.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SERIEYS

Puisqu'on parle d'alimentation, je me demande s'il s'agit de lard ou de cochon. Nous nous en félicitons, mais je me permets de faire remarquer qu'une session de travail de trois jours et de discussions… peut-être aurait-on pu commencer par réunir les Assemblées plénières une fois pendant ce mandat pendant trois jours. J'espère que les citoyens tirés au sort auront pour le coup

de véritables conditions d'organisation et un temps de parole au-delà de la minute qui m'est accordée ici.
Merci.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur MONTEIL pour quatre minutes, suivi par Madame WERSINGER pour trois minutes.

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mon camarade Jean-Luc YELMA vous a exposé tout à l'heure notre vision du volet alimentation de ce rapport n° 2. Je vais pour ma part traiter les parties suivantes.
Le chapitre résilience de ce rapport établit d'emblée un lien très artificiel entre la pandémie de Covid-19 et la protection de la biodiversité. Le ton est donné, on comprend très bien, dès lors, que la majorité actuelle du Conseil Régional cherche à verdir son langage, à tort et à travers, dans un but électoraliste qui ne trompera personne.
Comme souvent, on observe dans ce rapport du bon et du mauvais. Par exemple, le soutien à la candidature de Toulouse pour accueillir le Centre européen de prévisions météorologiques ne peut-il que recueillir notre approbation. En revanche, la création d'un Service régional de l'Eau est une ineptie qui révèle votre velléité de vous arroger des prérogatives qui ne ressortent pas de la Région, mais de l'État.
C'est le même abus de langage qui vous pousse à parler de souveraineté régionale alors qu'il n'y a en République, une et indivisible, qu'une seule souveraineté : la souveraineté nationale. La Région n'est pas et ne sera jamais souveraine, car dans notre Constitution, article 3, la souveraineté nationale n'est pas divisible.
Depuis la création par l'État des Agences de l'Eau des grands bassins-versants en 1964 et la mise en place des Comités de Bassin par la loi de 1992, les structures de gestion de l'eau existent déjà et fonctionnent très bien, y compris au niveau local, avec des schémas d'aménagement de l'eau au niveau des sous-bassins.
Par ailleurs, ce sont les directives européennes - par exemple la directive 2000-60 - transcrites dans les lois françaises de 2004 et 2006 qui fixent les objectifs d'aménagement de la gestion de l'eau et de la protection de l'environnement. Ce n'est donc pas la Région. Cette construction d'un Service régional de l'Eau relève donc d'une nouvelle et coûteuse opération de communication comme vous savez si bien en faire.

De même, quelle idée saugrenue que de créer une 14e réserve naturelle régionale sur le site du massif du Montoussé en Hautes-Pyrénées, alors que celui se situe déjà au sein du Parc Naturel Régional des Pyrénées avec toutes les restrictions que cela implique déjà pour la vie locale !
Nous retrouvons là votre volonté de verdir tout ce qui bouge, à tort et à travers, par pur calcul électoraliste.
Que dire également du budget participatif « Ma solution pour le climat » alors que, je le rappelle, le principe du budget participatif est en contradiction avec la représentativité démocratique des élus qui sont les seuls à pouvoir décider de l'emploi des deniers publics. Mais il est vrai que les principes démocratiques sont à géométrie variable chez vous, vous nous en avez fait maintes fois la démonstration.
La Convention citoyenne aux objectifs très vagues que vous nous proposez dans ce rapport est parfaitement à l'image de votre vision de la démocratie. Elle sera composée d'une centaine de citoyens tirés au sort cet été. Le tirage au sort pour décider de nos orientations et de nos budgets, est-ce démocratique, ça ? Depuis quand ? Qu'en est-il de l'égalité des citoyens entre eux ? Votre vision de la démocratie, c'est donc le tirage du loto, encadré on ne sait comment, mais toujours de façon opaque et, encore une fois, hors de tout contrôle de l'Opposition.
En mettant sur pied cette énième et très coûteuse instance, vous vous voyez peut-être en révolutionnaire sous la convention de 1792, mais vous auriez dû trouver meilleur exemple, car vous n'êtes pas sans savoir que le Président du Comité de salut public issu de la Convention a connu une fin malheureuse !

(*Applaudissements*)

C'est lui qui au final a perdu sa place… et sa tête avec !
Opération de communication, opération de verdissage, ce rapport accumule les prétentions mal placées de pseudo-souveraineté régionale et les affichages inutiles, mais les intentions dans les domaines agricoles et alimentation restent cependant en grande partie louables, raison pour laquelle nous ne sanctionnerons pas ce rapport, mais nous nous abstiendrons.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.
La parole est à Madame WERSINGER pour trois minutes, suivie de Monsieur BERGEON pour trois minutes également.

Mme WERSINGER

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus,

L'eau et les milieux aquatiques, comme il est rappelé dans le *Green New Deal*, sont un patrimoine commun de la Nation et je dirais même de la Planète entière ; c'est l'eau nourricière pour tous les êtres vivants, l'eau pour la vie. À ce titre, nos actions ne devraient jamais entraver cette fonction initiale et fondamentale. Nous nous inquiétons de plus en plus du manque d'eau, des sécheresses et des inondations, nous nous questionnons sur sa quantité, mais aussi sur sa qualité si dégradée de nos jours. Il est urgent de trouver des réponses qui se concrétisent par des objectifs, mais également par des actions.

Il est urgent, pour retrouver une bonne, voire une très bonne qualité de l'eau, d'arrêter de la polluer par des pesticides dans l'agriculture conventionnelle, par l'enfouissement des déchets du BTP dits inertes dans les nappes phréatiques mises à nue dans les gravières, par les rejets des stations d'épuration parfois défaillantes, par l'utilisation effrénée de substances chimiques et synthétiques et l'utilisation de plastiques. Tout cela finit en partie dans les océans.

Il est urgent de connaître la quantité d'eau dont nous disposons et cela peut passer par un inventaire précis de toutes les masses d'eau existantes dans l'Occitanie, qu'elles soient aériennes ou souterraines, naturelles ou artificielles.

Il faut bien sûr continuer à mettre en place des économies de la ressource et aller vers la sobriété de son utilisation. La protection et la reconquête des zones humides en font évidemment partie, mais également la qualité des sols des terres agricoles, car leur porosité est nettement plus grande dans l'agroécologie ou l'agroforesterie et favorise ainsi naturellement la recherche des nappes phréatiques, contrairement aux sols durs et rendus imperméables par une d'agriculture trop intensive.

La plantation massive d'arbres ou de haies comme les haies champêtres ou les haies brise-crues permettrait aussi à la fois de ralentir l'écoulement de l'eau et de la retenir. En effet, les crues sont des phénomènes naturels et les rivières ont besoin de leur lit majeur pour pouvoir simplement déborder. La rivière est un écosystème vivant qui a besoin d'espaces. Or, depuis des siècles on la contraint, on la canalise, on l'endigue. Il est donc effectivement prioritaire, comme proposé dans l'axe 3, d'aller vers la renaturation des cours d'eau en leur redonnant des méandres, ce qui là aussi ralentit leur écoulement, en reconstituant leur épisylve, c'est-à-dire leurs rives, par une végétation riche et propice à la biodiversité dont on déplore par ailleurs la chute.

Je terminerai par une problématique dont on parle peu et qui pourtant a des conséquences graves pour la vie aquatique : le débit réservé qui, d'une manière générale, se situe à 10 %. Ce pourcentage est trop bas et génère des perturbations dans la continuité du passage de l'eau et, par conséquent, son réchauffement, mais aussi un stress hydrique pour les poissons qui se retrouvent

fragilisés et développent des maladies mettant en jeu leur existence. Ce taux de débit réservé ne doit surtout pas être abaissé, mais au contraire…

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

Mme WERSINGER

… mais au contraire remonté à 20 %, par exemple.

En conclusion, n'oublions pas que la pollution fait chaque année encore plus de victimes dans le monde que le Covid-19 et que c'est un énorme défi que de réussir cette transition pour un véritable équilibre de nos usages de l'eau avec le très bon état écologique de nos cours d'eau et de leur vie aquatique pour l'avenir de l'humanité et du vivant.

Merci de votre écoute et de votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur BERGEON pour trois minutes, suivi par Madame NOVARETTI pour trois minutes également.

M. BERGEON

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'aimerais à mon tour, en tant que Président de la Commission Eau, m'arrêter sur cette thématique importante pour notre Plan de transformation et de développement qu'est la gestion de l'eau.

Le dérèglement climatique, vous le savez, est une réalité incontestable et ses conséquences sont multiples ; je citerai le renforcement des phénomènes hydrologiques extrêmes, telles les sécheresses et les inondations avec le risque de pertes humaines, de destruction et de dommages économiques catastrophiques, j'évoquerai également la fonte des glaciers et la réduction de l'enneigement des zones de montagne qui, de ce fait, ne jouent plus leur rôle irremplaçable de château d'eau de la Planète, n'assurant plus la régulation des débits des grands fleuves qui y prennent tous leur source.

J'attirerai également votre attention sur la modification des espaces végétaux et l'imperméabilisation galopante des sols. Ceci se traduit par une érosion accrue et des changements dans la production agricole, notamment en matière d'irrigation, sujet majeur en Occitanie.

À tout cela, il convient d'ajouter le phénomène de pénétration des eaux salées à l'intérieur des terres ou encore la dynamique des déplacements importants des populations. Les conséquences

démographiques, économiques et écologiques de tous ces éléments sont importantes. Il est donc indispensable de travailler à l'adaptation des politiques de gestion des ressources en eau.
Il faut évaluer rapidement, selon divers scénarios, les conséquences hydrologiques et agronomiques de ce changement et augmenter les réflexions prospectives par le développement de programmes de recherche adaptés.
En Occitanie, nous n'avons pas attendu la crise sanitaire pour agir. Dès le mois de juin 2018, la Région a voté un Plan d'intervention régional qui, au-delà des dispositifs d'aide qu'il intègre, positionne notre Collectivité comme un acteur clé de la gestion de l'eau sur son territoire. Ce Plan vise à agir conjointement sur trois points : la gestion durable de la ressource en eau ; la prévention et la réduction des risques inondations ; la prévention et la restauration des milieux aquatiques.
Ce Plan a permis des avancées concrètes en matière de gestion de l'eau. Je prends deux exemples : le renforcement du réseau hydraulique régional grâce au projet Aqua Domitia, renforcement qui devrait se poursuivre, comme l'a dit Madame la Présidente, avec l'intégration des concessions Neste du piémont pyrénéen en cours d'étude ; la mise en œuvre de nouveaux programmes d'actions de prévention des inondations, plus communément appelés PAPI, et la poursuite de ceux existants.
En 2020, nous comptons aujourd'hui 23 PAPI en région, couvrant plus de 2 400 communes alors qu'en 2016 seules 1 850 communes étaient couvertes.
En Occitanie, nous avons donc déjà intégré le changement climatique. En faisant de la gestion de l'eau un des axes prioritaires de notre Plan de transformation et de développement, nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape. Nous voulons être la Région de la résilience, de la transition écologique, de la maîtrise et de la bonne gestion de notre ressource en eau. Nous sommes dans le vrai, Madame la Présidente, en agissant pour nos concitoyens, notre territoire et notre Planète.
Ce Plan de transformation et de développement en est encore un parfait exemple. La gestion intégrée et équilibrée des ressources en eau est plus que jamais une priorité incontournable. Nous devons poursuivre nos actions et renforcer notre engagement si nous ne voulons pas que cette ressource rare devienne un des facteurs limitants du développement durable de l'Occitanie.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Madame NOVARETTI pour trois minutes, suivie par M. CASES pour une minute trente.

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Dès le début de ce mandat, nous avons sollicité nos concitoyens afin qu'ils donnent leur avis sur différents sujets et dans différents domaines. Ces concertations ont été critiquées avec comme arguments d'éventuelles faibles participations ou des résultats, donc des décisions, qui ne correspondraient pas à l'attente escomptée. Puis différents événements sont venus perturber notre quotidien.

Tout d'abord, un mouvement citoyen revendiquant une reconnaissance certaine et légitime. Les « Gilets jaunes » ont donc entraîné au niveau national ce que l'on a nommé le « grand débat ». Chacun a pu y participer ou donner son avis, mais quel en est le résultat aujourd'hui ? Qu'en attendaient-ils ? Augmentation du pouvoir d'achat, justice sociale et fiscale, services publics de proximité sur tous les territoires, plus d'égalité, plus de participation citoyenne.

Ces dernières semaines, nous avons vécu une situation inédite de confinement. Paradoxalement, cela nous a peut-être permis de nous retrouver face à nous-mêmes et en même temps de penser à notre prochain et à l'évolution de notre société. Quoi de mieux alors que de réfléchir et penser notre société de demain en concertation avec les citoyens ? Nous nous rendons compte qu'élection après élection, les taux de participation diminuent. Cette confiance vis-à-vis des élus qui représentent la population fond comme neige au soleil. Pourtant, il n'a jamais été autant question de prises de conscience collective sur des sujets comme le climat, l'écologie, les inégalités sociales, l'alimentation, l'aménagement du territoire, le commerce de proximité.

Les réseaux sociaux sur lesquels chacun peut donner son avis sont devenus des forums inépuisables, mais très mal encadrés. Certes, ils représentent notre société dans son ensemble et c'est pourquoi les élus ont encore un rôle à jouer dans la citoyenneté, car la concertation citoyenne ne peut fonctionner qu'avec des élus impliqués. Cette une question de transparence, d'assiduité, d'éthique, d'exemplarité et de dévouement au service de l'intérêt général.

En tant qu'élus de la République, nous nous devons de mettre en place des démarches citoyennes sincères et ouvertes, car nous vivons dans un pays et sur un territoire riche de ses femmes et de ses hommes qui débordent de créativité, de dynamisme et de solidarité.

À travers les collectivités locales, les associations, les acteurs économiques et sociaux, nous avons les moyens de mettre en œuvre des dispositifs innovants et volontaristes provenant des réflexions citoyennes.

Avec les premières concertations de ce mandat, nous avons posé des bases et « Occitanie 2040 » et le volet 1 du *Green New Deal* viennent renforcer ces fondations.

Notre Collectivité régionale est l'échelon idéal pour composer ce groupe de réflexion citoyenne. Nos compétences balaient l'ensemble du quotidien de nos concitoyens. Nous sommes présents partout et pouvons apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Le Groupe des Radicaux estime que les élus de proximité que nous sommes sont à même de renforcer et d'expérimenter des actions adaptées à la réalité sociale et territoriale et c'est dans ce contexte que nous affirmons qu'une décentralisation est plus que nécessaire.

Il est temps de penser autrement, car après la crise économique de 2008, la crise sociale de 2018, la crise sanitaire de 2020, nous ne voulons pas porter le chapeau d'une éventuelle crise politique à nos dépens. Il y a une flamme démocratique à raviver, il y a une fibre citoyenne à insuffler.

Après chaque élection de grande ampleur, nous entendons toujours la même phrase dans les journaux télévisés : « *Nous avons entendu le message des Français !* ». Il serait temps de le comprendre et d'y répondre. En associant les citoyens aux prises de décisions, nous n'avons pas le sentiment de nous effacer, mais au contraire de montrer que leur abstention ou leur vote blanc ou contestataire trouve un écho auprès des élus que nous sommes. La concertation citoyenne a évolué depuis sa création et avec les outils dont nous disposons aujourd'hui nous pouvons déployer des moyens colossaux ; nous devons nous en servir pour l'intérêt général, pour le bien commun et pour l'épanouissement collectif.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à M. CASES pour une minute trente, suivi de Madame LUCAZEAU pour trois minutes.

M. CASES

Madame la Présidente,

Deux chantiers ont retenu notre attention dans la poursuite du Plan alimentation.

Nous nous félicitons de la pérennisation de l'opération « Bien manger pour tous » qui a permis la distribution de 450 tonnes de produits frais de qualité et locaux à plus de 30 000 familles. Les besoins étaient immenses et la Région, avec les associations de solidarité, a pris ce problème à bras-le-corps et même au-delà de ses compétences face aux carences de l'État.

Les effets des inégalités sociales et de la pauvreté se sont fait durement sentir. Les associations d'aide alimentaire ont recensé une augmentation de près de 30 % des sollicitations pendant le confinement. Le pire est à craindre pour la suite ; avec la multiplication des plans de licenciement, de nombreuses personnes vont basculer dans la précarité et ne mangeront plus à leur faim.

Pour redonner à chaque habitant les moyens de se nourrir correctement, une rupture s'impose avec les politiques d'austérité menées jusqu'ici au plan national. Le Gouvernement doit agir.
Il nous apparaît d'autant plus nécessaire de poursuivre la réflexion sur la création d'une véritable Sécurité sociale alimentaire, y compris à titre expérimental au niveau régional, par exemple pour les lycées boursiers. La Convention citoyenne pour le climat propose d'ailleurs la mise en place de chèques alimentaires pour les plus démunis, à utiliser dans les AMAP ou pour des produits bios.
La crise sanitaire a également mis en avant le besoin vital d'une alimentation diversifiée produite localement. Les enjeux de relocalisation, de transformation et de conditionnement des productions de souveraineté alimentaire et d'une agriculture paysanne rémunératrice sont au cœur des débats et du Plan d'action régional.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CASES

Faire dépendre les prix payés aux agriculteurs des aléas climatiques et de la spéculation est criminel. Une réforme en ce sens de la PAC avec une régulation des prix au-dessus des coûts de production serait bien plus utile que la multiplication des traités de libre-échange avec des pays tiers voulue par les libéraux.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.
La parole est à Mme LUCAZEAU pour trois minutes, suivie par Madame CARMONA.

Mme LUCAZEAU

Madame la Présidente,
Nous vivons une période exceptionnelle, inédite par son ampleur et qui va marquer durablement notre société. L'épidémie de la Covid-19 touche l'ensemble de la population, mais, nous l'avons vu lors du confinement, ce sont les plus vulnérables et les plus pauvres d'entre nous qui sont les plus impactés, tant d'un point de vue sanitaire qu'économique.
Cette crise agit comme un miroir grossissant des inégalités économiques. Les ménages précaires se sont trouvés confrontés aux arrêts de travail et au chômage partiel, provoquant de grandes difficultés financières.

Ce fracassant précédent s'observe partout dans le monde et en France et l'Occitanie n'y échappe pas. Nous pouvons nous attendre à des périodes très douloureuses dans les mois et années à venir.

S'il est une réalité que le confinement a furieusement révélée, c'est bien celle de l'alimentation. Les besoins d'aides alimentaires pour les étudiants n'ayant plus accès aux restaurants U et pour les foyers dont les enfants n'allaient plus à la cantine scolaire se sont accrus considérablement. La pauvreté a laissé place pour certains à la misère.

Je veux saluer ici l'action de la région Occitanie qui a répondu présente pour soutenir les plus fragiles. En concertation avec les associations d'aide alimentaire du territoire et la Chambre régionale d'Agriculture, l'opération « Bien manger pour tous » a permis de mettre à disposition des produits frais locaux de qualité pour les familles dans le besoin urgent.

Cette action solidaire répondait à un double défi : celui des associations d'aide alimentaire qui nous ont alertés, confrontées en quelques semaines à une augmentation sans précédent des demandes ; celui de nos agriculteurs et producteurs privés de débouchés et ayant les plus grandes difficultés à écouler leur production.

Je veux ici saluer les nombreuses associations partenaires qui ont permis, dans l'urgence, de distribuer 450 tonnes de produits frais et plusieurs dizaines de milliers de colis sur l'ensemble de la région : la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, la Fondation Abbé Pierre/Emmaüs, Médecin du Monde et tant d'autres.

La région Occitanie entend être plus que jamais présente face à ce défi historique. Cette présence s'inscrit pleinement en cohérence avec les premiers jalons du Plan de transformation et de développement que nous portons, dans la continuité de la politique que nous menons depuis plusieurs années. C'est la première pierre à l'édifice d'une politique de reconquête pour une alimentation saine et équilibrée accessible à toutes et à tous et qui répond à une urgence sociale, celle de permettre à nos producteurs d'en vivre décemment.

Considérer nos éleveurs et nos agriculteurs, c'est considérer nos terroirs et nos territoires, c'est répondre aux aspirations essentielles pour la région Occitanie, celles de la transition agroécologique, de la localisation de l'alimentation selon un autre mode de développement.

Aussi je vous invite, chers collègues, à adopter l'acte I de ce Plan de transformation.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Judith CARMONA pour trois minutes au titre du groupe Nouveau Monde et elle complétera son intervention en répondant aux différentes interventions, puisqu'elle a coanimé le groupe de travail sur l'alimentation avec Jean-Louis CAZAUBON ; elle apportera des réponses plus compétentes que les miennes.

Mme CARMONA

J'espère !

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, tout d'abord, merci à tous celles et ceux qui ont contribué à la richesse des échanges et à la construction du programme sur l'alimentation. Bien sûr, nous avons abouti à un programme d'action très concret autour des trois axes que sont la transition agroécologique, la relocalisation des productions alimentaires et la solidarité alimentaire, mais il est important de repositionner ces actions dans un cadre politique plus global.

La souveraineté alimentaire, c'est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement adaptée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, c'est le droit des peuples à définir leur système alimentaire et agricole.

Ce programme prend en compte la production avec des sujets majeurs comme l'installation et la transmission, le revenu des paysans, l'accès facilité au foncier, la transformation des produits, la distribution et l'avis des consommateurs. Nous engageons la première région agricole française dans un programme qui se veut vertueux à plusieurs titres :

- Vertueux pour le climat ; il ne s'agit pas ici d'améliorer des pratiques, cela ne suffirait pas à diminuer les gaz à effets de serre, de l'avis des experts, mais il s'agit de changer de système.
- Vertueux pour la santé de nos concitoyens en fixant un objectif de 30 % d'agricultures biologiques et une diminution drastique des pesticides. Alimentation et santé, nous le savons, sont étroitement liées. Ce Plan améliore notre autonomie alimentaire. Avec l'autonomie en protéines, la Région s'exonère de l'importation des OGM et de la déforestation en Amérique latine.
- Avec la relocalisation des productions et la mise en œuvre de ceintures vertes maraîchères, il répond à cette autonomie en production de fruits et légumes.
- Il se veut vertueux pour la démocratie. L'avis de nos concitoyens a permis notamment la prise en compte d'un accès facilité aux produits régionaux.
- Il met en avant le bien-être animal par la taille des ateliers d'élevage.
- Enfin, il se veut solidaire par le maintien de l'action « Bien manger pour tous », répondant en partie à l'augmentation des concitoyens qui ont recours à l'aide alimentaire et de manière encore augmentée par les temps qui courent, nous le savons.

Le budget participatif sur les sujets de la transition agroécologique, du droit à l'alimentation pour tous et de l'éducation soutiendra notamment les projets associatifs.

Ce Plan nécessite des moyens et la Région a besoin de moyens. Moyens humains d'abord avec l'ensemble des structures de formation, de développement et de recherche (Chambre d'Agriculture, SIVAM, groupement d'agriculture biologique, ADR, filières) et, surtout, moyens financiers. Notre Premier ministre d'Occitanie a dit dans son discours « *Tous les investissements dans la filière agricole seront accélérés afin de développer une alimentation de qualité locale et accessible dans toutes les villes et villages de France* ». C'est une bonne nouvelle !

Nous ne pourrons pas le faire seuls. Nous savons combien le deuxième pilier de la PAC est important. Une baisse importante est annoncée pour ce pilier du développement durable. Il est bien du ressort de l'État d'abonder par transfert avant le 1er août le deuxième pilier qui, je vous le rappelle, est celui de l'installation, du soutien aux zones de montagne, des investissements, de l'agriculture biologique, des mesures agroenvironnementales et climatiques. En clair, c'est le pilier de l'accompagnement de la transition écologique.

Encore faut-il le doter de moyens pour y parvenir. L'Europe, avec son programme *farm to fork,* fait des propositions dans lesquelles nous nous reconnaissons (réduction des pesticides, augmentation de la bio), mais il est clair que le budget de la PAC doit traduire cette ambition. Or aujourd'hui, ce n'est pas tout à fait cela.

Je ne suis pas revenue sur la crise Covid qui a impacté les paysans privés de marchés, privés de cantines et de restaurants ni sur la grande capacité d'innovation à recréer du lien avec les consommateurs.

Cette crise a bien montré que la solidarité doit être encouragée et que paysan est bien un métier de demain qu'il convient de préserver.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Vous voulez répondre à d'autres interventions sur d'autres sujets ?

Mme CARMONA

Je voulais juste expliquer notre abstention sur le vote OccitaNum.

Nous allons nous abstenir sur le projet OccitaNum parce qu'il y a aujourd'hui une tendance, tant au niveau de la PAC que de l'État, de mettre fortement en avant la numérisation de l'agriculture. Or, la numérisation de l'agriculture ce sont des drones et beaucoup d'outils peut-être très performants, mais il y a quand même des dangers et nous souhaiterions mettre en avant ces dangers qui sont à identifier : l'accaparement et la perte des données, la perte d'autonomie par rapport aux outils.

Nous préférerions parler de souveraineté technologique, d'autonomie par rapport aux outils. Il y a aujourd'hui un réel danger avec cette numérisation.

En plus, il y a un danger lié à l'endettement des fermes, aux revenus des paysans. Notre vote sera une abstention sur ce projet. Nous n'allons pas voter contre, mais c'est une alerte pour avoir une réflexion plus poussée sur cette numérisation, même si elle a quelques atouts - j'ai un ordinateur chez moi ; je vois que tu rigoles, Vincent, mais j'ai quand même un ordinateur à la montagne (*rires)*…

C'est une alerte.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Je propose de passer au vote des amendements. Merci de bien vouloir vous munir de la machine pour passer au vote.

2020/AP-JUILL/02 - <u>Amendement n° 8 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I</u>

<u>L'amendement n° 8</u> déposé par le groupe Nouveau Monde concerne l'ajout d'un paragraphe sur l'avancement des négociations PAC post-2020. J'y suis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 119 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 6)
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - <u>Amendement n° 9 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I</u>

<u>L'amendement n° 9</u> déposé par le groupe Nouveau Monde permet aussi de valoriser la préservation des productions agricoles dans le cadre des accords commerciaux internationaux. J'émets un avis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 115 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ)
- Contre : 0
- Abstention : 4 (NI : 4)
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 10 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 10 qui concerne une modification du paragraphe sur la gestion de l'eau. J'émets un avis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 119 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 6)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0.

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 11 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 11 qui concerne le plafonnement des paiements directs de la PAC pour favoriser l'agriculture familiale et faire en sorte que ces aides européennes ne soient pas captées par de grands propriétaires agricoles. J'y suis très favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 119 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 6)
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 12 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 12 qui concerne l'agenda rural au niveau européen. J'y suis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 116 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, RN : 0, UEDC : 26, NI : 4)
- Contre : 0
- Abstention : 2 (NI : 2 -M. SELLIN et M. SERIEYS-)
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 13 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 13 sur l'ajout d'une Politique agricole et alimentaire commune juste, durable et solidaire. Nous avions en effet oublié de le préciser. J'y suis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 0, UEDC : 26, NI : 4)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 1 (NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 14 amendé (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 14 qui est amendé.

M. PAGNOUX

Oui.

Nous proposons de maintenir la date à 2030, comme dans le rapport, mais de retirer « *à terme* ».

LA PRÉSIDENTE

J'émets un avis favorable, car nous sommes vraiment très mobilisés pour qu'il n'y ait plus d'importation d'OGM sur Port-La-Nouvelle en 2025 et nous pouvons le respecter, mais sur Sète aujourd'hui je n'ai pas assez d'éléments pour m'engager de façon définitive. Dans tous les cas, en 2030, c'est certain, nous pourrons le faire.

Comme je l'avais indiqué dans les réunions de travail, dans notre acte II du *Green New Deal* en novembre j'aurai plus d'éléments avec des études complémentaires pour pouvoir donner une date plus précise pour le port de Sète.

Je donne un avis favorable à l'amendement n° 14 amendé.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, NI : 4)
- Contre : 0
- Abstention : 28 (SRC : 1 -M. CAZAUBON-, UEDC : 26, NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 15 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 15 sur lequel j'émets un avis défavorable, car autant sur le principe je partage le même objectif, autant c'est un sujet que nous devons travailler avec la profession agricole et je ne souhaite pas que de but en blanc on donne cette indication sans avoir eu un travail de concertation et sans avoir mené un dispositif sur des mesures d'accompagnement, sachant que cette date peut être précédée pour certaines filières alors que pour d'autres cela demandera plus de mesures d'accompagnement.

Je donne un avis défavorable, parce que je le trouve prématuré sur le dialogue que nous avons avec les professionnels de l'agriculture. C'est clairement un objectif que je partage, mais je souhaiterais que nous puissions le travailler et que dans l'acte II du *Green New Deal*, nous puissions avoir un dispositif plus étoffé qui ne soit pas juste l'annonce d'une date, mais une différentiation selon les productions et qu'il soit coconstruit avec les agriculteurs.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 18 (NM : 14, RN, NI : 4)
- Contre : 103 (SRC : 50, GR : 16, RN : 36, NI : 1 -M. LOPEZ-)
- Abstention : 33 (NM : 6 -M. COSSANGE, Mme GUINLE, M. CASES, M. REGOURD, Mme PIQUÉ, M. GIBELIN-, UEDC : 26, NI : 1 -M. SATGE-)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est rejeté

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 16 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 16 sur la coopération de solidarité alimentaire à l'international avec les initiatives en matière d'agroécologie, d'alimentation et de lutte contre la malnutrition, tout particulièrement en Afrique. Avis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 27 (UEDC : 26, NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 17 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 17 qui concerne l'annonce des conventions qui seront présentées à la Commission permanente de septembre. J'émets un avis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 91 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 5)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 26 (UEDC : 25, NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 18 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 18. J'émets un avis favorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 91 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 5)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 27 (UEDC : 26, NI : 1 -M. SELLIN)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 19 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 19. J'émets un avis défavorable, car le rédactionnel et en particulier sur la troisième priorité est très imprécis. En effet, si l'on parle de cultures d'exportation, dans ce cas la viticulture est une culture d'exportation, car le chiffre d'affaires est très lié à l'exportation. Je trouve la rédaction du troisième point trop imprécise et donne un avis défavorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 18 (GR : 2, NM : 14, NI : 2 -M. HOANG NGOC, Mme MARTIN)
- Contre : 72 (SRC : 50, GR : 14, NM : 6 -M. CASES, M. COSSANGE, M. REGOURD, Mme PIQUÉ, Mme GUINLE M. GIBELIN-, NI : 2-M. HOANG NGOC, Mme MARTIN-)
- Abstention : 28 (UEDC : 26, NI : 2 -M. SERIEYS et M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36).

Il est rejeté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 20 (14 élus NM) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 20. J'y suis favorable, car la rédaction est plus qualitative que ce que nous avions proposé.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, NI : 5)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 27 (UEDC : 26, NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

2020/AP-JUILL/02 - Amendement n° 21 (groupe RN) - Plan de transformation et de développement - Green New Deal : Acte I

Nous passons au vote sur l'amendement n° 21 déposé par le groupe Rassemblement National. Même principe que pour le précédent amendement du RN sur la souveraineté et l'autosuffisance. Je donne un avis défavorable.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 4)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 1 (NI : 1 -M. SELLIN-)

Il est rejeté.

Nous passons au vote sur le Rapport 2020/AP-Juill/02 - Plan de transformation et de développement Green New Deal : Acte I - Hors Projet OccitaNum - Occitanie agroécologie numérique.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 114 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Contre : 0
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4)
- Ne participent pas au vote : 0

Il est adopté.

Nous passons au vote sur le Rapport 2020/AP-Juill/02 - Plan de transformation et de développement Green New Deal : Acte I - Projet OccitaNum - Occitanie agroécologie numérique.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 97 (SRC : 50, GR : 14, NM : 6 -Mme PIQUÉ, M. CASES, M. COSSANGE, M. REGOURD, Mme GUINLE et M. GIBELIN-, UEDC : 25, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Contre : 0
- Abstention : 55 (GR : 1 -Mme BRUTUS-, NM : 13, RN : 36, UEDC : 1 -Mme POUCHELON-, NI : 4)
- Ne participent pas au vote : 0

Le projet OccitaNum est adopté.

Nous passons au module n° 3 sur les finances et je demande à la Présidente de la Commission des Finances, Mme Claire FITA, de nous faire une synthèse du compte administratif et du compte de gestion, conforme bien sûr au compte administratif, de l'affectation du résultat et de la décision modificative n° 1.
Madame FITA, merci de bien vouloir nous présenter ces éléments budgétaires.

Module 3 - Finances

2020/AP-JUILL/03 - Approbation du compte administratif

2020/AP-JUILL/04 - Approbation du compte de gestion 2019 et conformité du compte de gestion avec le compte administratif

2020/ AP-JUILL/05 - Affectation de résultat du compte administratif 2019

Mme FITA

Merci beaucoup, Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je vais être brève, car vous avez eu l'ensemble des documents et le contenu de la DM a été très largement détaillé dans le cadre du Plan de relance, du *Green New Deal*. Je vais juste vous rappeler quelques éléments sur le compte administratif 2019 et ensuite sur la DM.
Avec ce compte administratif 2019 nous revenons en arrière et bien entendu le contexte 2020 est largement modifié, mais c'est un exercice imposé et important que de revenir sur ces fondamentaux que nous avons consolidés en 2019 :

- 3 Md€ de recettes hors emprunts, avec une progression de l'autofinancement de 7,1 %.
- Une hausse de l'investissement régional de 6,7 % ; nous dépassons le milliard d'euros en termes d'investissements, avec surtout un niveau de financement en ressources propres à hauteur de 85 %, donc nettement amélioré.
- Une consolidation de notre solvabilité et une capacité de désendettement de 3,8 années.

L'évolution de nos dépenses de fonctionnement est conforme à ce que nous impose l'État à périmètre constant avec moins de 1,125 %.

Nos recettes de fonctionnement en 2019 ont bénéficié d'une réelle dynamique, notamment de certaines ressources fiscales comme la CVAE et la TVA ; bien entendu, changement de contexte en 2020.

Ces deux tendances aboutissent à une forte progression de l'autofinancement brut à presque 518 M€.

Comme je vous le disais, le niveau d'investissement de cet exercice 2019 est en nette augmentation, à + 6,7 %, pour dépasser le milliard d'euros. Nos principales dépenses tournent autour de l'enseignement, des transports, de l'action économique. Quelques projets pour illustrer l'ensemble des investissements réalisés en 2019 : le lycée de Muret, NarboVia à Narbonne, les lignes de bus liO ; je ne m'étends pas, vous les connaissez.

Il y a par ailleurs cette spécificité qui est un financement de nos investissements à hauteur de 85 % par nos ressources propres. Nous faisons bien sûr appel à l'emprunt à hauteur de 151 M€, en baisse par rapport à l'exercice 2018 au vu de l'amélioration de notre autofinancement.

Vous le voyez, notre solvabilité est consolidée. Nous étions à 4 années en 2018 pour cette capacité de désendettement, nous sommes à 3,8 années pour cet exercice 2019.

Voilà les principaux éléments des équilibres financiers de cet exercice 2019. Bien entendu, 2020 est bouleversée. Nous avons un budget sous tension du fait de cette crise et la majorité de nos recettes - c'est l'élément important - est dépendante et exposée à l'évolution de la conjoncture économique ; plus de 55 % de nos recettes sont exposées à cette évolution de conjoncture.

Nos principales recettes :

- TVA : dès 2020 nous sommes impactés par la chute de TVA avec - 30 M€ ; bien sûr, notre DM tiendra compte de cette baisse de recettes.
- CVAE : je ne m'y étends pas, mais sachez que l'impact se verra à partir de 2021 et que les montants seront bien plus conséquents avec une baisse dès 2021 de 100 M€ ; les prospectives pour l'instant se montent à 130 M€ de baisse en 2022.

Bien entendu, ce sont là des montants extrêmement significatifs. Déjà, dès 2020, - 30 M€ pour la TVA et à partir de 2021, - 100 M€ de plus sur la CVAE.

2020/ AP-JUILL/06 - <u>Décision modification n° 1 du budget 2020</u>

C'est la première de cet exercice 2020. Nous étions habitués à des DM plutôt techniques, mais aujourd'hui ce n'est absolument pas le cas. La DM intègre, je vous le disais, à la fois une baisse de recettes, mais aussi une hausse de nos dépenses liée à la mise en place du Plan régional d'urgence et du Plan de relance qui ont été exposés précédemment.

En crédits de paiement, cette DM est à hauteur de 453 M€, dont 379 M€ de mesures liées à la crise sanitaire et 74 M€ issus du Plan de relance.

Nous finançons cette baisse de recettes et cette augmentation des dépenses par :

- Pour plus des deux tiers, par du redéploiement avec des marges de manœuvre que nous avons réussi à dégager dans les dispositifs pour 168 M€.
- Des recettes propres en lien avec les opérations que nous menons liées au Covid, dont des participations à l'acquisition de masques, la participation d'autres collectivités au fonds local, etc., pour 90 M€.
- Nous faisons également appel, pour un tiers, à un emprunt complémentaire de 195 M€.

En ce qui concerne le détail des dépenses de cette DM, vous trouvez le Plan d'urgence et le Plan de relance ; je n'y reviens pas.

Il y a pour 56 M€ d'autres mesures qui ne sont pas en lien avec le Plan d'urgence ou le Plan de relance, dont :

En investissements :

- des dépenses en lien avec la transition énergétique sur les énergies renouvelables et le financement des dégâts causés par la tempête Gloria ;
- des infrastructures ferroviaires, routières et portuaires ;
- des crédits en AP et CP en culture et en urbanisme pour des projets financés par du redéploiement.

En fonctionnement :

- les transports scolaires avec un abondement du marché « transports scolaires » ;
- l'éducation et la formation avec des crédits de soutien aux formations sanitaires que nous abondons ;
- des crédits complémentaires pour l'aménagement, la solidarité, la culture et les sports.

C'est une DM qui prend donc en compte le bouleversement que vous avez tous décrit dans vos différentes interventions et qui s'assoit sur une situation financière saine, celle de 2019 où nous consolidions notre santé financière, ce qui nous permet de faire face à cette situation difficile, à condition bien entendu que le gouvernement entende les difficultés dans lesquelles la crise va nous faire entrer et commence dès à présent à le faire, notamment avec la baisse à venir de CVAE.

Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à Didier CODORNIOU. Monsieur le premier Vice-président, pour cinq minutes s'il vous plaît. Il sera suivi par Monsieur SANCHEZ pour neuf minutes.

M. CODORNIOU

Merci, Madame la Présidente,

Chers collègues,

C'était dans un contexte social difficile que nous élaborions le budget primitif 2019 avec le mouvement des Gilets jaunes. Nous avions alors tenu compte des revendications de ces citoyens animés d'une certaine volonté de reconnaissance, mais aussi, je crois, de la volonté de faire bouger les lignes.

Nos orientations budgétaires avaient pour ambition de correspondre à une certaine réalité sociale et économique, mais aujourd'hui c'est dans un autre contexte, tout aussi délicat, mais totalement différent, que nous validons ce compte administratif 2019.

La crise que nous venons de subir a profondément marqué l'ensemble de la population. Un confinement inédit et une remise en question de nos comportements sociaux ont bouleversé notre quotidien. L'heure est maintenant venue de nous poser les bonnes questions sur les priorités de notre politique régionale à venir.

Depuis le début du mandat, nous avons mis en place des dispositifs économiques et environnementaux très volontaristes et innovants. L'actualité récente nous montre que nous avions raison.

L'avenir de notre région et du pays passe par des stratégies économiques et écologiques ambitieuses. Non seulement notre Conseil Régional a été réactif, mais il a été aussi force de propositions au niveau national.

Le groupe des Radicaux de Gauche continuera à soutenir l'idée d'une décentralisation renforcée au profit des territoires qui ont été réactifs et efficaces face à la crise. Il est important de leur confier et de nous confier de nouvelles responsabilités. Sur un budget de plus de 3 Md€ en recettes de fonctionnement, 86 % des investissements prévus ont été réalisés. Ce sont ainsi plus de 1 113 M€ qui ont été consommés en 2019 sur de grands équilibres et de grands chapitres : l'action économique (248 M€), l'enseignement (246 M€), les transports (204 M€), la gestion de crédits européens (155 M€), l'aménagement du territoire pour (44 M€), le sport, la culture et les loisirs (37 M€), l'environnement (35,7 M€), la formation professionnelle et l'apprentissage (15 M€).

L'autofinancement brut est largement supérieur aux prévisions et le ratio de notre capacité de désendettement est de 3,8 années. L'emprunt d'équilibre est bien plus faible que celui initialement prévu.

Notre majorité peut donc se féliciter de ces excellents résultats et cela nous permet d'y associer tous les services régionaux que nous remercions pour leur collaboration et leurs conseils avisés, bien sûr le Directeur général, le Directeur de cabinet et tous les services.

Je voudrais, au nom du groupe des Radicaux que je copréside avec ma collègue Sylvia PINEL, vous remercier, Madame la Présidente, pour la confiance qui s'est établie entre vous et les 16 élus qui composent notre groupe. Nous avons développé et défendu les délégations que vous nous avez confiées en toute transparence et dans la plus grande sérénité. L'ambition des Radicaux était de respecter l'égalité des territoires, de promouvoir une écologie efficacement adaptée au développement économique.

Nous voulions que les lycéens puissent évoluer dans un environnement serein et propice.

Nous voulions que les apprentis puissent avoir accès facilement aux formations auxquelles ils aspiraient.

Nous voulions encore plus de mobilité pour relier nos territoires.

Nous voulions soutenir la création d'emplois et le développement économique.

Nous voulions soutenir l'agriculture dans son ensemble, un des premiers secteurs économiques de notre région, tout comme le tourisme, principal atout de l'Occitanie, et l'économie bleue.

Nous voulions tout simplement que l'Occitanie soit une référence dans de nombreux domaines. C'est facile à dire, mais nous connaissons le potentiel de notre région et de ses concitoyens.

Sachez que nous sommes très fiers du travail accompli jusqu'à ce jour et confiants pour l'avenir. Nous ne pouvons pas être tous d'accord sur tout, mais quand certaines discussions tournent autour de détails, c'est que globalement, il n'y a rien à dire.

Le budget de fonctionnement est maîtrisé, les investissements sont importants, il faudra maintenir le cap.

Madame la Présidente, vous avez été sur tous les fronts depuis le début de la mandature et plus encore depuis quelques mois avec le Plan de relance pour l'emploi et l'orientation du *Green New Deal.*

C'est un budget volontariste et pertinent et un compte administratif irréprochable que notre groupe approuvera unanimement dans quelques minutes.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le premier Vice-président.

En effet, le compte administratif a démontré la gestion sérieuse que nous menons et qui nous permet d'affronter cette crise majeure avec une situation budgétaire parmi les plus saines de France. Cependant, si comme je l'ai indiqué dans le discours il n'y a pas de dotations exceptionnelles de la part du Gouvernement, cela veut dire que d'ici deux ans, les Régions ne

pourront plus investir. Certaines Régions seront en difficultés financières dès l'exercice budgétaire 2021 et nous en 2022, mais il faut être clair, même la Région la moins endettée de France qu'est la Normandie n'a pas plus de visibilité que deux ans, sauf à faire une baisse drastique de l'investissement de 60 %.

Je vais donner la parole à Monsieur SANCHEZ pour neuf minutes. Il sera suivi par Monsieur CASES pour trois minutes.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Permettez-moi en premier lieu de féliciter l'ensemble de nos collègues de toutes tendances politiques élus ou réélus - maires, adjoints au maire ou élus municipaux.

Élu municipal est le plus beau mandat, car le mandat au plus près, à portée de sourires et d'engueulades, chargés de porter des investissements pertinents au plus près et de développer leur territoire.

Je veux avoir bien sûr une pensée particulière pour nos collègues ici présents élus dans la majorité de Louis ALIOT : Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, désormais vice-présidente du CCAS de Perpignan, mais aussi Sophie BLANC et Xavier BAUDRY désormais adjoints au maire de Perpignan…

(*Applaudissements*)

… et pour notre assistant de groupe Romain LOPEZ élu maire de Moissac et hier deuxième Vice-président de sa Communauté de Communes Terre de Confluences, délégué au tourisme, qui quittera donc son poste ici pour se consacrer à ses mandats. Je le remercie pour tout le travail accompli.

(*Applaudissements)*

Mon intervention d'aujourd'hui a pour sujet le compte administratif 2019, reflet des dépenses et recettes de notre Institution au cours de l'année écoulée. C'est sur cela et sur cela seulement que votre action doit être jugée ; sur ses actes et non sur des procès d'intention.

Notre but n'a jamais été et n'est pas de taper sur votre Exécutif pour lui taper dessus, mais de relever de manière constructive les éléments choquants, les dangers qui nous guettent et les insuffisances constatées pour qu'elles soient corrigées. C'est notre rôle d'opposants.

Sur les grands équilibres tout d'abord, je veux souligner que notre Institution bénéficie de la hausse des fiscalités directes et indirectes. Nos compatriotes sont très taxés à tous niveaux. De 2016 à 2019, les recettes de la fiscalité directe ont augmenté de 364 M€ pour notre Institution et la fiscalité indirecte de 353 M€. Vous êtes en partie responsable de cette hausse de la pression fiscale, car

l'une de vos premières décisions du mandat a été d'augmenter de près de 30 % le prix du cheval fiscal, élément principal du tarif de la carte grise, en ex-Midi-Pyrénées, car vous avez choisi une harmonisation à la hausse plutôt qu'à la baisse ou qu'une moyenne des deux ex-Régions.

Je rappelle que le RN avait à l'époque proposé une baisse et que cette absence de recettes était équilibrée en recettes et en dépenses.

Je veux souligner aussi que l'encours de dette régionale est en hausse constante depuis votre élection : 1,52 Md€ en 2015, 1,98 Md€ en 2019. Le Conseil Régional est de plus en plus riche et il s'endette malgré tout de plus en plus. Ces deux remarques sont des faits.

Se pose maintenant la question de savoir ce qui est fait de tout cet argent et de la pertinence des dépenses. Notons tout d'abord à ce sujet que vos dépenses de fonctionnement augmentent très fortement depuis le début du mandat, contrairement aux dépenses d'investissement. C'est regrettable, car l'investissement est créateur d'emplois et la lecture de vos comptes administratifs successifs montre qu'il n'y a pas de Plan Marshall pour l'investissement régional.

Ainsi, même en se basant sur vos propres chiffres, de 2016 à 2019 vous nous indiquez que les dépenses de fonctionnement sont passées, hors intérêts de la dette, de 1 539 M€ à 2 086 M€ annuels ; + 36 %, c'est énorme ! Les dépenses d'investissement, elles, n'ont pas augmenté dans cette proportion de 36 %, mais de seulement 15 % sur la même période, à savoir sur la comparaison 2019/2016.

Nous combattons cette politique qui priorise les nouvelles dépenses de fonctionnement au lieu des nouvelles dépenses d'investissement ; j'y reviendrai.

En ce qui concerne l'investissement, notons par exemple en 2019, outre les montants que nous jugeons insuffisants globalement, des réalisations insuffisantes sur certains types d'investissements. Ainsi, le Conseil Régional n'investit pas assez à notre goût dans les lycées et l'éducation, compétences propres des Régions. À notre sens et au sens de beaucoup de professionnels de l'éducation, vous vous désintéressez et manquez d'engagements pour les lycées publics : sur la section d'investissement, - 30 % de réalisations en 2017 par rapport à 2016, - 30 % en 2018 par rapport à 2017, - 21 % en 2019 par rapport à 2018. Pire, 64 M€ inscrits au BP 2019 n'ont pas été réalisés au CA 2019 en la matière.

Notre Région a pourtant besoin de nouveaux lycées, je suis bien placé pour le savoir, mais aussi de lycées améliorés. Hélas, on compte peu sur vous pour cela et c'est regrettable. Illustration supplémentaire de mes propos, encore aujourd'hui dans votre DM vous enlevez 10 M€ supplémentaires sur les programmes de construction et de rénovation des établissements d'enseignement.

Sur la transition écologique, soulignons qu'en 2019 les investissements sont en baisse par rapport à 2018. Ils sont même inférieurs de 8,2 M€ à ceux de 2017. Les deux secteurs les plus touchés par

une forte non-réalisation de crédits - les déchets et l'énergie - sont pourtant ceux sur lesquels la Majorité et les Écologistes communiquent le plus. Les actes ne suivent pas !

Nous pourrions aussi parler du sport. Le Conseil Régional n'investit pas assez dans les infrastructures sportives. Alors oui, il y a eu une hausse de 5 M€ des dépenses d'investissement sur le sport en 2019, soit 18,4 M€ contre 13 M€ en 2018, mais ce n'est pas assez. Nous espérons que les programmes votés ici pour faire monter en gamme les infrastructures sportives en lien avec les Jeux olympiques seront suivis d'effet. Pour le moment, peu de choses ont été votées. Attention, nous sommes déjà en juillet 2020 et les Jeux olympiques ont lieu en 2024 ; le temps presse.

Enfin, sur les transports nous déplorons avec vous le désengagement de l'État et de la SNCF qui est une vraie honte. Dans ce contexte, la Région a augmenté ses budgets de fonctionnement et d'investissement sur les transports et c'est une bonne chose. Il faut aller plus loin encore budgétairement, car le rail, le service public de transport, c'est aussi cela, la vraie écologie, c'est aussi cela, l'égalité républicaine pour ceux qui ne vivent pas en ville, mais dans la ruralité. Nous soutiendrons toujours ces politiques.

Dernier point, nous redisons ici le manque d'investissement à la hauteur pour nos canaux, le canal du Midi et le canal du Rhône à Sète qui devraient pourtant être des atouts économiques, patrimoniaux et touristiques. Vous enlevez aussi 20 M€ pour eux aujourd'hui dans votre DM du budget et ce n'est ni acceptable ni ambitieux.

Sur les choix budgétaires, nous regrettons aussi la faible redistribution aux acteurs économiques quand on voit ce que rapporte la CVAE, par exemple.

Nous tenons aussi ici, une nouvelle fois, à déplorer les très importants délais de paiement des subventions votées. Chaque année, je vous parle des délais de paiement des subventions, que ce soit aux clubs sportifs, aux agriculteurs ou à d'autres et chaque année vous répondez à côté en me parlant des délais de paiement des factures ; je ne parle pas des factures, je parle des subventions avec des délais de paiement de parfois six, neuf ou dix mois qui n'ont rien à voir avec vos délais de paiement des factures qui, eux, sont corrects.

Dernière source d'inquiétude aujourd'hui : le Covid. Vous nous dites, et vous avez raison, que nos recettes baissent et vont baisser à cause du Covid, que cela aura nécessairement des impacts sur nos dépenses ; c'est mécanique, c'est vrai. Il sera intéressant d'analyser vos choix. Vos représentants en Commission des Finances nous ont indiqué que vous alliez diminuer fortement les investissements. Nous refusons cela. Ces choix seraient irresponsables, totalement irresponsables et seraient un coup porté à l'économie régionale, car ce sont les investissements qui font travailler les entreprises.

Nous appelons d'ailleurs le Gouvernement à abonder des fonds spécifiques d'investissement pour les collectivités locales en cette période et particulièrement pour les communes.

Madame la Présidente, ce n'est pas l'investissement qu'il faut réduire à cause du Covid, ce serait une aberration. S'il y a des économies à faire, faites-les, de grâce, sur le fonctionnement :

- D'abord, sur la communication institutionnelle en forte hausse, par exemple. Nous le réclamons depuis cinq ans ! Nous avons d'ailleurs voté tout à l'heure un amendement des Écologistes en ce sens qui visait à diminuer les dépenses de communication.
- Sur tous les Comités Théodule que vous créez aussi, qui coûtent un pognon de dingue, comme dirait l'autre ! J'appellerais ces structures des machins : Assemblée des Territoires, Conseil Régional des Jeunes avec seulement un tiers de membres présents lorsque cette assemblée se réunit ! Une honte pour ce que cela nous coûte, à nous, contribuables !

Alors, au lieu de baisser ces dépenses, vous, vous les augmentez. Vous votez aujourd'hui 790 k€ pour une Convention Citoyenne Plan de transformation. À neuf mois de la fin du mandat, c'est aussi discutable du point de vue du droit électoral.

Réduisez aussi toutes vos dépenses affreuses et scandaleuses sur l'immigration, les migrants et autres réfugiés, la coopération internationale. Vous l'avez dit vous-même à M. SELLIN tout à l'heure, le Conseil Régional d'Occitanie n'est pas l'État ou l'Assemblée nationale et, nous vous le disons et les habitants d'Occitanie avec nous, ce n'est pas à nous de payer pour la coopération internationale.

Vous le voyez, ce compte administratif 2019 est fortement critiquable et nous voterons contre, même si nous continuerons à soutenir certains points de votre politique, par cohérence, quand ils sont bons et justifiés et lorsqu'ils rejoignent notre vision.

Madame la Présidente et pour conclure, la période électorale qui arrive nous permettra d'exposer notre programme pour une Région fière de ses racines, de son patrimoine, fière de ses acteurs économiques et sportifs, une Région qui a de l'ambition pour développer le service public des transports du quotidien, pour la montée en gamme d'infrastructures locales en infrastructures régionales partout dans nos 13 départements, dans le sport comme dans la culture par exemple et sans sectarisme, une Région dont le Président ne dira pas que les bateaux de clandestins sont les bienvenus, mais qui dira non aux aides aux immigrés clandestins, une Région qui aidera les Français d'abord.

Alors, vivement mars 2021, en avant pour la victoire pour que notre Région soit mise en valeur et rayonne au-delà des frontières pour ses spécificités et ses racines valorisées !

Merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Vous n'êtes pas à une incohérence près, car vous indiquez souhaiter développer les transports du quotidien et les trois minutes précédentes vous m'avez indiqué que les dépenses de fonctionnement augmentaient.

Si vous faisiez un minimum de travail sérieux, vous auriez pu voir que les dépenses de fonctionnement augmentent sur le budget des transports en matière de fonctionnement tout simplement parce que nous avons beaucoup plus d'utilisateurs de nos réseaux de transports en commun et tout particulièrement du rail. La spécificité dans ce pays est que plus on a d'usagers du train, plus les Régions contribuent à ce service public de transports.

Claire FITA complétera les nombreuses incohérences et mensonges de votre analyse.

Monsieur CASES pour trois minutes, suivi par Monsieur RIVENQ pour sept minutes, je crois.

M. CASES

Madame la Présidente,

La satisfaction affichée quant au résultat du compte administratif 2019 ne suffit pas à masquer les inquiétudes pour la suite.

Commençons par dire un mot des bons indicateurs, car ils sont le reflet des choix politiques de la Majorité et des résultats obtenus sur le mandat.

Le taux de réalisation des dépenses se stabilise autour de 90 %, ce qui témoigne du respect des engagements pris lorsqu'ils sont sous maîtrise régionale.

L'autofinancement augmente et profite aux investissements.

En 2019, l'investissement régional en Occitanie a atteint le milliard d'euros, il faut le mesurer. C'est un signal concret envoyé aux territoires, aux entreprises et à l'emploi local.

Les choix budgétaires de ce mandat ont permis à la Région d'absorber le choc alors imprévisible lié aux conséquences de la crise sanitaire. Je pense en particulier au fort recours à l'emprunt défendu par les élus communistes dès le début du mandat. Cette option se poursuit en 2020 afin de financer le Plan d'urgence sanitaire et économique ainsi que le Plan de relance pour l'emploi. Le changement de contexte est radical cette année. La DM 1 ne fait que souligner la dépendance des ressources régionales vis-à-vis de la conjoncture économique.

Au fil des années, l'État a remplacé son soutien aux Régions déjà déclinant par des ressources fiscales aujourd'hui plombées par la crise économique. L'impact immédiat sur la TVA et celui à venir sur la CVAE priveront la Région de près de 200 M€, sans aucune compensation annoncée par l'État. Les Premiers ministres du Président MACRON se suivent et se ressemblent, appliquant la même politique d'austérité contre les services publics et les collectivités locales. Les Régions sont particulièrement servies, elles qui sont les grandes oubliées du Plan de soutien de l'État et qui

ont échappé de justesse au chantage des aides financières contre le report des élections. La démocratie à la sauce macroniste !

Les Régions sont les chefs de file du développement économique. Pourtant, ce gouvernement ne les voit pas comme des alliés pour la relance du pays, mais comme des menaces pour la réélection du prince.

D'autres orientations politiques sont possibles. Les sénateurs communistes s'acharnent à le prouver et encore tout récemment avec le dépôt d'une proposition de loi visant à créer un fonds d'urgence de soutien aux collectivités affectées par la crise sanitaire. Où trouver l'argent ? En mettant la finance à contribution - à l'État de prendre ses responsabilités - en augmentant la taxe sur les transactions financières, mais aussi en desserrant l'étau autour des budgets locaux avec suppression définitive des contrats financiers avec les préfets, impossibilité de diminuer les dotations d'une année sur l'autre, etc.

Une rupture politique forte doit être engagée à l'échelle du pays en exigeant une autre répartition des richesses, l'intérêt du plus grand nombre le commande.

Merci.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur RIVENQ pour six minutes, suivi de Monsieur SELLIN pour une minute.

M. RIVENQ

Merci, Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je serai très rapide, peut-être même n'aurais-je pas besoin des six minutes.

Ce compte administratif 2019 sera, si je ne m'abuse, le dernier compte administratif que nous voterons sous ce format d'Assemblée, puisque le prochain compte administratif devrait intervenir après les prochaines élections régionales - si j'ai bien écouté le Premier ministre, le report un temps envisagé d'un an semble être loin derrière nous -, c'est donc un moment à la fois important et très technique.

Madame FITA, que je félicite à nouveau pour ses explications claires - pour ceux qui ne comprennent pas les finances publiques, vos explications permettent de comprendre beaucoup de choses - a dit l'essentiel.

Je ne serai pas beaucoup plus long et bien sûr cela ne vous étonnera pas que je vous dise qu'à l'image du vote que nous avons fait sur le BP 2019 il y a plus d'un an, nous voterons contre ce compte administratif qui est le reflet comptable de vos choix politiques.

Si l'auditoire et le public qui nous regarde par voie de télévision se fichent un peu des chiffres, il faut quand même reprendre deux ou trois chiffres. Ce compte administratif s'équilibre à 3 232 M€ ; 3 232 M€, en augmentation d'année en année, ce qui a une certaine logique, puisque nous savons qu'un certain nombre de dépenses, dans nos collectivités comme dans les entreprises, augmentent régulièrement, mais c'est quand même une très belle somme.

Que pourrions-nous dire de majeur sur ce compte administratif ? Que pourrions-nous regretter dans l'exécution budgétaire qui a été celle de votre Majorité ?

Principalement, je tiens à le dire, c'est l'évolution, que je ne trouve pas très bonne, de la proportion entre l'investissement et le fonctionnement. Il y a 15 ans il y avait dans les collectivités régionales, par rapport à aujourd'hui une proportion inversée. Aujourd'hui, 65 % de nos dépenses concernent le fonctionnement contre 34 % ; il y a 15 ans, c'était l'inverse. Je sais ce que vous allez me répondre : entre-temps, un certain nombre de lois sont passées, de nouvelles compétences ont été transférées et la Région est devenue, là aussi à l'image d'autres collectivités, beaucoup plus dépensière.

Pour autant, ce sont des choix politiques qu'il faut faire quand on préside les collectivités. Il y a des choix forts et je ne suis pas de ceux qui sont contre la dépense publique, bien au contraire. Les collectivités, que ce soit les mairies, les agglomérations, les départements ou les régions ont des besoins de dépenses. Ces dépenses doivent être affectées avant tout au service public territorial pour le bien de la population. Ce sont donc là aussi des choix importants.

Je pourrais entrer dans le détail des chiffres et, poste par poste et chapitre par chapitre, expliquer vos choix qui ne sont pas tout à fait conformes aux miens. Je ne m'y risquerai pas ce soir, mais je voudrais insister sur l'investissement.

Cela a été dit et je pense que nous sommes nombreux à être d'accord dans cette assemblée, les dépenses d'investissement et notamment celles qui sont productives et créent du service public, des établissements de services publics ou qui ont des effets levier par le soutien apporté aux collectivités sont importantes au niveau économique, essentielles au niveau des transports, de la mobilité, des lycées et de la formation. Il nous faut investir et jamais vous ne nous avez entendus dire et jamais je ne dirai qu'il faut limiter les dépenses.

Pourquoi 2019 est-elle une année exceptionnelle ? Parce que nous en finissons avec le fameux Ancien Monde. Le compte administratif que vous nous proposez de voter aujourd'hui concerne le temps d'avant, l'époque où tous, insouciants que nous étions face à ce que nous avons connu par la suite, nous avions mis en place sur chacun de nos territoires des politiques publiques.

Aujourd'hui, le monde a changé, nous l'avons dit sur le *Green New Deal* et sur le premier rapport. Nous ne pouvons plus voir les choses comme avant.

Ce qui va marquer réellement la fin de votre mandat, ce seront les propositions que vous allez nous faire dans quelques mois pour le budget 2021, budget très important puisqu'il prendra en compte ce que nous avons connu. C'est peut-être à ce moment-là que nous aurons les vraies visions que nous portons les uns et les autres, chacun dans nos groupes politiques, sur l'avenir que nous voulons pour cette région, l'avenir que nous voulons pour ses habitants. C'est à ce moment-là que nous aurons peut-être à nous exprimer plus en précisions.

En tout état de cause, j'ai eu l'occasion de le dénoncer et d'autres avec moi, il est vrai qu'il faut que nous soyons prudents avec l'augmentation de la dette depuis quelques années dans notre région. Je sais que vous allez me dire que vous avez, au long des cinquante pages du rapport, fait preuve de beaucoup de ratios, de beaucoup de comparaisons avec d'autres Régions, je sais que vous allez me parler juste après des ratios d'investissement par population et des ratios d'endettement, mais un indicateur me dérange un peu plus : celui concernant la mobilisation des autorisations de programmes.

Je trouve aujourd'hui les autorisations de programmes trop importantes. C'est un seuil qui peut paraître peu important, puisque nous allons dépasser quatre ans et deux mois alors que le « seuil d'alerte » - je suis prudent avec ces seuils d'alerte ou avec ces données que certains organismes qui ne comprennent pas grand-chose à la gestion des territoires ni aux attentes des concitoyens… Pour autant, il faut rester vigilants. Si nous souhaitons continuer à être une collectivité de projets, il faut que nous puissions dépenser et consommer l'argent que nous votons et il est vrai que l'augmentation de ce ratio m'inquiète un peu.

Voilà ce que je voulais vous dire très simplement sur ce compte administratif 2019. *In fine,* mais c'est la moindre des choses, il est le reflet de vos choix et de vos politiques. Nous en avons soutenu certaines, nous en avons combattu d'autres, nous nous sommes opposés à certaines. Vous comprendrez bien que nous nous opposerons à ce compte administratif qui reflète votre gestion, mais ne reflète pas les choix que nous aurions aimé faire si nous avions été, comme ce sera le cas l'année prochaine, à votre place pour présider aux destinées de notre belle et grande Région Occitanie. Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

J'aime quand les hommes rêvent, cela montre qu'ils ont toujours une part d'enfance ! Surtout, vous sous-estimez toujours la détermination des femmes. C'est cela, Messieurs, vous allez voir !

Monsieur SELLIN pour une minute, suivi de Monsieur CABROLIER pour cinq minutes.

M. SELLIN

Oui. Mon intervention sera centrée sur la DM.

Tout d'abord, une décision modificative pour modifier quoi ? Je crois qu'il nous faut discuter de la question des objectifs. Est-ce pour soutenir en période de crise pour continuer comme avant, un peu comme dans *Le Guépard* de Visconti où tout doit changer pour que rien ne change ? Est-ce soutenir pour avoir un bouclier social sans aucun licenciement ni baisse de salaire et avec l'objectif d'une planification écologique pour réorienter l'activité de certains secteurs ? C'est bien la question de la volonté politique et de la place de la puissance publique qui est posée à travers une telle décision modificative.

Je suis très étonné que personne depuis tout à l'heure n'ait encore parlé du discours de politique générale du Premier ministre et de ses conséquences.

Les conséquences sont déjà inscrites dans la décision modificative et risquent d'amplifier un certain nombre de dégâts. Je parle notamment de la question de la CVAE où nous avons une projection de 100 à 130 M€ en moins. Le Président délégué du MEDEF sur France Info hier à 17 heures réclamait une baisse de 15 Md€ de la CVAE. C'est dire si le Gouvernement est sous pression.

Je voudrais aussi intervenir sur la TVA qui a remplacé dans sa version la dotation globale de fonctionnement. Nous avions alerté à l'époque et il se confirme que c'est bien une arnaque gouvernementale.

Un élément positif dans cette DM est bien évidemment l'emprunt à 195 M€. C'est une bonne nouvelle, d'autant que c'est exactement ce que nous avions proposé il y a quelques mois.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. SELLIN

Je conclus. Nous sommes donc toujours prêts à interpeller le Gouvernement à vos côtés sur ce sujet des dotations de fonctionnement des Régions pour leur donner les moyens de mener des politiques publiques, comme en attestent les vœux communs que nous avons votés majoritairement en 2016 et 2019. Unissons nos forces pour résister face à cette austérité confirmée dans la perspective du prochain budget.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur CABROLIER pour cinq minutes, suivi de Madame ADDA pour deux minutes et demie.

M. CABROLIER

Ce compte administratif 2019 permet d'observer les évolutions depuis 2015 et la DM 1 de 2020 que vous présentez permet aussi d'entrevoir que 2020 ne sera pas toute rose.

L'augmentation du budget de la Région de 632 M€ entre 2015 et 2019 est certes due à des transferts de compétences hérités principalement des Départements, en partie également à l'exercice de l'autorité de gestion des fonds européens, puisque les recettes viennent compenser, comme on le sait, les dépenses équivalentes, mais cette augmentation est surtout due à une augmentation de 540 M€ des dépenses de fonctionnement et certainement pas à un volontarisme de votre part en matière d'investissements.

Ainsi, en 2019 on observe encore une augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à 2018 malgré une baisse de 40 M€ des dépenses liées à la gestion des fonds européens.

Dans le même temps, les frais de personnel continuent d'augmenter de 3,9 % par rapport à 2018, soit une augmentation de 58 M€ depuis 2015.

Quant aux dépenses d'investissement, elles n'augmentent pas comme vous le prétendez, mais baissent même de 30 M€ par rapport à 2015 si l'on enlève la montée en puissance des dépenses d'investissement qui relèvent des fonds européens FEADER, à savoir une augmentation de 80 M€ depuis la fusion.

Le ratio financier n° 9 confirme d'ailleurs cela, puisque les dépenses d'équipement brutes ne représentent plus que 38 % des recettes de fonctionnement en 2019 contre 43 % en 2015.

En parallèle, cela a été dit, les ressources régionales se caractérisent par l'importance des recettes fiscales assises sur des flux, surtout depuis 2017 avec le transfert de 25 points supplémentaires de CVAE et le versement d'un surcroît de TICPE, ainsi qu'en 2018 l'attribution d'une portion de TVA en remplacement de la TGF.

Être corrélé pour 55 % de ses recettes fiscales à la consommation des carburants et à la croissance économique et notamment à la richesse créée par les entreprises est bénéfique quand tout va bien. Ainsi, en 2019 les augmentations de recettes fiscales, que ce soit la CVAE, la TVA ou les cartes grises, permettent d'enregistrer une hausse de 1,8 % par rapport à 2018 ou de 2,7 % si l'on raisonne à périmètre constant. De fait, l'épargne de gestion augmente, mais quand une crise économique survient comme cette année, on se retrouve avec une contraction des ressources régionales qui pourrait avoisiner les 90 M€ en 2020, entraînant ainsi une diminution de l'autofinancement de 40 %, d'autant que votre pouvoir de taux, vous l'avez souvent regretté, reste

limité à la fixation du taux des cartes grises et vous n'avez même pas la main sur l'effet base de la TVA, car celui-ci est identique pour toutes les Régions.
Vous annoncez ainsi pour l'année 2020 une baisse de 30 M€ des recettes de TVA, une baisse de 25 M€ des cartes grises et une baisse de 20 M€ de la TICPE, mais aussi des répercussions sur la CVAE en 2021 et 2022 avec une baisse annoncée de plus de 100 M€.
En ce qui concerne la dette, on observe dans votre compte administratif une augmentation du remboursement en capital de la dette qui va continuer avec le provisionnement annuel à partir de 2019 de l'emprunt obligataire émis en 2018, mais aussi un encours de dette qui continue d'augmenter : + 468 M€ depuis 2015.
Pour 2020, vous prévoyez un recours accru à l'emprunt, ce que l'on peut voir dans la DM1 avec 195 M€ d'emprunt supplémentaire. Nous ne nous en réjouissons pas, contrairement au précédent monsieur. Cela portera donc à 730 M€ l'emprunt total en 2020 avec celui déjà inscrit au budget primitif, bien loin des 151 M€ de ce compte administratif.
Ceci vous fait craindre alors une capacité de désendettement qui approcherait le plafond légal de neuf ans et vous conduirait à baisser d'un tiers les dépenses d'investissement alors qu'il faudrait, cela a été dit, plutôt baisser les dépenses de fonctionnement.
Par ailleurs, pour équilibrer votre section de fonctionnement nous voyons dans la DM1 2020 que vous êtes contraints de reprendre la totalité des 54 M€ environ de résultat du compte administratif 2019 pour faire face aux premières incidences de la crise économique en 2020. À vrai dire, la DM 1 2020, importante par son montant de 309 M€ au total, traduit votre volonté de vous substituer à l'État plutôt que de le compléter. Ce dernier ne semble pas prêt à prendre en compte les conséquences financières de la crise à l'échelon régional, comme vous avez pu d'ailleurs le déplorer à travers la mission Cazeneuve.
Vous avez tout fait pour grossir, vous avez œuvré à la fusion, vous avez reçu allègrement la gestion des fonds européens, vous avez demandé une fiscalité plus dynamique, mais vous devriez méditer sur la grenouille qui voulait se faire plus grosse que le bœuf et devriez rester confinée à vos compétences régionales.
Je vous remercie.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Madame ADDA pour deux minutes trente, suivie par Monsieur DUBRAC pour quatre minutes.

Mme ADDA

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus,

Comme nombre de pays, la France et notre région Occitanie ont fait face pendant plusieurs mois à une crise sanitaire inédite et inégalée avec la pandémie de Covid-19. Cette crise a provoqué un quasi-arrêt de l'activité économique et met en difficultés un grand nombre d'entreprises, de salariés et d'indépendants dans de nombreux secteurs d'activité.

Face à cette situation, nous avons su apporter des réponses rapides à court et moyen terme, la décision modificative que nous avons à approuver ce soir en témoigne. Je citerais le fonds local, un fonds de soutien unique en France mobilisant plusieurs partenaires pour aider notamment nos commerçants et artisans fortement impactés par la Covid-19, ainsi que la célèbre plateforme alimentaire mettant en lien, avec succès, agriculteurs et consommateurs.

Nous avons souvent pallié les manquements de l'État ou réparé les imperfections des réformes qui ont mis à mal les services publics, mais cette crise touche aussi notre Collectivité avec des pertes de recettes conséquentes. L'État doit soutenir nos Régions qui ont pris une grande part dans la gestion de la crise, mais aujourd'hui l'État n'a pour unique réponse qu'une non-réponse.

Cette crise et son impact sur nos recettes vont nous obliger à faire des choix et la voie que nous devons choisir est claire pour les élus ELV et apparentés : c'est celle du changement de modèle pour une profonde transformation écologique de notre économie et de nombreux secteurs d'activité soutenus par les aides régionales - tourisme, agriculture, transport, recherche notamment -, changement qui ne peut se concevoir qu'avec le soutien de l'État.

Si l'État ne peut pas rattraper le temps perdu, il peut essayer de ne pas perdre le temps qui reste.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur DUBRAC pour quatre minutes, suivi par Madame RIVIERE pour six minutes.

M. DUBRAC

Madame la Présidente,

Madame FITA,

Mes chers collègues,

Les circonstances exceptionnelles que nous vivons expliquent pour une large part l'importance de cette décision modificative, la première de ce budget, qui représente aujourd'hui 8,8 % du budget primitif équilibré à hauteur de 309 M€.

Cette DM représente le double des DM de l'année dernière, puisque le taux était de 3,7 % en 2019.

Cette DM s'apparente ainsi davantage à un budget supplémentaire à part entière. À cet égard, on peut comprendre que le contexte d'une crise économique et sociale inédite justifie des mesures exceptionnelles bousculant le bel ordonnancement d'un budget primitif qui a été élaboré en des temps bien plus favorables.

Pourtant, il est regrettable que l'affirmation de ce volontarisme soit largement édulcorée par un argument qui vous est souvent favori : celui de victime.

Certes, les Régions sont exposées aux risques conjoncturels dans la mesure où plus de la moitié des ressources sont directement liées à l'activité économique et sont donc assises sur la valeur ajoutée des entreprises, la consommation à travers la TVA, sur des immatriculations de véhicules, la consommation de carburants. Bref, l'évolution de ces ressources conditionne directement l'autofinancement régional, mais n'en est-il pas ainsi pour la quasi-totalité des acteurs économiques, des entreprises et des ménages, mais aussi des autres collectivités impactées par cette crise majeure ?

Cette exposition aux risques conjoncturels ne vous heurtait pas le moins du monde lorsque la CVAE augmentait de près de 40 % entre 2018 et 2019. À vous entendre et à vous lire, la fiscalité directe et indirecte devrait être assortie d'une clause de garantie de croissance ; nous retrouvons là en filigrane une vieille doctrine socialiste où l'impôt et la dette seraient les piliers de l'action publique.

Cette présentation d'une Région qui serait victime du mauvais sort n'a finalement d'autre but que de vous affranchir d'un certain nombre de responsabilités et de vous défausser sur l'État en réclamant l'instauration de mesures visant à compenser les pertes de ressources régionales estimées à 90 M€ dès 2020 et à plus de 100 M€ l'année prochaine à cause de la CVAE, générant ainsi une diminution de l'autofinancement de près de 40 %.

À aucun moment dans votre argumentaire - je l'avais signalé lors de la Commission des Finances - vous n'évoquez une hypothèse qui permettrait d'amortir l'impact de la crise par autre chose que l'augmentation des impôts. Il faut jouer sur les grands équilibres de ce budget et rechercher des économies dans l'éparpillement des intentions d'interventions à travers des multitudes de programmes, de stratégies, de plans, d'agences, de parlements. Il y a des économies à faire.

Cette décision modificative confirme incontestablement cette ligne de conduite. Pour autant, je tiens à souligner que notre groupe ne s'opposera pas à cette proposition, sans pour autant lui accorder un vote favorable. En effet, votre document budgétaire intègre des mesures mises en

place dans le cadre du Plan régional d'urgence que nous avons soutenu et voté en Commission permanente les 3 avril et 29 mai et ce soutien est un soutien de solidarité auquel nous tenons. La cohérence nous impose donc de nous abstenir sur cette DM.
Merci, Madame.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Madame RIVIERE pour six minutes.

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

La crise sanitaire d'une ampleur inédite qui a ébranlé et endeuillé notre région et notre pays, comme le reste du monde, n'est hélas pas terminée. Les signes annonciateurs de la terrible crise économique et sociale qui se profile déjà dans son sillage sont nombreux. Pour autant, il nous semble nécessaire de tenter d'en tirer les premiers enseignements.

Au cours des quatre mois qui viennent de s'écouler, les élus locaux et en particulier les maires ont été en première ligne pour répondre aux situations d'urgence et assurer la continuité des services publics de proximité. Ils ont démontré combien la république des territoires est vivace et combien leur contribution à la France des solutions que nous bâtissons chaque jour est essentielle.

Notre collectivité a elle aussi été au rendez-vous, vous l'avez rappelé. Elle a fourni des millions de masques aux personnels soignants, aux agents régionaux mobilisés et aux habitants d'Occitanie et a aidé les entreprises et les associations à surmonter les conséquences désastreuses de la crise sanitaire.

La mobilisation de notre collectivité va se poursuivre, c'est le sens du Plan régional de relance pour l'emploi et du *Green New Deal* que nous avons adoptés.

Si elle a confirmé l'importance des solidarités de proximité et mis en lumière les défaillances de l'État et notamment des Agences Régionales de la Santé, la crise du coronavirus a replacé les enjeux sanitaires au centre des préoccupations de nos concitoyens qui attendent des mesures rapides pour moderniser notre système de santé, revaloriser les carrières des personnels et garantir un égal accès aux soins.

Acteur majeur de la politique de santé, l'État doit apporter des réponses claires, mobiliser des moyens à la hauteur des enjeux. C'est le sens du Ségur de la Santé qui a rendu ses conclusions il y a quelques jours. À l'occasion de la première interview donnée à la presse nationale, le nouveau Premier ministre, Jean CASTEX, avait indiqué vouloir aller vite sur ce dossier et je m'en félicite,

bien qu'il y ait beaucoup à dire sur ce Ségur, en particulier sur l'hyperbureaucratie hospitalière qui n'est pas remise en cause et qui pénalise lourdement le système de santé.

J'approuve d'ailleurs les propos de M. le Président du CESER, M. CHAUZY, et je lirai avec beaucoup d'attention et d'intérêt le rapport qu'il nous proposera.

Un autre dossier capital sans cesse repoussé devra lui aussi aboutir : celui du financement de la dépendance.

Concernant la *silver* économie, nous attendons toujours une feuille de route régionale volontariste. Il ne suffit pas, Madame la Présidente, de signer le manifeste pour une révolution de la longévité publié dans *Le Monde* le 26 mai dernier qui disait « *Il est désormais temps que la société française prenne à bras-le-corps le défi de la longévité. La crise du coronavirus doit nous fournir l'opportunité de changer de braquet dans l'accompagnement du grand âge* ». Eh bien oui, c'est bien cela, nous y sommes, changeons de braquet, Madame la Présidente ! À l'heure où de nombreuses voix s'élèvent pour appeler à une décentralisation de la santé, le temps est venu de faire de la santé des habitants d'Occitanie une priorité de l'après-Covid.

Certes, le législateur n'a confié à notre Collectivité que peu de compétences dans le champ sanitaire, la principale étant les formations sanitaires et sociales, mais cela ne l'empêche pas d'aller au-delà de ses compétences obligatoires. C'est ainsi que la Région s'est engagée dans la voie de la rénovation des écoles de santé, de financement des maisons de santé pluridisciplinaires et des équipements médicaux de pointe. À l'heure actuelle, les moyens alloués par notre Collectivité à la santé ne sont pas à la hauteur des enjeux et des attentes de nos concitoyens.

J'avoue en toute sincérité être un peu gênée de remettre toujours l'ouvrage sur le métier, mais - comment dire - je ne me lasserai pas ; je ne désespère pas qu'un jour vous ayez un intérêt pour la santé de nos concitoyens.

L'examen des chapitres 904 et 934 du compte administratif pour l'année 2019 qui concernent les crédits effectivement dépensés en faveur de la santé et de l'action sociale est éloquent. Deux chiffres : 1,2 M€, c'est le montant des dépenses d'investissement, soit 0,1 % du budget d'investissement de la Région ; 4,2 M€, c'est le montant des dépenses de fonctionnement, soit 0,2 % du budget de fonctionnement de la collectivité.

Certes, il conviendrait d'aller chercher dans d'autres chapitres budgétaires les crédits alloués aux engagements régionaux en faveur de sa politique sanitaire. Ce bilan pourrait d'ailleurs être utilement fait par les services. En dépit de l'absence de chiffres exhaustifs, nous le savons, notre collectivité fait encore trop peu.

À ce propos, je me permets de regretter que dans le Plan de relance pour l'emploi, le secteur de la santé n'ait pas été pris en considération à sa juste mesure.

À l'occasion de l'assemblée plénière du 19 décembre 2019, vous avez, Madame la Présidente, rejeté l'amendement visant à doubler les crédits d'investissement alloués à la santé que j'avais déposé et défendu au nom du groupe UEDC.

Lors de la session du 5 mars dernier au cours de laquelle j'ai exposé les grandes lignes de ce que pourrait être le Plan santé régional et vous ai invitée à vous emparer de la compétence santé avec davantage de volontarisme, vous n'avez pas daigné répondre. En revanche, vous vous êtes exprimée dans les colonnes du *Figaro* en appelant de vos vœux un renforcement du pouvoir des Régions et plus d'autonomie. Je suis ravie que vous adhériez à ce qui m'apparaissait alors comme une impérieuse nécessité, avec malheureusement une vision prémonitoire. Nous souhaiterions vivement que ces velléités ne restent pas trop discrètes.

Nos propositions pour une Région 100 % santé s'articulaient autour de 10 priorités parmi lesquelles, pour n'en citer que quelques-unes :

- l'amélioration du maillage des structures de soins dans les territoires ruraux,
- le soutien à la modernisation des hôpitaux de proximité,
- le cofinancement des postes de médecins salariés dans les centres de santé,
- l'aide à la création d'internats ruraux,
- le renforcement du soutien aux start-ups de la santé,
- l'encouragement à la relocalisation de la production de matériel médical et de médicaments.

Je ne doute pas, Madame la Présidente, que vous reconsidérerez ces propositions à la lumière des enseignements que nous avons tous tirés de la crise sanitaire et formule le vœu que nous puissions aujourd'hui engager ce débat essentiel que vous fuyez depuis bientôt deux ans. Il est un temps où les refus dogmatiques n'ont pas leur place !

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Madame RIVIERE, en matière de dogmatisme vous venez d'en faire une démonstration éclatante. Vous avez tenu des propos d'une excessivité, d'une gravité et je dirais même d'une vulgarité disproportionnée. Oser dire que je n'accorde pas d'attention à la santé de mes concitoyens… ! Vous ne vous honorez pas avec des positions aussi caricaturales. Faire de la politique, ce n'est pas avoir de la malhonnêteté intellectuelle !

(Applaudissements)

Mesurez vos propos !

Bien sûr que je ne vais pas vous répondre, car vous abaissez le débat et transformez toutes les dispositions que nous menons sur la santé qui n'est pas une compétence de la Région. Vous transformez, vous en faites un simulacre. Vous êtes vraiment d'une malhonnêteté intellectuelle

immense et je ne vous répondrai pas, car vous ne méritez pas d'avoir des réponses. C'est un débat tronqué, Madame RIVIERE ! Que vous ne soyez pas d'accord avec la politique que la Majorité mène et que je mène, c'est tout à fait votre droit, mais partez de faits, de réalités.

Sur ce sujet, vous continuerez à faire ces présentations, mais, je vous le dis, je ne vous répondrai pas, parce que vous n'êtes pas respectueuse de la réalité des politiques menées par les élus régionaux de la Majorité au premier rang desquels Michel BOUSSATON, mais aussi par l'ensemble des services. Faites vos analyses à la petite semaine, continuez sur ce sujet, nous, nous travaillerons en effet avec sérieux, réalisme et éthique pour la santé de nos concitoyens.

(Applaudissements)

Il est incroyable d'abaisser le débat à ce niveau ! Je n'en reviens pas, Madame RIVIERE, que vous fassiez cela !

Madame FITA, voulez-vous bien répondre aux différentes interventions ?

Mme FITA

Merci Madame la Présidente.

Très rapidement Monsieur SANCHEZ, Monsieur CABROLIER a commencé à vous répondre. Coordonnez-vous peut-être avant vos interventions. Il est clair que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté entre le début du mandat et aujourd'hui, aucun doute, le pourcentage que vous donnez est tout à fait exact, mais comme Monsieur CABROLIER l'a expliqué, des transferts de compétences ont été retracés en fonctionnement et il est donc normal que nos dépenses de fonctionnement aient en effet plus vite augmenté que nos dépenses d'investissement. Je ne vais pas en refaire la liste exhaustive, mais les transports et les fonds européens ont été retracés en dépenses de fonctionnement. Je suis désolée, mais je ne pense pas que l'on puisse qualifier cela d'augmentation insupportable et insurmontable : entre 2018 et 2019, nos dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,6 %. Ce que vous, vous qualifiez d'énorme est en fait une augmentation de 0,6 % à périmètre constant de nos dépenses de fonctionnement.

Sur les recettes de fonctionnement, c'est le même mécanisme. Vous nous accusez d'augmenter la fiscalité, mais, je suis désolée, nous n'augmentons pas la fiscalité dans des proportions importantes. Ce sont des recettes que l'on nous transfère à hauteur de nos dépenses transférées. C'est de la mauvaise foi. Je le comprends, c'est une logique politique que vous utilisez maintenant systématiquement, mais vous ne pouvez pas dire que la région Occitanie fait des dépenses de fonctionnement et que donc les augmentations de fiscalité seraient de notre fait, selon la façon que vous avez de l'exprimer.

Nos dépenses de fonctionnement entre 2018 et 2019 ont augmenté de 0,6 %, il était important de le rappeler.

En ce qui concerne les délais de paiement des subventions, on peut revoir les délais d'instruction, vous avez raison, on peut toujours s'améliorer sur les délais d'instruction, mais sur les délais de paiement, c'est-à-dire quand la subvention est votée à une association et que l'association fait les démarches pour toucher la subvention, le délai est d'un mois.

S'agissant des dépenses d'investissement, là encore il y a un discours assez contradictoire. Vous regrettez notre endettement et regrettez que l'on n'investisse pas assez. Nous sommes la Région qui investit le plus en France. En effet, notre priorité est l'investissement depuis le début du mandat et nous le démontrons à l'occasion de ce compte administratif 2019, mais nous le démontrons également dans le domaine de l'éducation. Notre Plan pluriannuel d'investissement dans les lycées et les dépenses d'éducation en général, y compris sur l'enseignement supérieur, est le plus ambitieux. Il faut mesure garder, beaucoup de Régions ont cette priorité aussi, mais par nos dépenses consacrées à l'éducation nous sommes la Région qui a le plus investi dans ce domaine. En revanche, qu'en 2020 il y ait des décalages de travaux prévus dans les lycées, bien entendu, comme dans l'ensemble des collectivités concernant des chantiers qui avaient été programmés en 2020. Le confinement et la crise que nous vivons a ralenti un certain nombre de réalisations.

Nous aurons un taux de réalisation de nos investissements en 2020 inférieur à ce nous avons pu réaliser antérieurement.

Je ne veux pas y revenir longuement, mais quand même, le taux de réalisation de nos investissements lorsque nous sommes maîtres d'ouvrage est de plus 90 %, ce qui fait partie des meilleurs taux de réalisation des collectivités. En revanche, le taux de réalisation des investissements dont nous ne sommes pas maîtres d'ouvrage et qui ne dépendent donc pas en direct de nos décisions quant au calendrier est beaucoup plus faible, mais ce n'est pas de notre fait ; pourtant nous mettons tout en œuvre pour accélérer les chantiers menés par d'autres collectivités ou éventuellement par l'État, parce que le principal retardataire est souvent l'État.

Nous sommes la Région qui investit le plus en France, notamment dans le domaine de l'éducation.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, Madame la Présidente l'a souvent rappelé, nous avons fait depuis le début de ce mandat un effort très important pour les plus bas salaires de notre collectivité, car avec le pouvoir d'achat de nos agents, c'est celui de nos concitoyens qui est en jeu. Nos fonctionnaires territoriaux méritent la reconnaissance de la collectivité pour le travail qu'ils font. Je voudrais à cette occasion souligner tout l'investissement de tous les agents de la collectivité durant cette épreuve pour qu'il y ait une continuité de notre service public régional et une accélération des nouveaux dispositifs. Je veux vraiment rendre hommage à l'ensemble des agents de la collectivité pour leur investissement et pour l'accompagnement dans la crise que nous avons vécue et que nous savons pouvoir perdurer.

(Applaudissements)

Merci pour eux !

Je voudrais conclure avec Monsieur RIVENQ ; il est parti, mais vous lui transmettrez. Monsieur DUBRAC, vous avez exprimé le fait que vous vous abstiendriez sur cette DM et que vous voteriez contre le compte administratif. Permettez-moi de souligner mon étonnement au vu du nombre de rapports votés sur l'ensemble de l'exercice 2019. Il pourrait peut-être y avoir une cohérence dans ce vote d'abstention, mais bien entendu, c'est votre choix.

Je voudrais conclure en réaffirmant que ce compte administratif 2019 démontre la bonne santé et la bonne gestion de la collectivité qu'est la région Occitanie, mais nous ne sous-estimons pas les difficultés auxquelles nous faisons face dès aujourd'hui et qui vont s'accentuer sans jamais, jamais, avoir cette posture de victime, mais, au contraire, en ayant la détermination chevillée au corps pour la région Occitanie.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Présidente de la Commission des Finances.

Je vous propose de passer au vote des rapports. Merci de vous équiper.

Sortie de Mme la Présidente pendant les votes, qui laisse la présidence de séance à M. Codorniou.

M. CODORNIOU

Nous allons procéder au vote du compte administratif 2019

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, NI : 2 -M. SATGE, M. LOPEZ-)
- Contre : 55 (RN : 36, UEDC : 19)
- Abstention : 4 (NI : 4).
- Ne prennent pas part au vote : 0.

Le compte administratif est adopté.

Nous allons procéder au vote sur le compte de gestion 2019 et la conformité du compte de gestion avec le compte administratif

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 143 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 20, NI : 3 - M. SERIEYSM. SATGE et M. LOPEZ-)
- Contre : 0
- Abstention : 3 (NI : 3 - M. HOANG NGOC, M. SELLIN et Mme MARTIN-).
- Ne prennent pas part au vote : 0.

Le rapport est adopté.

Retour de Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Nous passons à la délibération n° 5 sur l'affectation de résultat.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 107 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, UEDC : 20, NI : 2 -M. SATGE, M. LOPEZ)
- Contre : 0
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4 -M. HOANG NGOC, Mme MARTIN, M. SELLIN et M. SERIEYS-).

Le rapport est adopté.

Nous passons à la décision modificative n° 1

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*). Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, NI : 2 -M. SATGE, M. LOPEZ-)
- Contre : 36 (RN : 36).
- Abstention : 24 (UEDC : 20, NI : 4).
- Ne prennent pas part au vote : 0.

Le rapport est adopté.

Je vous remercie.

Avant l'examen des points d'actualité, je vais vous faire un point, comme me l'ont demandé les Présidents de groupes, sur la question des masques.

Actualité régionale - Temps d'information de la Présidente aux élus

LA PRÉSIDENTE

Nous avons acheté plus de 22 millions de masques, soit près de 9 millions de masques FFP1, 5,6 millions de masques FFP2 et plus de 7 millions de masques grand public, pour un coût total de 31,5 M€ hors taxes, soit quasiment 36 M€ TTC.

Sur ces 22 millions de masques achetés, près de 15 millions ont été distribués. Ce sont des commandes faites en commun avec les Départements. Il y a eu 4,5 millions de masques pour les Départements, lesquels les ont affectés aux EHPAD, aux aides à domicile, au personnel médico-social.

Par ailleurs, 4,4 millions de masques ont été affectés aux hôpitaux et donc à l'ARS qui les répartissait entre les différents hôpitaux de la région et à des Ordres qui en demandaient, car ils en manquaient comme l'Ordre des chirurgiens-dentistes qui en manquait en avril et l'Ordre des kinésithérapeutes aussi, il me semble.

Six millions de masques en tissu ont été distribués à la population ; selon les territoires, soit cela se faisait par le biais des Départements, soit cela se faisait par le biais des Intercommunalités, mais certains ont également été distribués par La Poste.

Nous avons bien entendu distribué également ces masques aux lycéens et à l'ensemble des jeunes qui prenaient les transports scolaires et à tous les usagers des TER, puisque la première semaine dans toutes les gares nous distribuions nous-mêmes des masques. Pour nos entreprises de transport également.

Par ailleurs, nous avons été sollicités par des associations caritatives, par certaines petites entreprises ou professions comme la profession de l'esthétique qui a été victime d'une arnaque, ce qui a freiné la réouverture de certains cabinets d'esthétique. Nous en avons également fourni à des stagiaires de la formation professionnelle.

En ce qui concerne le financement, les Départements majoritairement, mais parfois certains EPCI aussi, ont souhaité participer à ces groupements de commande. Ils ont été remboursés à hauteur de 6,2 M€ et nous avons pu mobiliser des crédits européens, que ce soit des fonds FEADER ou des fonds FSE pour 20 M€. Nous avons par ailleurs reçu de l'État 3,35 M€ de prise en charge de ces masques tissus commandés en avril, puisque l'État n'a accepté de participer à cette dépense qu'à partir du 13 avril. Ne me demandez pas pourquoi cette date, c'est le précédent Gouvernement qui en avait décidé.

Sur un coût de 36 M€ TTC quasiment, le reste à charge pour la Région est de près de 6,5 M€.

Nous avons un stock, car nous avons souhaité en avoir un en cas d'épidémie et nous allons d'ailleurs l'augmenter dans les prochaines semaines. Nous avons donc un stock de 2,5 millions de masques en tissu lavables, 3 millions de masques FFP1 et 214 000 masques FFP2. Nous avons également en stock près de 23 000 flacons de gel hydroalcoolique. Ces masques ont une pérennité d'environ deux ans.

Voilà les informations dont je souhaitais vous faire part.

Je vous propose de passer aux points d'actualité et je demande au Président de l'Assemblée de bien vouloir les présenter.

Point d'actualité n° 1 - Groupe NM - Sur la situation d'Airbus et le Plan social annoncé

M. ONESTA

Ce point d'actualité est présenté par Romain PAGNOUX au nom du groupe Nouveau Monde.

M. PAGNOUX

Début juin, le Gouvernement a annoncé un Plan de soutien ou plutôt, devrait-on dire, de secours au secteur aéronautique d'un montant de 15 Md€. Ces aides massives versées également dans le secteur automobile n'empêcheront malheureusement pas les licenciements annoncés par Airbus. Ces suppressions de postes directes auront aussi un impact sur la sous-traitance et l'ensemble du tissu des sous-traitants dans notre région.

En tant que responsables politiques, nous devons, me semble-t-il, être très clairs sur l'absence de perspectives de croissance de ce secteur et poser la question de la reconversion des salariés vers d'autres secteurs d'activité.

Ces choix devront permettre de rebâtir et diversifier la filière aéronautique pour davantage de résilience avec, dans le viseur, le respect des objectifs des accords de Paris consistant à limiter le réchauffement climatique global à moins de 2 degrés.

En effet, la croissance exponentielle du trafic aérien dans le monde n'est pas compatible avec la préservation du climat et des ressources naturelles et face à l'urgence les recherches sur l'avion bas carbone sont encore des perspectives trop lointaines.

La grave crise que traverse ce secteur montre aussi la dépendance d'un territoire, notamment des sous-traitants, à ces activités. Notre Région doit donc penser la diversification du tissu industriel régional, orienter les activités vers la transition écologique et la réponse à nos besoins les plus essentiels.

Nous devons donc nous atteler et préparer l'avenir courageusement et en responsabilité.

Le rôle de l'État, mais aussi des Régions où sont implantées ces industries, passe par le soutien financier, mais aussi par l'initiation d'un dialogue réunissant tous les acteurs, avec le devoir d'accompagner les salariés touchés vers de nouveaux métiers et vers de nouveaux secteurs durables.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

M. ONESTA

Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, pour indiquer que des éléments de réponse ont été apportés dans mon discours en début d'après-midi.

En effet, je partage le fait que les chiffres de croissance connus par le secteur de l'aéronautique sur ces 20 dernières années ne seront pas retrouvés. Pour autant, comme je l'ai indiqué, je défends l'avion.

Bien entendu, il y aura un effort significatif à faire sur l'empreinte environnementale qui doit être considérablement réduite par le transport aérien. Il est nécessaire d'avoir une diversification et de travailler à la reconversion comme nous le faisons depuis plusieurs années. Sur la question de l'éolien flottant, c'est un travail que nous menons avec le secteur de l'aéronautique. Nous travaillons également sur la question des systèmes embarqués, que ce soit pour le ferroviaire ou pour les véhicules autonomes et connectés. Cependant, cela demande un temps d'adaptation et nous devons être conscients que le secteur aéronautique n'aura pas la même croissance. Pour autant, je suis convaincue que nous avons besoin de ce secteur et que nous devons soutenir la reconversion des salariés, mais également la recherche et le développement pour l'ensemble des entreprises de la *supply chain*, car la question de l'innovation ne doit pas être réservée uniquement aux grands groupes et aux financements CORAC, mais également à nos TPE et à nos PME réparties sur l'ensemble du territoire.

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur la réalisation de la ligne LGV Montpellier-Perpignan

M. ONESTA

Ce point n°2, toujours présenté par le groupe Nouveau Monde, nous est rapporté par M. CASES en maximum trois minutes.

M. CASES

Madame la Présidente,

Peu de temps après sa nomination, le nouveau Premier ministre Jean CASTEX s'est publiquement engagé à, je le cite : « *Mettre toute mon énergie pour faire avancer le projet de LGV entre Montpellier et Perpignan »*.

S'il est permis d'entendre d'un Premier ministre, ancien maire de Prades dans les Pyrénées-Orientales, qu'il mesure la nécessité de voir avancer ce dossier, véritable serpent de mer pour notre région, il reste difficile d'entendre de ce gouvernement une rupture totale avec la politique menée jusqu'ici et un investissement public massif dans les infrastructures de transports indispensables au territoire et à l'activité économique.

Ce gouvernement devra également faire ses preuves dans la prise en compte des enjeux écologiques. Là encore, le doute est permis. Le développement du rail doit être central pour apporter une réponse à la hauteur des besoins environnementaux. Une tribune récente des 12 Vice-présidents de régions de France métropolitaine, dont le vice-président Jean-Luc GIBELIN,

publiée dans *Le Monde*, rappelle qu'il ne peut pas exister de transition écologique sans développement des transports collectifs et, singulièrement, du train.

Le projet de ligne nouvelle reliant Montpellier à Perpignan, en connexion avec le réseau LGV européen, est exemplaire à ce niveau puisqu'il s'appuie sur la mixité fret/voyageur. Le fret ferroviaire public est un outil clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

À ce sujet, je ne peux que dénoncer une nouvelle fois l'abandon par le Gouvernement et la SNCF du train des Primeurs, le Perpignan-Rungis à l'arrêt depuis un an au profit des camions sur les routes. Sur ce sujet, silence du nouveau Premier ministre !

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président aux transports, nous savons votre implication active sur ces sujets pour obtenir le lancement de l'enquête publique sur le tronçon Montpellier-Béziers, sur l'arrivée de la LGV jusqu'à Perpignan, sur la création des sociétés de financement. Avec l'élévation du niveau de la mer, l'urgence d'avoir deux nouvelles voies de circulation sur le littoral n'est pas une vue de l'esprit. Dans une période où notre modèle de production et le rôle de l'industrie sont fortement mis à mal, sur la LGV l'État stratège est attendu au tournant.

Nous ne voulons pas d'une LGV au rabais, nous voulons que le Gouvernement respecte ses engagements et que le Premier ministre CASTEX, en conformité avec sa déclaration de politique générale, donne la priorité à la France des territoires sans désengagement de l'État.

Merci.

M. ONESTA

Merci.

Madame la Présidente, une réaction si vous le souhaitez ?

LA PRÉSIDENTE

J'ai demandé rendez-vous au Premier ministre et il devrait être organisé fin août/début septembre. Pour autant, je vais le croiser samedi et je ne vais pas manquer de lui rappeler la nécessité, après le discours du président de la République du 14 juillet, de passer au concret sur le ferroviaire, que ce soit pour les lignes d'aménagement du territoire - sur le territoire catalan on pense bien sûr au train jaune, mais pas uniquement, je pense aussi aux six lignes que nous avons mises en avant -, que ce soit pour le fret avec le train de nuit, car il est tout à fait inadmissible que ce soit la Région qui finance 50 % du déficit du Paris-Cerbères, ou que ce soit la LGV Montpellier-Perpignan, puisque nous sommes sur l'axe le plus saturé de France. Nous avons aussi la submersibilité de cette voie, il est donc absolument indispensable d'avoir une seconde voie.

L'enquête publique nous a été promise par le ministre des Transports, M. DJEBBARI, pour le deuxième semestre 2020. J'avais eu une réunion avec les services de la SNCF et M. le préfet de

région début juin, on nous parlait d'une enquête publique post-élections présidentielles, donc au deuxième semestre 2022. Je vais donc rappeler à M. le Premier ministre que nous devons rester sur ces délais pour le premier tronçon Montpellier-Perpignan indispensable pour le transport des voyageurs et pour développer le fret, pour faire face aussi aux changements climatiques. Nous serons tous mobilisés sur ce sujet.

M. ONESTA

Merci.

Nous en venons au dernier point d'actualité présenté par le groupe RN. Thierry VIALLON va nous le rapporter en un maximum de trois minutes.

Point d'actualité n° 3 : Groupe RN - Sur la collaboration de la Région avec les nouveaux exécutifs municipaux

M. VIALLON

Madame la Présidente,

Le second tour des élections vient de se dérouler et contrairement à la plupart de vos homologues Présidents de Région qui sont restés plutôt neutres et discrets, vous vous êtes particulièrement impliquée dans cette campagne. Vous avez multiplié les interventions, les entretiens avec la presse, les communiqués, les lettres de soutien et les déplacements en régions pour soutenir vos amis alliés, comme à Toulouse et Montpellier.

Vous êtes même allée plus loin en organisant une campagne régionale contre le Rassemblement National, disons-le, en déclarant à la presse, je vous cite : « *Mon engagement dans les municipales sera là où il y a un risque Rassemblement National* ».

Vous vous êtes également rendue à Perpignan et à Moissac pendant la campagne pour appeler à faire barrage et appeler au sursaut républicain, je vous cite encore. Là, Madame, ces appels se sont soldés par des échecs, puisque *nos* amis Louis ALIOT et Romain LOPEZ, sont sortis largement vainqueurs de ces élections.

LA PRÉSIDENTE

Je vous arrête, car votre question n'est pas en rapport avec la thématique.

C'est un point d'actualité et pour l'instant vous n'avez évoqué en rien ni la question des subventions de la politique de la ville ni le déploiement des contrats bourgs-centres. Les subterfuges qui essaient de contourner notre règlement pour faire des positions politiciennes ne servent à rien. Soit

vous posez votre point d'actualité comme il a été déposé par votre groupe, soit je vous interromps et vous retournez à votre place.

(Applaudissements)

Soit vous êtes dans l'application des principes, soit vous voulez avoir un débat, mais dans ce cas ce n'est pas en assemblée plénière. Si vous voulez que l'on parle de mon combat contre les idées de l'extrême droite, nous pouvons en discuter, il n'y a pas sujet. Je mène tous les combats, même ceux qui sont difficiles, parce que pour la France j'ai du courage et de la détermination.

(Applaudissements)

Maintenant, parlez des subventions de la politique de la ville et des contrats bourgs-centres, sinon il n'y a pas de point d'actualité.

M. VIALLON

Je suis désolé, je finis mon propos, que cela vous plaise ou pas !

LA PRÉSIDENTE

Non, non, non. Je vais le lire, vous avez déposé : « *Le second tour des élections municipales vient d'avoir lieu, entraînant un important renouvellement des municipalités. La Région qui apporte un soutien aux communes, notamment au travers des subventions de la politique de la ville ou du déploiement des contrats bourgs-centres, va être amenée à travailler avec de nouveaux exécutifs municipaux ».*

Vous parlez des campagnes, pas du travail entre les nouveaux exécutifs municipaux et la Région. Ne contournez pas, par des petits subterfuges, le principe de nos points d'actualité. D'autres groupes déposent parfois des points d'actualité qui ne respectent pas le règlement intérieur et je les refuse. Si j'ai accepté le vôtre, c'est parce que la thématique était conforme aux règles votées, mais là vous êtes en train de détourner le point d'actualité.

Vous me parlez des politiques territoriales de la Région ou vous ne m'en parlez pas, mais dans ce cas, vous cessez de tenir des propos.

M. VIALLON

Au travers de votre attitude que je décris, nous craignons justement le manque de collaboration entre la Région, vous connaissant, et ces collectivités.

LA PRÉSIDENTE

D'accord.

La réponse est apportée par toutes les subventions que nous mobilisons, tant sur le territoire de Beaucaire que sur celui de Béziers et il en sera de même sur le territoire de Perpignan et de Moissac.

M. VIALLON

Avec une procédure en cours, je vous le rappelle quand même !

LA PRÉSIDENTE

Personne ne va nous obliger à construire un lycée pour 500 élèves à Beaucaire. Personne ! Même le Rectorat indique qu'il n'y en a pas besoin.

Si vous voulez que l'on parle de la gare de Beaucaire, cette gare n'est pas la propriété de la Région. On va arrêter d'inventer des fantasmes !

La réponse, vous l'avez. Bien sûr que les habitants de cette région seront toujours aidés par la région Occitanie, quelle que soit la couleur politique du maire. Voilà.

(Applaudissements)

M. ONESTA

Merci.

Nous en avons terminé avec les points d'actualité, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons à l'examen des rapports. Merci de vous munir de quoi voter.

2020/AP-JUILL/07 - <u>Contrats d'obligation de service public relatifs à la gestion et l'exploitation du réseau liO - Société publique locale - Avenant n° 10</u>

LA PRÉSIDENTE

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 136 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 11, NI : 4)
- Contre : 0
- Abstention : 1 (NI : 1 -M. SELLIN-)
- Ne participent pas au vote : 1 (SRC : 1 -Mme BAKIRI-)

Le Rapport n° 7 est adopté.

2020/AP-JUILL/08 - <u>Programme de soutien aux langues et cultures catalanes et occitanes - Convention pour l'enseignement de l'Occitan dans l'académie de Montpellier</u>

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :
- Pour : 102 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, UEDC : 11, NI : 6)
- Contre : 0
- Abstention : 36 (RN : 36)
- Ne participent pas au vote : 1 (SRC : 1 -Mme BAKIRI-)

Le Rapport n° 8 est adopté.

2020/AP-JUILL/09 - <u>Rapport annuel sur la politique d'information et de communication de la région Occitanie 2019</u>

Madame FRONTANAU pour une minute, suivie par Madame BLANC pour quatre minutes.

Mme FRONTANAU

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je tiens dans un premier temps à rappeler le caractère unique de ce rapport annuel sur la politique d'information et de communication, car aucune collectivité en France ne le fait. Il est donc primordial de souligner la volonté de transparence et de clarté de notre Présidente.

Comme chaque année, ce rapport met en exergue la bonne gestion des crédits alloués à la communication et à l'information. Une politique de communication ne s'envisage plus seule, elle est interactive et se construit dans l'échange, la concertation ou la consultation. Nous informons, mais nous allons au-delà en écoutant le Territoire, en donnant de la visibilité aux projets qui en sont issus, en ayant une ambition et une vision pour l'Occitanie.

Proche de chacun, utile à tous, notre communication repose sur des principes que nous appliquons à toutes nos politiques : proximité, écoute, concertation, réactivité, utilité et efficacité.

L'ensemble de la communication de la Région est au service des habitants de l'Occitanie. Nous n'avons pas attendu l'épidémie de la Covid-19 pour lui donner un rôle essentiel. En effet, elle était déjà axée sur les problématiques mises en exergue par la crise : promotion de la consommation locale, défense de l'emploi local, préservation de l'environnement.

Cette anticipation nous a permis d'être réactifs quand la crise s'est déclarée, de créer du lien entre l'Institution et les citoyens, de trouver des solutions et de les faire connaître au plus grand nombre.

Nous sommes une Région agile qui sait faire face à des circonstances exceptionnelles par des réponses immédiates et adaptées et notre communication est à cette image.
Un grand merci au Directeur de la Communication et à l'ensemble des agents de ce service pour leur professionnalisme, leur engagement et leur réactivité pendant la crise que nous avons traversée.
Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame BLANC pour quatre minutes, suivie par Monsieur ANDRIEU pour deux minutes.

Mme BLANC

Madame la Présidente,
Comme chaque année, le rapport annuel sur la politique d'information et de communication se révèle être un constat d'autosatisfaction. L'exécutif régional aurait tout prévu, tout anticipé, réagissant avec une clairvoyance quasi providentielle à la crise sanitaire liée au Covid.
Se féliciter de la remise d'un flyer réalisé par la Direction de la Communication et de l'Information Citoyenne de la Région indiquant les procédures sanitaires durant les voyages en train liO au sortir du confinement prête à sourire. Chacun sait le couac qu'a été la ruée sur les trains à 1 € en termes de respect des précautions sanitaires, notamment le week-end du 20 juin avec les voyageurs entassés les uns sur les autres durant des heures.
Ce n'est pas tant l'action de la Région ou de la Communication qui est relatée dans ce rapport, mais c'est un catalogue d'arguments cherchant à justifier leur existence.
On apprend que les partenariats avec la presse, avec subventions, seront renforcés. Selon le budget, sera affectée dès cette année la somme de 4 M€ d'autorisations supplémentaires. Nous ne pouvons que nous interroger sur le souhait affiché de soutenir l'indépendance de la presse.
Que dire de vos déplacements à Perpignan où vous avez exprimé chaque fois toute votre détestation du candidat Louis ALIOT et appelé à voter pour son concurrent ? Personne ne vous a attendue pour recevoir vos instructions de vote, ni les acteurs économiques, ni les élus qui lui ont confié un poste de vice-président à l'agglomération et encore moins les électeurs qui l'ont élu à plus de 53 %.

(Applaudissements)

Cela fait partie de la communication et malgré le retrait que vous avez ordonné de Mme LANGEVINE, malgré ce front antirépublicain, nous avons battu l'imbattable M. PUJOL et

montré le refus très net d'un système politique clientéliste et de petits arrangements entre familles politiciennes que vous n'avez cessé de soutenir.
Juste un point, Madame la Présidente, à chaque élection, en matière de communication…

LA PRÉSIDENTE

Non, Madame BLANC, soit vous revenez sur le rapport…
(*Protestations)*

Mme BLANC

Je suis sur le rapport !

M. ?

C'est de la censure !

LA PRÉSIDENTE

Non, ce n'est pas de la censure, c'est vous qui voulez en faire une tribune politicienne, c'est tout.
Vous ne voulez pas parler des problèmes des habitants de l'Occitanie, vous voulez parler de vos héros à Perpignan et Moissac, alors un peu de décence !
Madame BLANC, revenez sur le rapport portant sur la communication. Merci.

Mme BLANC

Je reviens sur le rapport et vous précise une chose : nous sommes des agents respectables et respectés dans nos lieux de vie et sur nos lieux de travail et il serait bien que nous le soyons aussi dans cette assemblée et que nous puissions y exprimer la vérité qui fait mal à entendre !

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

Ayez des attitudes respectables pour être respectés !

Mme BLANC

Nous sommes respectables et respectés et les électeurs de Perpignan…

LA PRÉSIDENTE

Vous ne pouvez pas toujours vous réfugier derrière le vote des électeurs, car des comportements respectables de l'extrême droite, je n'en ai pas beaucoup connu ! Continuez sur le rapport Communication.

Mme BLANC

Je continue et j'assume : c'est une excellente victoire, une magnifique victoire et j'en suis très fière !

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait, très bien… Il n'y a aucune citadelle imprenable, vous allez voir ! Parlez de toutes les défaites que vous avez enregistrées dans nombre de conseils municipaux sur le territoire national !

Mme BLANC

Celle-là est magnifique !

LA PRÉSIDENTE

Bien sûr, oui ! Savourez, car cela ne va pas durer, je peux vous l'assurer. Continuez sur le rapport, Madame BLANC, s'il vous plaît.

Mme BLANC

Cela va durer, Madame la Présidente, puisque dans six ans nous serons élus, comme le maire de Beaucaire, avec plus de 60 % des voix au premier tour et nous n'aurons même pas droit au deuxième tour.

En matière de communication, je vous suggérerais de changer la décoration de cette assemblée et d'y mettre des tableaux du Castillet et de la ville de Moissac, car nous arrivons ici l'année prochaine !

Nous allons entrer en période électorale à partir du 1er septembre, six mois avant le scrutin, il faudra donc éviter de vous mettre en images partout avec l'argent de la Région. Nous y serons très vigilants.

Les électeurs n'attendent pas une communication partiale ni la publicité de l'exécutif régional. C'est pourquoi nous voterons contre les orientations de la Direction de la Communication et de l'Information.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

LA PRÉSIDENTE

Madame la Vice-présidente LANGEVINE, puisque vous avez été attaquée, je vous propose d'apporter une réponse.

Mme LANGEVINE

Ce n'est pas une réponse, mais puisqu'on parle de communication, de transparence et de publicité, je voulais informer mes élus et collègues que la première décision de Louis ALIOT, maire de Perpignan, est une augmentation de 20 % de ses indemnités, donc de 60 000 € pour lui par an. Voilà ce qu'est le rapport à l'argent et à l'intérêt général du nouveau maire de Perpignan !

(Protestations, brouhaha)

LA PRÉSIDENTE

Il est intéressant de le rappeler, en effet.

Nous ici, nous avons décidé de ne pas augmenter les indemnités, ce qui veut dire que pour le mandat ce sont 6,4 M€ d'économies pour les indemnités des élus régionaux et que rien que pour la Présidente de Région, c'est une économie de 150 000 €. Je serais intéressée de savoir combien M. ALIOT va rendre en tant que député, car moi à la fin de mon mandat, j'ai rendu en tant que députée 40 000 €.

Nous allons passer au vote sur le rapport n°9.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, NI :2)
- Contre : 41 (RN : 36, UEDC : 5)
- Abstention : 5 (UEDC : 5)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport n° 9 est adopté.

2020/AP-JUILL/10 - Tableau des emplois

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote sur le rapport n° 10.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 92 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 45 (RN : 36, UEDC : 9)
- Abstention : 0

- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport est adopté.

2020/AP-JUILL/11 - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région pour les exercices 2014 & suivants

2020/AP-JUILL/12 - Actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle de la Région portant sur l'exercice de la compétence « transports express régionaux »

LA PRÉSIDENTE

Nous n'avons pas de vote sur les rapports 11 et 12.

2020/AP-JUILL/13 - Procès-verbal de l'Assemblée plénière du 5 mars 2020

Nous passons au vote. Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 99 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 0, UEDC : 9, NI : 6)
- Contre : 0
- Abstention : 36 (RN : 36)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport est adopté.

2020/AP-JUILL/14 - Représentation de la Région dans les organismes

LA PRÉSIDENTE

Je vous propose de procéder aux désignations des représentants de la Région au sein de deux organismes :

- Pour l'Établissement Public de Coopération Culturelle de Tautavel : Guy ESCLOPE et moi-même en tant que titulaires et Agnès LANGEVINE et Eliane JARICKY en tant que suppléantes.
- Pour l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Théâtre de l'Archipel : Agnès LANGEVINE en tant que titulaire, en remplacement de Mme JARICKY.

Un amendement n° 22 a été déposé par le groupe Rassemblement National.

Je mets au vote l'amendement n° 22.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*137 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 99 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 9, NI : 4)
- Abstention : 2 (NI : 2 -M. SELLIN et M. SERIEYS-)
- Ne participent pas au vote : 0

L'amendement n° 22 est rejeté.

Je mets au vote le rapport n°14.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*137 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 0, UEDC : 0, NI : 4)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 11 (EUDC : 9, NI : 2 -M. SELLIN et M. SERIEYS-)
- Ne participent pas au vote : 0

Le rapport n° 14 est adopté.

Nous passons à l'examen des vœux. Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée, si vous voulez bien animer l'examen des vœux…

M. ONESTA

Il y a cinq vœux. Le premier est présenté conjointement par les groupes SRC-Radicaux de Gauche et Nouveau Monde. La parole est à Madame MADER pour trois minutes.

Vœu n° 1 déposé par les groupes SRC-Radicaux-NM : Cofinance et cohérence des deux piliers pour la République des Territoires

Mme MADER

Alors que par un dramatique effet domino, la crise économique et sociale s'ajoute à la crise sanitaire, le président de la République a semblé avoir la tête ailleurs dans les élections régionales avec l'idée d'un report qui serait la condition plus ou moins sous-entendue pour l'obtention de dotations exceptionnelles pour les Régions qui ont engagé avec réactivité de nombreuses dépenses face à la crise. Malheureusement, nous n'en avons pas été étonnés. Après la baisse des dotations, les corsets financiers, le désengagement de l'État, c'est la méthode que nous connaissons : la punition, la coercition, le chantage, la défiance.

Or, plus que jamais les collectivités ont démontré leur agilité, leur réactivité, leur efficacité, leur sens des responsabilités face à l'immobilisme bureautique de l'État. Plus que jamais, un impérieux nouvel acte de décentralisation doit être mis en œuvre comme ce vent de liberté qui a soufflé en 1982. Il doit être une véritable œuvre d'émancipation des collectivités territoriales, collectivités qui

aujourd'hui sont traitées comme des majeurs protégés, enfermées dans une insidieuse tutelle financière, technique et normative.

Soyons clairs, redonner plus de liberté et de responsabilités locales ne doit pas être un cache-sexe pour l'État pour qu'il se décharge sans compensation de ce dont il ne veut plus ! Ce n'est pas non plus nous ressortir le système baroque du conseiller territorial dont le seul objectif est d'affaiblir les territoires, de concentrer encore plus le pouvoir vertical de l'exécutif et d'alimenter la machine folle à normes de l'Administration centrale.

Non, ce nouvel acte, au travers notamment du projet 3D « déconcentration, décentralisation et différentiation », est un enjeu sociétal, économique et démocratique pour restaurer le lien entre le national et le local avec le citoyen au cœur de la production de décisions au quotidien.

Alors, on arrête les phrases, l'emphase, la politique de la salive. Nous voulons des actes, du concret !

Aussi, la République des Territoires ne doit plus attendre. C'est pourquoi le Conseil Régional d'Occitanie, réuni en assemblée plénière, rappelle son attachement à une décentralisation respectueuse des territoires et du rôle de l'État. Il réaffirme le besoin de confiance qui doit lier les relations entre l'État et les territoires. Il renouvelle l'attente des territoires quant à un soutien et un accompagnement, financier notamment, de la part de l'État dans la gestion des crises en cours pour la relance du pays. Il refuse le report des élections régionales départementales, ce qui a été entendu par le Président et demande au Gouvernement de travailler à un nouvel acte de décentralisation coconstruit tant avec les territoires qu'avec les citoyens.

Je vous remercie.

M. ONESTA

Est-ce que des groupes veulent s'exprimer ? Monsieur LEONARDELLI pour le groupe RN. Vous avez deux minutes maximum.

M. LEONARDELLI

Merci, Monsieur ONESTA.

Bien que nous partagions les inquiétudes de la Majorité sur les velléités de report des élections régionales et départementales exprimées mi-juin par le président de la République, nous ne partageons pas votre foi aveugle dans le processus de décentralisation.

À l'occasion de la crise sanitaire du Covid-19, ce ne sont d'ailleurs pas tant les territoires qui ont démontré leur réactivité et leur efficacité que les échelons supérieurs qui ont démontré leur inactivité, à savoir l'État gangrené par l'impréparation, l'incompétence et l'incurie de ceux qui le

dirigent, d'une part, et de l'Union européenne à laquelle ils sont soumis et qui a brillé par son attentisme et son inefficacité, d'autre part.
On peut et l'on doit bien sûr saluer les initiatives territoriales quand elles s'efforcent de pallier la disparition de l'État stratège.
Les élus du Rassemblement National au Conseil Régional d'Occitanie ont d'ailleurs soutenu les mesures d'urgence prises à l'occasion de la crise sanitaire et pour mitiger ses effets économiques. Certaines de nos suggestions ont d'ailleurs été reprises et plusieurs de nos diagnostics sont désormais admis par l'Exécutif, notamment sur les dangers qu'encoure notre Région face à un modèle dont le résultat est la disparition progressive de productions stratégiques, de désorganisations logistiques et la fragilisation sanitaire et environnementale.
Nous vous invitons à faire un pas de plus dans la direction du bon sens et à considérer que ce n'est pas en atomisant davantage l'action publique que nous réussirons la relance de notre pays. Plutôt que de déposséder l'État de ses prérogatives et compétences stratégiques par le bas, comme il en est dépossédé par le haut par la Commission européenne, il conviendrait au contraire d'exiger leur restauration. C'est d'une stratégie nationale dont la France a besoin, pas d'une stratégie européenne itérée au travers d'une collection de stratégies régionales décentralisée.
C'est pourquoi nous appelons le Conseil Régional d'Occitanie à rejeter ce vœu.
Merci.

M. ONESTA

Merci. Est-ce que des représentants d'autres groupes politiques veulent s'exprimer ? Je ne vois pas de main se lever.
Madame la Présidente, une réaction sur ce vœu ?

LA PRÉSIDENTE

Je suis tout à fait favorable à ce vœu qui résume bien le nécessaire changement que nous devons faire au sein de notre pays pour avoir une vraie république des territoires et non une république territorialisée.

M. ONESTA

Je vous propose de passer au vote sur ce vœu n° 1.
Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*133 votants*) :
- Pour : 88 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 0, UEDC : 0, NI : 2 -M. SATGE et M. LOPEZ-)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -Mme D'ETTORE et Mme DAHINE-)

- Ne participent pas au vote : 5 (UEDC : 3, NI : 2)

Le vœu n° 1 est adopté.

Nous en venons au vœu n° 2 présenté par Madame MARTIN. Madame MARTIN, vous avez trois minutes.

Vœu n° 2 déposé par Myriam MARTIN : projet d'installation d'une scierie à Lannemezan

Mme MARTIN

Merci.

Madame la Présidente,

Dans ce vœu, je souhaite proposer un amendement, que je soumets, qui consiste à ajouter à la fin du vœu, dans la partie concernant la demande des élus du Conseil Régional Occitanie, l'abandon de ce projet dans sa dimension initiale, ce qui n'y était pas au départ.

Sur le vœu lui-même, depuis ce matin de nombreuses et de nombreux élu(e)s sont intervenus sur cette question de l'après-crise Covid qui a révélé beaucoup de choses, entre autres que nous ne pouvons plus continuer à fonctionner comme nous le faisions aujourd'hui, que nous ne pouvons plus négliger nos écosystèmes naturels et que nous devons réfléchir aux activités humaines que nous voulons développer en essayant quand même de respecter la question des ressources naturelles dont le bois fait partie.

Or, le projet qui vise à installer une scierie à Lannemezan met en danger cette ressource naturelle qu'est le bois, parce que ce projet va demander de débiter un volume très important qui n'est pas disponible aujourd'hui sur les hêtraies pyrénéennes et va mettre en danger, à terme et très rapidement, ces hêtraies.

Je veux rappeler que le groupe Florian, groupe italien qui propose d'installer à la fois une scierie et une usine de cogénération, compte, si l'on suit le projet qu'il propose et voudrait voir se concrétiser, un volume total de 200 000 à 250 000 mètres cubes par an d'arbres, toutes qualités confondues, les hêtres en particulier, ce qui aura des conséquences sur les hêtres ; les gros ne sont pas disponibles, mais ceux qui le sont encore, il faudrait les laisser tels qu'ils sont parce que ce sont des viviers de biodiversité, mais aussi parce que l'on a besoin d'une forêt qui reste vivante sur nos territoires. D'ailleurs, nous avons adopté des Plans sur le sujet qui seraient contradictoires avec ce type de projet.

Pourquoi demandons-nous l'abandon de ce projet et pourquoi avons-nous ajouté « dans sa dimension initiale » ? Parce que nous ne sommes pas contre l'exploitation de la forêt, comme nous l'expliquons juste en dessous, dans le cadre d'une gestion de qualité des activités respectueuses de l'environnement et des écosystèmes. C'est ce que nous demandons aujourd'hui au Conseil Régional : mettre en cohérence les propos que nous pouvons tenir quand nous disons avoir

compris ce qui se passe, quand nous disons que nous savons qu'il y a une crise écologique majeure, qu'il faut faire attention aux ressources de notre planète, tout en ayant en même temps des projets complètement contradictoires.
Nous vous proposons donc d'abandonner ce projet tel qu'il est et de réfléchir avec les acteurs concernés à d'autres pistes pour une exploitation de la forêt plus respectueuse de celle-ci.
Merci.

M. ONESTA

Merci.

Est-ce que des représentants des groupes politiques souhaitent s'exprimer ? Je ne vois pas de main se lever.
Madame la Présidente, l'auteur du vœu vous a proposé un amendement, il faut qu'il soit accepté soit par vous, Madame la Présidente, soit par un Président de groupe. L'acceptez-vous ?

LA PRÉSIDENTE

L'amendement peut être accepté, mais pour autant j'émets un avis défavorable sur ce vœu, car dans les attendus il y a de nombreuses inexactitudes.
Tout d'abord, on ne peut pas laisser croire que ce projet sera réalisé dans les prochaines semaines ou les prochains mois. En effet, je rappelle que la Région a financé à la Commission permanente de mai une étude sur le dimensionnement exact du projet. Je lis comme tout le monde des interventions dans la presse et il y a beaucoup de contre-vérités indiquées sur ce projet. Aujourd'hui, le dimensionnement définitif du projet n'est pas acté. Une étude rendra ses conclusions dans un an. De même, d'autres points figurant dans le préambule sont inexacts.
Je suis défavorable au vœu, y compris amendé, parce que ce projet d'installation d'une scierie à Lannemezan est un bon projet ; nous avons besoin d'avoir une valorisation raisonnée de nos forêts. Nous ne touchons pas les vieillies forêts, en parfaite cohérence avec le Plan arbre et carbone vivant. Les vieilles forêts doivent être exemples de tout prélèvement, mais aujourd'hui la forêt pyrénéenne n'est pas travaillée comme elle le devrait, y compris en termes de renouvellement des espèces et de la biodiversité.
Ce projet est en cours de maturation et c'est pourquoi je souhaite que cela puisse se mener en toute transparence, car cette étude sera rendue publique. Je ne souhaite pas que nous approuvions ce vœu qui donnerait des informations inexactes sur ce projet.
Je tiens à indiquer à Madame MARTIN que nous sommes bien en cohérence avec l'ensemble des projets que nous votons et surtout avec le développement que nous voulons. Ce projet de scierie sera complètement conforme à « Occitanie 2040 » et à notre Plan arbre et carbone vivant, projet

suivi d'ailleurs tout particulièrement par Christian DUPRAZ, spécialiste de l'agroforesterie, qui à ce jour n'émet pas d'opposition, puisque ce projet est en cours de construction et une étude est en cours que d'ailleurs nous cofinançons.
Ce vœu, même amendé, ne correspond pas à la réalité de la procédure ni à la pertinence du projet que nous devons en effet travailler et soutenir pour le dimensionnement exact qui, à ce jour, je tiens à le redire, n'est pas arrêté. En plus, nous savons très bien que les élus locaux du territoire vont mener une concertation qui sera elle aussi transparente sur le projet.

M. ONESTA

Le vœu soumis à votre suffrage est donc bien dans sa version amendée oralement par son auteur, mais avec avis défavorable de l'Exécutif.

Je vous propose de passer au vote sur ce vœu n° 2.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*133 votants*) :
- Pour : 23 (NM : 18, NI : 5)
- Contre : 73 (SRC : 50, GR : 16, NM : 2 -Mme PIQUE, Mme LANGEVINE-, UEDC : 4, NI : 1 - M. LOPEZ-)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 37 (RN : 36, UEDC : 1)

Le vœu n° 2 est rejeté.

Nous passons au vœu n° 3 déposé par Monsieur SERIEYS. Monsieur SERIEYS, vous avez trois minutes.

Vœu n° 3 déposé par Guilhem SERIEYS : Face au Plan de la direction d'Airbus : boulier social et planification écologique

M. SERIEYS

C'est donc une version amendée de mon propre vœu que je présente et qui a dû vous être distribuée sur table.
Il nous semblait important d'envoyer un signal fort, à la fois aux salariés et aux familles concernés qui sont dans l'inquiétude, et en même temps un signal à la Direction d'Airbus et aux différentes entreprises de sous-traitance aéronautique pour défendre, au nom de la Région, un bouclier social et la planification écologique puisque, la nouvelle est tombée le 1er juillet, 15 000 postes seraient supprimés dans le monde, dont 5 000 en France. À Toulouse, ce sont près de 3 500 emplois qui sont menacés. Toute la région est en danger. Cette annonce survient alors que l'État s'est engagé

à verser 8 Md€ d'aides pour la filière aéronautique et que notre Collectivité développe un Plan d'aide pour l'aéronautique et le spatial à hauteur de 99 M€.
Or, si Airbus est en difficulté au sortir de la crise sanitaire, Airbus a également connu une croissance exponentielle ces dernières années et des bénéfices importants. Selon les syndicats, son carnet de commandes est par ailleurs plein pour plusieurs années, mais les livraisons refusées.
Il est nécessaire d'engager un travail collectif, une concertation avec les salariés sur le maintien de l'emploi et le niveau des salaires au vu des aides mobilisées par l'État et les Collectivités territoriales.
Le chantage à l'emploi, comme il se pratique parfois, notamment avec la mise en place d'accords de performance collective, dispositif introduit par la loi Travail d'Emmanuel MACRON, n'est pas acceptable non plus.
D'autres choix sont possibles comme le partage du temps de travail, la conversion, avec des pistes autour des différents projets d'avions plus écologiques.
Le Conseil Régional, réuni en assemblée plénière demande à Airbus de revoir sa position au vu des aides publiques multiples engagées et de travailler avec l'État, les collectivités et les salariés à des évolutions de maintien des activités.
Merci.

M. ONESTA

Est-ce que des élus veulent s'exprimer au nom des groupes politiques ? Je ne vois pas de main se lever.
Madame la Présidente, même règle que précédemment : puisque c'est un vœu qui a été amendé par l'auteur, pour qu'il soit soumis sous cette version il faut en accepter la version et que vous donniez votre avis sur le vœu.

LA PRÉSIDENTE

Le vœu est accepté dans cette nouvelle version, car il a fait l'objet d'un travail collectif et, en effet, il est nécessaire de demander à Airbus de réduire de façon très significative ce nombre d'emplois menacés, soit 3 500.
Il est nécessaire, comme j'ai pu l'indiquer dans mes précédentes interventions, qu'il y ait une mobilisation de crédits de recherche pour des postes d'ingénieurs et de techniciens et il est également nécessaire d'utiliser les dispositifs du chômage partiel de longue durée et de travailler sur la question des départs volontaires, s'ils le souhaitent. Dans tous les cas, cette copie doit être revue et nous devons soutenir les organisations syndicales qui vont mener ce travail avec la Direction d'Airbus dans les quatre prochains mois pour arriver à de nouvelles dispositions

permettant de préserver au mieux l'emploi pour Airbus. Se trouve derrière toute la question de l'ensemble de la chaîne des sous-traitants.

M. ONESTA

Merci.

Je vous propose de procéder au vote sur ce vœu n° 3 dans sa version amendée qui vous a été distribuée.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*133 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 50, GR : 13, NM : 19, NI : 6)
- Contre : 5 (UEDC : 5)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 36 (RN : 36)

Le vœu est massivement approuvé.

Le vœu n° 3 est adopté.

Nous en venons au vœu n° 4 présenté par M. SANCHEZ ; vous avez trois minutes.

Vœu n° 4 déposé par le groupe RN : pour le respect du calendrier électoral et le maintien, aux échéances prévues, des élections départementales et régionales

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Évoquée en catimini le 15 juin dernier lors d'un déjeuner entre le Président Emmanuel MACRON et le Président de l'Association des Régions de France Renaud MUSELIER, la possibilité d'un report des élections régionales et départementales au moment où nous avons écrit ce vœu semblait se confirmer et nous n'avons toujours pas de certitude sur le sujet. Cela pose en tout cas la question du respect par l'Exécutif du régime démocratique censé régir le fonctionnement de notre République. La justification avancée que s'emploient à relayer le président de la République et ses soutiens est très commode : elle voudrait faire admettre que dans le cadre d'un Plan de relance que l'État s'apprêterait à mettre en place, les élections risqueraient de distraire les Exécutifs régionaux chargés de nouvelles responsabilités, voire d'en perturber la gestion en cas de remplacement. Un tel argument pourrait tout aussi bien s'appliquer d'ailleurs à l'élection présidentielle. Pourquoi, en effet, ne pas la décaler de cinq ans ? On le voit bien, cet argument est incompatible avec l'impératif démocratique que les élus ont le devoir de défendre et se réfute aisément. Si les Exécutifs régionaux étaient réellement incapables de faire face à une campagne

électorale sans interrompre leur gestion, il serait d'autant plus important que les électeurs puissent les remplacer.

Non, reporter les élections ne permettrait pas de mieux gérer la relance du pays. L'artifice est trop fragile pour tromper. La réalité est que s'étant englué dans le chaos *macronien* et son interminable succession de crises, le président de la République craint un cinglant désaveu des électeurs avec l'échec de ses candidats un an avant l'élection présidentielle. Rabattu au rôle de chef de parti, il espère donc redevenir le maître des horloges pour gagner du temps et préserver ce qui reste d'un manteau jupitérien déjà miteux.

Pour obtenir l'assentiment des Présidents des Conseils Régionaux, certains médias ont indiqué que le Président n'aurait pas hésité à pratiquer le chantage aux subventions ou aux décentralisations supplémentaires, ce qui serait un scandale de plus.

Dès lors, considérant que le report envisagé des élections régionales et départementales n'est justifié par aucune impérieuse nécessité, considérant que ce report priverait indûment les citoyens français résidant en région Occitanie de l'exercice de leurs droits démocratiques aux échéances prévues, considérant que la régularité de ces échéances et la durée déterminée des mandats baillés par les électeurs conditionnent pour partie la confiance de ces derniers dans notre système démocratique, permettant ainsi de lutter contre l'abstention, considérant enfin que le report de ces élections locales n'a pour but que de fausser ces scrutins pour éviter une défaite électorale cinglante au parti au pouvoir à quelques mois de l'élection présidentielle, les conseillers régionaux d'Occitanie, réunis ce jour en assemblée plénière, demandent au Gouvernement de respecter le calendrier électoral républicain, de maintenir aux échéances prévues les élections départementales et régionales et d'en communiquer les dates officielles au plus vite.

Nous sommes quand même déjà en juillet et nous ne connaissons toujours pas la date de ces élections, ce qui est quand même incroyable et inédit. On n'a pas encore connu cela avec un autre gouvernement.

Je vous remercie.

(*Applaudissements)*

M. ONESTA

Merci.

Est-ce que des représentants des autres groupes politiques souhaitent s'exprimer ? Je ne vois pas de mains se lever. La parole est donc à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

Quand ce vœu a été déposé, il pouvait en effet avoir un intérêt, mais depuis le Premier ministre a déclaré officiellement au Sénat, à deux reprises, qu'il n'y aurait pas de report. C'est donc officiel maintenant depuis deux jours, il n'y aura pas de report des élections départementales et régionales. Je propose donc de ne pas voter ce vœu, car nous avons la certitude qu'il n'y aura pas de report. Le Premier ministre s'est engagé à donner très rapidement les dates de ces élections. Il y a maintenant une décision officielle et, nous l'avons vu d'ailleurs dans la presse hier, les élections départementales et régionales ne seront pas décalées.

M. ONESTA

Monsieur SANCHEZ, suite à la déclaration du Premier ministre devant la représentation nationale, souhaitez-vous maintenir votre vœu qui d'évidence est caduc ?

M. SANCHEZ

Oui.

M. ONESTA

Vous le maintenez, c'est votre droit.

Je vous propose de passer au vote sur ce vœu n° 4.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*133 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 93 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 5, NI : 2)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 0

Le vœu n° 4 est rejeté.

Nous en venons au dernier vœu présenté par le Rassemblement National et exposé par M. BAUDRY. Monsieur BAUDRY, vous avez trois minutes.

Vœu n° 5 déposé par le groupe RN : Pour l'organisation territoriale de la République autour de son triptyque originel : Commune-Département-Nation

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La récente crise vécue par notre pays et sa gestion parfois hasardeuse par le Gouvernement, la crise économique majeure qui en découle et qui ne fait que débuter, mais aussi les résultats des

élections municipales caractérisées par une très forte abstention, cela a été dit, se rajoutent à la grave crise de confiance que ressentent nos concitoyens envers leurs institutions dont le mouvement des Gilets jaunes en a été une illustration à ses débuts.

La volonté qu'expriment nos concitoyens est très claire : plus de proximité et plus de démocratie.

Au-delà de nos étiquettes politiques, il nous apparaît important, par ce vœu présenté devant notre Assemblée, de répondre clairement et de peser pour une inversion de la tendance face à des volontés politiques nationales parfois totalement déconnectées du quotidien.

Le constat est évident : les précédentes réformes territoriales et de décentralisation, au-delà des augmentations des prélèvements fiscaux et sociaux qu'elles ont générés, ont eu pour conséquence de voir les Françaises et les Français bouder les urnes et se détacher un peu plus de la chose publique. Et ce ne sont pas, je le crains, les 50 propositions publiées par le Sénat le 2 juillet dernier qui, si elles étaient mises en application, rapprocheraient les institutions et les administrés.

Ces propositions apparaissent pourtant, pour leurs auteurs, comme des solutions miracles nous promettant de voir des territoires à nouveau prospères, des énergies libérées et des électeurs qui à nouveau, gagnés par l'enthousiasme, retourneraient massivement aux urnes.

C'est pourtant malheureusement le contraire, Madame la Présidente, auquel nous assistons depuis plus de quarante ans, les sénateurs le reconnaissent eux-mêmes. Ils louent la décentralisation initiée par François MITTERRAND, mais constatent paradoxalement les carences de nos Institutions et le fossé qui se creuse un peu plus tous les jours, c'est le moins que l'on puisse dire, entre les Français et leurs Institutions.

Les échelons de proximité de l'État ainsi détricotés se retrouvent progressivement concurrencés, remplacés par de nouveaux paliers de décisions décentralisées qui n'ont pas pour effet une meilleure proximité.

Les effets sur l'aménagement des territoires et leur équilibre parfois fragile s'en ressentent. Le manque de vision et de stratégie globale nourrit le sentiment d'abandon.

Alors que le président Emmanuel MACRON nous promet une hypothétique nouvelle donne territoriale par sa future loi de décentralisation et loin de cette mise en scène que l'on a pu vivre de pseudo grands débats, il nous semble important de rappeler que si les Institutions veulent répondre aux crises profondes que traverse notre pays, ce n'est pas d'une loi de plus dont la France a besoin, mais d'un retour aux équilibres institutionnels patiemment forgés par l'histoire et dans l'esprit des bâtisseurs de notre République, celle de Jean BODIN pour l'État-Nation et la souveraineté, celle du Général de Gaulle pour la Ve République reposant sur le triptyque État-Département-Commune sur un schéma équilibré qui lui seul garantira l'équilibre entre nécessaire proximité pour les Françaises et les Français et nécessaire centralisation pour les grands enjeux nationaux.

C’est ce que propose notre vœu. Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

Est-ce que des groupes politiques souhaitent s'exprimer en réponse ? Je ne vois pas de main se lever. L’Exécutif a donc la parole.

LA PRÉSIDENTE

Position contre ce vœu, car revenir au triptyque originel Commune-Département-Nation c’est nier le fait régional, c’est nier l’Institution régionale. Je suis un peu étonnée que ce vœu soit déposé par des conseillers régionaux. Je ne comprends pas comment on peut siéger dans une Institution en laquelle on ne croit pas.

(*Applaudissements)*

C’est donc un vote contre.

M. ONESTA

Je vous propose donc de voter sur le vœu n° 5.

Le scrutin est ouvert. (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*130 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 87 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, NI : 2)
- Abstention : 0
- Ne participent pas au vote : 5 (UEDC : 5)

Le vœu n° 5 est rejeté.

Nous en avons terminé, Madame la Présidente. Souhaitez-vous que je poursuive avec les questions orales ? (*Oui*).

Nous en venons aux questions orales. Il n’y en a que deux. La première est déposée par Véronique VINET. Madame VINET, vous avez deux minutes.

Question orale n° 1 déposée par Véronique VINET : Fonds de soutien régional pour la culture

Mme VINET

Merci, Monsieur le Président,

Cette question concerne le volet culture eu égard à la crise que nous vivons encore. Nous savons que le milieu culturel est pourvoyeur de nombreux emplois et de richesses sur les territoires. Or, nous nous faisons l'écho de structures qui sont assez inquiètes et assez déçues de la prise en charge de leurs problématiques. Bien évidemment, nous avons un dispositif global pour les associations et les structures d'entreprises qui peuvent émarger également, mais par exemple le collectif Festi'Bal qui recouvre tous les orchestres et anime d'habitude nos territoires l'été voit toutes ses manifestations annulées et se retrouve un peu démuni, car des musiciens, des techniciens, des danseurs et des chanteurs ne travailleront pas cet été.

Bien sûr, il y a le chômage partiel, mais très peu y émargent.

Bien sûr, on a encouragé les municipalités et les structures à payer les cachets même si les manifestations n'avaient pas lieu, mais cela se fait peu, notamment dans les petites communes. Il y a donc une interpellation de la Région par rapport à cela.

La deuxième interpellation concerne la production et notamment la musique avec des collectifs comme Klaxon ou Octopus qui sont eux aussi démunis parce que ces structures seront durablement touchées par cette crise.

Je sais que Dominique SALOMON a fait un gros travail durant les mois de confinement en consultant, je ne parle donc pas de ce que nous ferons après avec le *Green New Deal* en novembre, mais peut-on reconsidérer tout ce qui existe, peut-on essayer de boucher les trous dans la raquette et, pourquoi pas, un fonds de soutien régional pour vraiment aider toutes les structures qui sont aujourd'hui dans le désarroi ?

M. ONESTA

Merci.

Une question orale s'adresse à l'Exécutif et ce dernier a justement désigné Dominique SALOMON pour vous apporter la réponse.

Mme SALOMON

Merci beaucoup.

Merci de cette question, ma chère collègue. Vous connaissez les limites, les contraintes et les obligations qui sont les nôtres dans le secteur culturel et surtout dans un secteur qui est une compétence partagée avec tous les niveaux de collectivités. Nous nous en sommes d'ailleurs très souvent entretenus, y compris, comme vous le souligniez, pendant le confinement lors de nos très nombreuses réunions avec toutes les filières culturelles que nous avons suivies avec beaucoup d'attention.

Dans le cas précis du collectif Festi'Bal, ce n'est pas un trou dans la raquette, c'est typiquement le domaine dans lequel la Région est assez impuissante, ce qui n'est pas anormal, tout simplement parce que leur problématique n'est pas du niveau du champ régional. Je comprends leur inquiétude et nous y portons beaucoup d'attention, mais il s'agit là davantage des engagements que vous avez soulignés, non tenus, de la part des Collectivités dans une compétence dont je rappelle qu'elle est partagée, non-respect de compétences auxquelles la Région ne peut pas se substituer.

Festi'Bal, ce sont sans doute de très bons animateurs de territoires, mais en aucun cas nous ne pouvons nous substituer au non-respect par les collectivités ou les associations qui les ont engagés des conventions passées avec eux, de leur rupture ou de leur report. Cela suppose d'être exemplaire et, de ce point de vue, je crois que la Région, vous le souligniez tout à l'heure, a été particulièrement exemplaire en cette période de difficultés.

Nous avons été tout à fait à l'écoute, nous avons mobilisé 30 M€, soit une grande partie du budget de fonctionnement de la culture, au bénéfice des compagnies et de tous les acteurs culturels avec des versements totalement accélérés en mettant en œuvre un fonds tout particulier, le fonds d'urgence doté de 5 M€ pour répondre à des difficultés bien particulières liées peut-être à ce type d'annulation de spectacles.

Des trous dans la raquette, malheureusement, dans le domaine de la culture il y en a et il y en aura, mais avec les moyens qui sont les nôtres nous avons essayé de faire face au mieux en mobilisant toutes nos possibilités. Moi aussi j'ai été interpellée, comme vous, et c'est d'ailleurs à la suite de ces interpellations que nous avons pu faire évoluer ensemble les dispositifs du fonds local en permettant à ces structures d'émarger à ce fonds local qui est bien plus territorialisé, ce qui leur permet de déposer des dossiers.

Vous me parliez d'un fonds global culturel au soutien de l'ensemble des activités culturelles des filières. Je rappelle que l'État, via le Centre National de la Musique, le Centre National du Livre ou le Centre National du Cinéma, qui disposent eux-mêmes de fonds nationaux, nous a indiqué qu'ils souhaitaient venir à notre rencontre et nous proposer d'abonder un fonds spécifique de relance, mais à ce jour nous n'avons été contactés par quiconque. Dès que nous serons sollicités par l'un d'entre eux, nous en discuterons et verrons ensemble le meilleur moyen d'accompagner ces filières.

Octopus ou la structure Klaxon, pour ceux qui ne suivraient pas tout à fait l'actualité musicale, concerne l'organisation de la filière des Musiques actuelles. Je rappelle qu'en ce qui concerne Octopus, nous avons mobilisé sur trois ans un contrat de filière que nous souhaitons destiner uniquement au Plan de relance à destination des porteurs de projets sur la base d'appel à projets. Ce sera donc véritablement ciblé sur la relance de ces activités.

Vous le savez comme moi, puisque vous y avez fortement participé, pour la culture en Occitanie il y aura dès 2021 un budget participatif de 600 000 € ouvert à la fois aux citoyens, mais aussi aux structures professionnelles ce qui, je pense, sera d'un apport précieux pour boucher les fameux trous dans la raquette dont vous nous parlez.

Pour conclure, vous le disiez à juste titre, nous sommes en train de réfléchir - vous êtes totalement associés à cette réflexion - à une réaffirmation de notre ambition culturelle qui doit intégrer le *Green New Deal*. L'ensemble des filières y est associé. Je rappelle que j'ai sollicité à plusieurs reprises notamment le Spectacle Vivant pour que nous soient faites des propositions concrètes pour que nous puissions les aider en ciblant le mieux possible l'ensemble de nos actions.

Je partage votre inquiétude, je partage l'angoisse, j'en ai tout à fait conscience, mais pour ce qui est de notre mobilisation, la déception que peuvent connaître certains de ces acteurs me semble un peu excessive.

M. ONESTA

Nous en venons à la dernière question orale déposée par le groupe Rassemblement National.

Question orale n° 2 déposée par le groupe RN : sur les conséquences de la généralisation du télétravail durant l'épidémie Covid-19

Mme TROISE

Madame la Présidente,

Notre pays vient de faire face à une importante crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19. Face à l'impréparation généralisée de l'État, le Gouvernement a décidé de confiner les Français pendant près de deux mois. De ce fait, vous avez été contrainte de demander aux agents de la Région de travailler à distance en télétravail chez eux. Vous avez même poursuivi cet effort par précaution en demandant aux agents de rester si possible travailler chez eux dans les semaines ayant suivi le déconfinement et jusqu'à la mi-juin.

Le mois dernier, vous avez engagé à ce sujet une enquête basée sur un questionnaire envoyé aux agents régionaux. Nous aimerions en savoir un peu plus sur les résultats de celle-ci. Nous souhaitons en effet savoir si vous avez pu estimer les conséquences tant positives que négatives sur la qualité du travail, le bien-être des agents et l'efficacité globale de cette mesure.

Nous aimerions également connaître votre point de vue sur ce système de télétravail que vous aviez d'ailleurs tout juste commencé à mettre en place avant la crise sanitaire. Comptez-vous le développer encore davantage ? Avez-vous prévu des dispositifs particuliers pour le déploiement de celui-ci ? Qu'elles sont vos ambitions en la matière ?

Par ailleurs, nous souhaiterions également savoir si vous avez prévu des mesures spécifiques en cas de nouvelle vague de l'épidémie ?

Merci pour vos réponses.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

La réponse vous est apportée par Claire FITA.

Mme FITA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Sur les premiers résultats de cette enquête qui doivent encore être approfondis, sachez que plus de 45 % des agents des sièges ont répondu à ce questionnaire, taux de réponse très important par rapport aux questionnaires que nous pouvons lancer.

En première analyse, collectivement les facteurs de risques psychosociaux ont eu un faible impact. C'était la première chose à évaluer. Nous allons bien sûr poursuivre d'un point de vue qualitatif.

Il en ressort qu'à 90 % les répondants souhaitent opter durablement pour le télétravail, que 82 % souhaiteraient plus d'une journée de télétravail par semaine, mais que 55 % des répondants souhaitent que la durée maximale soit comprise entre 0 et 2 jours par semaine, que 49 % souhaitent des jours flexibles et 51 % des jours fixes ; il y a donc encore des choses à trancher.

Pour ce qui est de la poursuite, nous sommes très impliqués dans ce déploiement du télétravail que nous avions déjà commencé à expérimenter, et heureusement au vu de l'épisode que nous avons vécu à partir de mars cette année.

Tous les agents de la collectivité dont les missions sont télétravaillables auront cette possibilité de rentrer dans cette démarche à hauteur d'un jour par semaine.

Nous allons donner aux 800 agents qui avaient déjà été identifiés et qui s'étaient engagés dans cette démarche la possibilité d'expérimenter un deuxième jour fixe. Nous sommes donc bien dans le développement du télétravail.

Pour répondre aux mesures spécifiques que vous évoquez en cas de nouvelle vague, sachez que 100 % des agents mobilisables dans le cadre de Plan de continuité sont équipés notamment d'un bureau mobile. Au début, c'était des portables, maintenant il y a un deuxième écran, un clavier, une souris, etc., pour que ce soit plus facile en termes de conditions de travail.

Madame la Présidente a évoqué les stocks que nous avons faits de masques et de gels hydroalcooliques, ceci pour l'ensemble de nos agents, que ce soit dans les services généraux ou dans les lycées.

Il y a une attention particulière. Une analyse, notamment avec les organisations syndicales, va se poursuivre sur ce chantier du télétravail, réelle avancée dont il faut mesurer les impacts.

Merci.

M. ONESTA

Merci.

Nous en avons terminé avec les questions orales, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée.

Y a-t-il des questions diverses ? Pas de questions diverses, la séance est donc terminée.

Je vous souhaite une bonne soirée. Nous nous retrouvons en plénière au mois de novembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. Merci pour votre présence.

Bonne soirée !

La séance est levée à 21 h 25

INDEX

LA PRÉSIDENTE....4, 5, 15, 16, 21, 25, 28, 31, 34, 36, 38, 41, 42, 45, 46, 49, 51, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 65, 68, 71, 72, 76, 82, 84, 86, 88, 90, 91, 93, 95, 96, 97, 99, 102, 108, 110, 114, 115, 118, 119, 121, 122, 123, 126, 128, 129, 132, 133, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 147, 149, 152, 154, 159
M. BAUDRY....152
M. BERGEON....91
M. BOURGI....58
M. CABROLIER....119
M. CASES....45, 63, 66, 93, 95, 114, 132
M. CAZAUBON....67, 68, 71
M. CHAUZY....16
M. CHIBLI....80
M. CODORNIOU....78, 80, 108, 128
M. COTELLE....43
M. CROS....78
M. DUBRAC....121
M. GAREL....49
M. LEONARDELLI....46, 144
M. MONTEIL....88
M. MORENO....54
M. ONESTA....4, 72,130, 131, 132, 133, 134, 136, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 157, 158, 159
M. PAGNOUX.... 34, 64, 130
M. PLANO....32
M. REMISE....35
M. RIVENQ....28, 115
M. SANCHEZ....110, 150, 152
M. SELLIN....14, 15, 118
M. SERIEYS....87, 148
M. VIALLON....134, 135, 136
M. YELMA....76
Mme ADDA....121
Mme BLANC....138, 139, 140
Mme BONS....56, 58
Mme BRUTUS....82
Mme CARMONA....97, 98
Mme FITA....126, 158
Mme FRONTANAU....137
Mme GIRAL....59
Mme LANGEVINE....24, 141
Mme LASFARGUES....39
Mme LUCAZEAU....95
Mme MADER....143
Mme MARTIN....40,146
Mme MERCIER....51
Mme MONESTIER....84, 85
Mme NOVARETTI....92
Mme PELLEFIGUE....20
Mme RIVIERE....123
Mme ROQUÉ....60, 61
Mme SALOMON....155
Mme TROISE....157
Mme VINET....53, 154
Mme WERSINGER....89, 91